

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Agroecology in Action : la transition agroécologique en Belgique francophone

Impacts politiques et freins à la transition

Auteur : Giacomo Marchi

Promoteur : Étienne Verhaegen

Lectrice : Julie Hermesse

Année académique : 2020-2021

Master en sciences de la population et du développement,
finalité spécialisée : développement

CODE DE DÉONTOLOGIE

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier mon promoteur et professeur, Monsieur Verhaegen, qui m'a épaulé depuis le début de ce projet. Merci pour vos conseils avisés et votre patience qui m'ont permis d'arriver au bout de ce long processus.

Je remercie également l'ensemble du mouvement *Agroecology in Action* de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis de réaliser ce travail. Merci, surtout, aux membres que j'ai eu la chance d'interviewer pour leur bienveillance, leur gentillesse, leur réflexion toujours si juste et leurs petites attentions après nos entretiens.

Je remercie ensuite tout particulièrement Éléonore Barrelet, coordinatrice d'AiA, qui dès notre première rencontre a balayé mes appréhensions par sa motivation et son dynamisme. Merci pour ton attention et ton aide précieuse sans lesquelles jamais je n'aurais pu réussir.

Merci à mes parents pour leur soutien perpétuel durant ces années d'études. Merci pour votre écoute lors des moments de doute, pour votre confiance et votre patience pendant ces longues heures de relecture, de corrections, de débats et de réflexions. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous.

Merci également à mes frères, à ma tante et à ma belle-sœur pour leur intérêt et leur joie de vivre, une bouffée d'air dans les moments difficiles.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, aidé ou qui ont tout simplement pensé à moi. Je parle notamment de Manon, Noémie, Lucie, Léa, Adrien et Loïc, Aloïs, Marine, Ciaran, Gaspard, Élisabeth, Axel, Valentin, Pauline, Thomas, Tom, Adrien, Clémence et beaucoup d'autres que je n'oublie certainement pas.

TABLE DES MATIÈRES

Code de déontologie.....	4
Remerciements.....	6
Table des matières.....	8
Table des figures.....	11
Introduction.....	12
Chapitre 1 : Revue de la littérature.....	15
1. L'agroécologie, retour sur un concept polysémique.....	15
1.1. Polysémie et cooptation.....	15
1.2. Historique des définitions.....	17
1.2.1. Une discipline scientifique.....	17
1.2.2. Un ensemble de pratiques.....	18
1.2.3. Un mouvement social.....	19
1.2.4. Choix de définition.....	20
2. L'institutionnalisation de l'agroécologie : le cas français.....	22
2.1. Une institutionnalisation récente.....	22
2.2. Un lent développement.....	23
2.3. L'art du compromis.....	24
2.4. Synthèse.....	26
3. Les freins à la transition agroécologique et pistes de solution.....	26
3.1. Les freins des producteurs.....	27
3.2. Les freins des consommateurs.....	30
3.3. Les freins structurels.....	30
3.3.1. L'idéologie de la modernisation.....	30
3.3.2. Relations de pouvoir et démocratie.....	31
3.3.3. La recherche agroécologique.....	32
3.3.4. Le cas de la PAC.....	33
4. Conclusion.....	34
Chapitre 2 : Cadre théorique.....	36
1. La sociologie du mouvement social.....	36
2. La théorie de la perspective multiniveaux (MLP).....	37
3. Théorie de la transition selon la perspective de la gouvernance (Grin, 2010).....	38
4. Conclusion.....	40
Chapitre 3 : Démarche méthodologique.....	41
1. Approche méthodologique.....	41
2. Phase exploratoire.....	41
3. Collecte de données.....	42
4. Élaboration du guide d'entretien.....	43
5. Entretiens individuels.....	44
6. Traitement des données.....	44

7. Difficultés opérationnelles.....	45
8. Protection des données personnelles.....	45
Chapitre 4 : Contextualisation.....	46
1. Le RéSAP à l'origine du mouvement.....	46
2. Composition du mouvement.....	46
3. Définition du mouvement.....	48
3.1.Attachement international.....	48
3.2.Objectifs.....	49
4. Organisation collective et organique.....	51
5. Organisation en groupes de travail.....	52
6. Redéfinitions stratégiques et structuration.....	53
7. Actions politiques.....	54
8. Conclusion.....	54
Chapitre 5 : Résultats.....	55
1. Impacts politiques du mouvement.....	55
1.1.Le RéSAP.....	55
1.2.Le GT « Plaidoyer ».....	56
1.2.1. Mobilisation à Frameries.....	56
1.2.2. Les mémorandums pour les élections locales et régionales.....	57
1.2.3. Relocalisation des systèmes alimentaires et transition agroécologique.....	57
1.2.4. La nouvelle PAC.....	58
1.2.5. Audition au Parlement wallon.....	59
1.3.Le GT « Bruxelles ».....	60
1.3.1. Stratégies « Good Food ».....	60
1.3.2. Plan stratégique régional de la PAC.....	61
1.3.3. Rencontres parlementaires et invitations politiques.....	61
1.4.Conclusion.....	61
2. Les freins à la transition agroécologique.....	62
2.1.Les freins internes à la transition agroécologique.....	62
2.1.1. Une légitimité remise en question.....	62
2.1.2. Frein financier.....	63
2.1.3. Trop ou pas assez de ressources humaines ?.....	63
2.1.4. Freins stratégiques internes.....	64
2.2.Les freins externes à la transition agroécologique.....	65
2.2.1. Le cadre politique belge.....	65
2.2.2. La représentativité du mouvement.....	66
2.2.3. Le frein narratif.....	67
2.2.4. L'opposition de l'agriculture conventionnelle.....	67
2.2.5. Verrous idéologiques et sociotechniques.....	68
2.2.6. Freins psychologiques et socioéconomiques.....	69
Chapitre 6 : Discussion.....	70
1. Impacts politiques du mouvement.....	70
2. Freins à la transition agroécologique.....	72

2.1.Freins internes.....	73
2.2.Freins externes.....	74
2.3.Frein du concept d'agroécologie.....	76
3. L'agroécologie comme mouvement social.....	76
Conclusion.....	78
Bibliographie.....	82
1. Littérature scientifique.....	82
2. Littérature grise.....	91
Annexes.....	94

TABLE DES FIGURES

Figure n° 1 : Les trois dimensions de l'agroécologie.....	21
---	----

INTRODUCTION

« Alors que les ressources de la planète suffiraient à nourrir douze-milliards d'êtres humains, la pauvreté dans le monde s'accroît, la nature, considérée comme un bien matériel, est pillée, les écosystèmes se meurent. Le dogme d'une croissance infinie dans un monde fini est dépassé. Il est urgent de changer de paradigme, de reconsidérer le lien qui nous unit à la terre, de valoriser la coopération plutôt que la compétition pour le bien-être de l'humanité dans son ensemble. L'agroécologie le permet ».

Pierre Rabhi (n.d.) traduit par ces quelques phrases l'ambition du mouvement belge *Agroecology in Action* qui combat le modèle agroindustriel pour lui substituer un modèle respectueux de l'environnement, favorisant la souveraineté alimentaire et se basant sur l'économie sociale et solidaire : le modèle agroécologique (Agroecology in Action, 2020). Soutenue par de plus en plus de chercheurs, ONG, mouvements sociaux, etc., la transition agroécologique est considérée comme étant quasiment indispensable. Elle est appréhendée comme l'une des meilleures solutions face aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux, sanitaires et alimentaires causés par le modèle agroindustriel (Dalgaard, Hutchings & Porter, 2003 ; De Schutter, 2010 ; De Schutter, 2013 ; Altieri & Nicholls, 2014). Reconnue à travers le monde, elle fait également l'objet d'une loi en France depuis 2012 tandis que le Brésil l'a petit à petit intégrée à ses politiques publiques au début des années 2000 (Wezel & David, 2012 ; Bellon & Ollivier, 2018 ; Guéneau *et al.*, 2020). Pourtant, le modèle agroindustriel continue de dominer nos systèmes agroalimentaires, fort d'une puissante armée de lobbies (Parmentier, 2014 ; Claveirole, 2016 ; Wezel *et al.*, 2018 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). En Belgique, la transition agroécologique est loin d'être appliquée, alors que le monde politique supporte la PAC¹ et l'agriculture conventionnelle (Lasbleiz, 2015). Néanmoins, bien que comme partout ailleurs les obstacles soient légion (Fares, Magrini & Triboulet, 2012 ; Baret *et al.*, 2013 ; Meynard *et al.*, 2013 ; Petersen, 2014), les politiques sont en première ligne pour entreprendre les réformes favorisant la diffusion du modèle agroécologique (De Schutter, 2010 ; Altieri & Nicholls, 2014 ; Petersen, 2014). C'est ce sur quoi travaille le mouvement *Agroecology in Action*.

¹ Politique Agricole Commune.

À partir d'une approche ethnographique, ce mémoire vise à identifier les impacts politiques du mouvement *Agroecology in Action* afin de déterminer où en est l'institutionnalisation de la transition agroécologique en Belgique francophone. En effet, aucune politique prônant explicitement la transition agroécologique n'a encore fait son apparition en Régions wallonne et bruxelloise. Il est alors intéressant de se pencher sur les avancées et la diffusion du concept dans les sphères du pouvoir. De ce fait, nous nous interrogerons sur la capacité du mouvement à influencer le monde politique pour qu'il soutienne la transition agroécologique. De plus, afin de comprendre le développement assez lent de l'agroécologie face au modèle agroindustriel, nous avons l'ambition de mettre en lumière les différents freins à la transition agroécologique perçus par les membres du mouvement. Notre travail s'articule alors autour de la problématique suivante : « *Pourquoi l'agroécologie, mondialement reconnue comme une alternative quasiment indispensable au modèle agroindustriel, ne se diffuse-t-elle pas dans le monde politique et, dans notre cas, en Belgique francophone ?* ». Ainsi, notre première question de recherche est : « *De quelle manière le mouvement Agroecology in Action influence les politiques en Belgique francophone en faveur de la transition agroécologique ?* ». Notre deuxième question de recherche complète la première : « *Quels sont les freins à la transition agroécologique en Belgique francophone ?* ». Notons que nous suivrons une démarche hypothético-inductive, ce qui nous demandera de formuler des hypothèses à la fin de notre travail.

Nous commencerons ce-dernier par la revue de la littérature. Celle-ci nous permettra avant toute chose de nous intéresser au concept d'agroécologie, puis de détailler son institutionnalisation en France, considérée à titre informatif dans le cadre de notre cas d'étude, et les obstacles qui empêchent la transition du modèle agroindustriel au modèle agroécologique.

Ensuite, dans le cadre théorique, nous développerons les théories que nous utiliserons pour analyser puis interpréter les données recueillies dans nos entretiens, et comprendre le mouvement *Agroecology in Action*. Nous nous intéresserons à la sociologie du mouvement social de Touraine, à la théorie de la perspective multiniveaux et à la théorie de la transition de Grin.

En troisième lieu, nous présenterons notre méthodologie. Pour répondre à notre problématique, nous avons choisi de mener une enquête ethnographique reposant sur des observations directes réalisées parmi les membres du mouvement *Agroecology in Action*.

Nous continuerons par la contextualisation du mouvement *Agroecology in Action* en décrivant ses origines, sa composition, ses objectifs et son organisation du travail. Elle nous permettra de saisir l'originalité du mouvement et ses codes, ainsi que d'appréhender certains freins à la transition agroécologique.

Par après, nous entrerons dans le vif du sujet en exposant les résultats de nos entretiens qualitatifs. Ce chapitre est divisé en deux parties. La première a pour objectif de décrire les actions et travaux politiques du mouvement ainsi que leurs éventuels impacts pour favoriser la transition agroécologique ; la deuxième vise à identifier les freins à la transition, qu'ils soient internes au mouvement ou externes. Nous mettrons en exergue le dévouement du mouvement ainsi que les nombreux obstacles qui lui font face. À partir de cette analyse, nous commencerons à envisager des hypothèses.

Nous clôturerons par une discussion entre nos données empiriques et théoriques dans laquelle nous tenterons de répondre à nos questions de recherche. Il s'agira de comprendre si le mouvement *Agroecology in Action* a pu influencer les politiques publiques en Belgique francophone, et d'autre part de lier les différents freins perçus par les membres d'AiA et ceux relevés dans notre revue de la littérature. L'articulation de nos précédents chapitres nous permettra d'établir une analyse structurée de nos résultats et d'exposer nos hypothèses. Elle nous conduira à la conclusion de notre travail.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de la littérature nous permet de faire un état des lieux de la littérature pertinente en lien avec le sujet du mémoire. Dans notre cas, la revue se concentre sur la définition de l'agroécologie, son institutionnalisation dans le cas français considéré comme informatif par rapport au cas belge, et les freins à la transition agroécologique. Notons que les points de vue adoptés ne sont pas celui de l'auteur mais bien des différents écrits scientifiques sur lesquels nous nous sommes basés.

1. L'agroécologie, retour sur un concept polysémique :

Alors que la Révolution verte promouvait l'augmentation des rendements à tout prix durant la seconde moitié du XXe siècle afin d'éradiquer la faim et la pauvreté (FAO, 2018), force est de constater que celles-ci n'ont pas disparu (De Schutter, 2010). Notons toutefois que la proportion de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement a baissé pour atteindre 13% en 2015 contre 23% en 1990 (Vaughan, 2020). En outre, le modèle agroindustriel est de plus en plus critiqué par la société à la suite des conséquences socio-environnementales dramatiques qui lui sont imputées. En effet, tandis que les pays en développement pratiquant l'agriculture familiale continuent de s'appauvrir, l'impact de l'agriculture industrielle sur les ressources naturelles et l'environnement est sans précédent (Dalgaard, Hutchings & Porter, 2003 ; De Schutter, 2013). Les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole atteignaient d'ailleurs 14% des émissions mondiales en 2013, et 33% si l'on compte l'ensemble de la production alimentaire (De Schutter, 2013). Des chiffres plus récents estiment leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 24% des émissions totales (Coalition contre la faim, n.d.). Face à ce constat, l'agroécologie s'impose un petit peu partout comme une solution incontournable, notamment pour ouvrir la voie vers la souveraineté alimentaire (Anderson, 2018). Cependant, plusieurs définitions existent (Stassart *et al*, 2012), certaines étant perçues comme une tentative de cooptation de la part du modèle agricole dominant...

1.1. Polysémie et cooptation :

L'agroécologie peut être un concept très flou pour le novice tant les définitions sont diverses : ici basées sur des pratiques et techniques, là en lien avec des revendications sociopolitiques (Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020). Il n'existe pas une seule manière de définir

l'agroécologie, elle est polysémique (Stassart *et al.*, 2012). Cette variété de définitions et d'acceptions se rencontre dans le monde entier, du continent américain à l'Asie.

Si l'on se rend dans les bastions originels du concept (Stassart *et al.*, 2012), l'agroécologie se définit avant tout aux États-Unis comme une science qui a donné naissance à des mouvements sociaux prônant les pratiques agroécologiques. Au Brésil, inversement, l'agroécologie est née en tant que mouvement social, en opposition à l'exclusion sociale de milliers de petits agriculteurs, retranscrite ensuite en discipline scientifique puis en politiques (Brandenburg, 2008 ; Schaller, 2013 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019). En Allemagne, la notion renvoie à une conception purement scientifique en lien avec les sciences agronomiques, écologiques et zoologiques (Stassart *et al.*, 2012 ; Wezel *et al.* 2018). Sa définition a de fait peu évolué, cantonnée à l'échelle du champ et non du système alimentaire dans son ensemble (voir point 1.2.1.) (Schaller, 2013). En Italie, le terme est en connexion plus directe avec le mouvement de l'agriculture biologique (Wezel *et al.*, 2018). En France, pays qui nous intéresse particulièrement dans ce mémoire, le concept est ambivalent (voir point 2). Il est fortement lié à l'écologie du paysage et à l'écologie intensive, ainsi qu'aux mouvements sociaux. C'est aussi autour de pratiques spécifiques que la conception française s'est concentrée, notamment les liens entre producteurs et consommateurs et les valeurs d'autonomie (Stassart *et al.*, 2012 ; Schaller, 2013 ; Bellon & Ollivier, 2012).

Une telle diversité de définitions pose la question de la consensualité autour des principes associés à l'agroécologie. En effet, tous ne lui donnent pas la même signification (Doré & Bellon, 2019). Selon Olivier De Schutter (2013), par exemple, l'agroécologie ne garantit pas l'absence d'intrants externes chimiques, au contraire des principes définis par Altieri (voir point 1.2.2).

Par ailleurs, alors que le concept avait été ignoré, voire ridiculisé, par les institutions internationales soutenant la modernisation agricole, le concept a finalement été repris par le monde agroindustriel et politique, tout en omettant certains principes de base (Riverra-Ferre, 2018). En effet, depuis 2014, la FAO notamment lui a montré un intérêt grandissant (FAO, 2014 ; Giraldo & Rosset, 2018). Pourtant, cette institutionnalisation dans les plus hautes sphères du pouvoir fait l'objet de nombreux débats car l'agroécologie est principalement comprise par ces experts et politiques comme un ensemble de techniques semblant atténuer les conséquences de l'agriculture industrielle, occultant totalement le caractère sociopolitique qui lui est rattaché (Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie, 2015 ; Houde-Tremblay, 2019). Craignant la cooptation, les plus fervents partisans de l'agroécologie ont exprimé leur désaccord

dans la Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie qui eut lieu à Nyéléni, au Mali, en 2015. Cette récupération prendrait plusieurs noms dont ceux d'« écologie intensive » ou d'« agriculture intelligente » (Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie, 2015 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Poux & Aubert, 2018). Si nous nous concentrons sur l'écologie intensive ou SI², celle-ci empêcherait la baisse de la production reprochée à l'agroécologie par les institutions internationales. Malheureusement, la SI n'aurait aucun impact bénéfique sur la biodiversité et les paysages. De plus, elle n'inclut que les dimensions scientifiques et pratiques de l'agroécologie, et non la dimension sociopolitique, tout en restant inscrite dans le modèle agroindustriel (Levidow, 2018 ; Poux & Aubert, 2018). Pourtant, selon les participants du Forum de Nyéléni, « *la vraie solution aux crises (...) ne passera pas par la conformation au modèle industriel, mais plutôt par la transformation et la construction de nos propres systèmes alimentaires locaux (...)* » (p.3).

Nous assistons ici à une confrontation entre deux manières de concevoir l'agroécologie : la première basée sur une approche technique et scientifique intégrée au discours dominant que l'on peut appeler « agroécologie faible », comme la SI ou l'agriculture intelligente ; la seconde, appelée « agroécologie forte », basée sur une approche sociopolitique radicale requérant une modification profonde et totale des systèmes de production alimentaire et de leurs pratiques (Bellon & Ollivier, 2011 ; Giraldo & Rosset, 2018 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Caquet, Gascuel & Tixier-Boichard, 2020). L'issue du « duel » déterminera si l'agroécologie se videra de son sens en étant dissociée de sa dimension sociopolitique, ou non (Altieri & Nicholls, 2014).

1.2. Historique des définitions :

Nous l'avons constaté, il peut être très compliqué de s'y retrouver parmi les diverses définitions et acceptions de l'agroécologie à travers le monde (Doré & Bellon, 2019). Si elle fait l'objet d'une certaine cooptation par les institutions l'incluant au modèle agricole dominant, nous la définissons plus largement. Toutefois, pour comprendre le concept dans son ensemble, nous devons nous attarder sur ses origines et son triple développement depuis les années 1980.

1.2.1. Une discipline scientifique :

Si le Forum International sur l'Agroécologie établit que l'agroécologie est une notion qui se base sur des systèmes de production ancestraux (Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie, 2015), le terme ne fut utilisé pour la première fois qu'à la fin des années 20

² Sustainable Intensification.

(Wezel & David, 2020). En effet, la notion fut théorisée comme concept scientifique à partir de 1928 par Basil Bensin, agronome russe, qui fut rapidement suivi par d'autres scientifiques allemands. Elle désigne l'application des principes écologiques à l'agronomie (Dalgaard, Hutchings & Porter, 2003 ; Stassart *et al.*, 2012 ; Schaller, 2013 ; Wezel *et al.*, 2018 ; Doré & Bellon, 2019 ; Houde-Tremblay, 2019). Bensin fut alors le précurseur d'un concept scientifique qui a évolué durant 30 ans (Wezel & Soldat, 2009 ; Wezel & David, 2020) pour se répandre et se diversifier dans les années 1970 et 1980 (Wezel & Soldat, 2009 ; Schaller, 2013 ; Houde-Tremblay, 2019 ; Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020 ; Wezel & David, 2020). En effet, l'agroécologie prit de l'ampleur en 1983 lors de la publication par Miguel Altieri du livre : « *Agroecology, the Scientific Basis of Alternative Agriculture* » (Dumont, 2017).

Dans les années 90, alors qu'elle se concentrait sur l'échelle du champ (Wezel & Soldat, 2009), la notion fut redéfinie et visa à concevoir des agroécosystèmes durables au niveau de l'ensemble des agroécosystèmes productifs, à l'échelle « de la ferme » (Wezel & Soldat, 2009 ; Gliessman, 2018 ; Doré & Bellon, 2019). On la définit alors comme « *l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agroécosystèmes durables* » (Gliessman, 1998 cité dans Stassart *et al.*, 2012). À la fin de la décennie, le terme se consolida pour être à nouveau redéfini en 2003 par une quinzaine d'auteurs, dont le très connu Charles Francis, comme « *l'écologie des systèmes alimentaires* » (Gliessman, 2018 ; Doré & Bellon, 2019 ; Wezel & David, 2020). Cette définition inclut l'entière des aspects et des acteurs du système alimentaire, des producteurs aux consommateurs, établissant la nécessité de reconnecter le citoyen *lambda* au monde agricole tout en réduisant les impacts négatifs de l'ensemble du système agroalimentaire (Gliessman, 2018). Cet élargissement de la notion rend explicite la contribution des sciences sociales à l'agroécologie, comme le démontre la définition de Buttel (Stassart *et al.*, 2012, p.5) : « *L'agroécologie (...) est par définition une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales (...)* ». Plus récemment, l'agroécologie s'est parée d'une posture plus radicale, proposant des alternatives afin de déverrouiller le système agroalimentaire actuel (Gliessman, 2018 ; Doré & Bellon, 2019) (voir point 1.2.3.).

1.2.2. Un ensemble de pratiques :

À partir des années 1980, un deuxième usage peut également être imputé à l'agroécologie qui, en lien avec la conception scientifique (Wezel & David, 2020), fut définie comme un « *ensemble de méthodes et de pratiques, socles d'une révision des liens entre agriculture et écosystèmes dont le but est de garantir la préservation des ressources naturelles* » (Doré & Bellon, 2019, p.19). De ce fait, ces pratiques imitent les cycles naturels et visent à améliorer

l'efficacité des systèmes de production, à maximiser l'utilisation de procédés écologiques, à réduire les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles (Schaller, 2013 ; Altieri & Nicholls, 2014 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Wezel & David, 2020).

Ainsi, la conception pratique de l'agroécologie visait à substituer les pratiques conventionnelles, notamment les intrants externes comme les fertilisants, par des processus naturels, comme la fertilité naturelle des sols (Altieri & Nicholls, 2014). C'est le premier principe clé, à savoir le renforcement des régulations biologiques. Le second est l'accroissement de la biodiversité, notamment par la diversification des cultures, l'agroforesterie, l'agriculture-élevage, etc. (Schaller, 2013 ; Altieri & Nicholls, 2014 ; Gliessman, 2018 ; Wezel & David, 2020). En tout, cinq principes de base, portés principalement par Miguel Altieri, ont été utilisés pour définir les pratiques agroécologiques. À la suite de diverses critiques, de nouveaux principes méthodologiques et socioéconomiques ont été rajoutés par des chercheurs français de l'INRAE ainsi que par des chercheurs belges du GIRAF³ (Stassart *et al.*, 2012) pour traduire la dimension sociale du concept (voir point 1.2.3.). Le tableau présenté en annexe (voir Annexe n° 1), adapté de Stassart *et al.* (2012, pp.36-37-38), d'Altieri & Nicholls (2014, p.43) et du GIRAF (2012), récapitule les treize principes.

1.2.3. Un mouvement social :

En parallèle à la conception scientifique et pratique, l'agroécologie a aussi développé une dimension sociopolitique en critiquant les impacts de la Révolution verte — à savoir l'industrialisation de l'agriculture, les principes de monoculture et de profit à tout prix — et en proposant un modèle alternatif (Stassart *et al.*, 2012 ; Gliessman, 2018). Le mouvement fut notamment initié par les travaux d'Erlich (« *The Population Bomb* »), de Hardin (« *Tragedy of the Commons* ») et le Rapport Meadows (Dalgaard, Hutchings & Porter, 2003 ; Doré & Bellon, 2019).

Cette agroécologie « dure », comme la définissent Dalgaard, Hutchings et Porter (2003), eut un retentissement conséquent dans les universités américaines, en particulier dans les mouvements sociaux de la critique environnementaliste nord-américaine basée sur les travaux de Rachel Carson (« *Silent Spring* »). En Amérique latine, l'agroécologie fut également reprise jusqu'à aujourd'hui par les mouvements sociaux agricoles tels que *La Via Campesina* dans son combat pour la souveraineté alimentaire (Stassart *et al.*, 2012 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Houde-

³ Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie rattaché au Fonds national de la recherche scientifique belge (FNRS).

Tremblay, 2019). Cette dernière perçoit d'ailleurs l'agroécologie comme « *un processus de transformation, personnel et collectif, qui va plus loin que la simple application de techniques ou de pratiques agroécologiques* » (European Coordination Via Campesina, 2014, p.1). L'agroécologie nécessite selon elle une vision systémique, basée sur les réalités propres à chaque région (European Coordination Via Campesina, 2014). D'autres mouvements pour la justice sociale, l'agriculture familiale ou la préservation des savoirs indigènes se sont également saisis du concept et l'ont incorporé à leurs revendications (Wezel *et al.*, 2018 ; Wezel & David, 2020).

Actuellement, cette vision radicale, basée sur la mobilisation sociale contre le modèle dominant, s'infuse dans les conceptions scientifique et pratique de l'agroécologie. Ainsi, Sevilla Guzmán (cité dans Doré & Bellon, 2019, p.20) la définit comme « *la gestion écologique des ressources naturelles à travers des formes d'action sociale collective qui présentent des alternatives à la crise actuelle civilisationnelle* ». Gliessman (2018, p.2) soutient la même conception et parle de l'intégration « *(...) of research, education, action and change that brings sustainability to all parts of the food system: ecological, economic, and social* ». Selon lui, la notion est participative, transdisciplinaire et politiquement orientée, étant donné qu'elle s'oppose au système agroindustriel par des actions fortes.

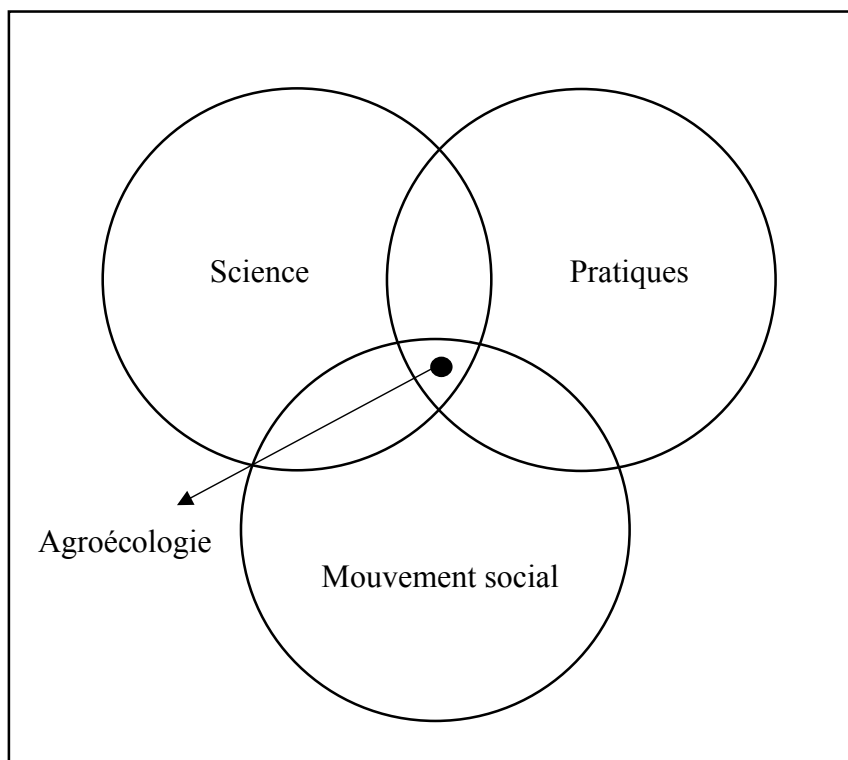
1.2.4. Choix de définition :

Pour synthétiser, l'agroécologie comme discipline scientifique s'est petit à petit divisée au cours du XXe siècle en trois parties d'un même tout : une science, des pratiques et un mouvement social (voir figure n° 1). L'agroécologie comme science est interdisciplinaire, au croisement de l'agronomie, de l'écologie et des sciences sociales. L'agroécologie comme pratiques permet de concevoir des agroécosystèmes s'appuyant sur les fonctionnalités des écosystèmes pour réduire les impacts environnementaux de l'agriculture et préserver les ressources naturelles. L'agroécologie comme mouvement social se positionne radicalement à l'encontre de la modernisation agricole ainsi que de ses conséquences et prône la souveraineté alimentaire (Stassart *et al.*, 2012 ; Schaller, 2013).

Ainsi, Stassart *et al.* (2012) expliquent que l'agroécologie ne peut nier le rapport entre sciences et sociétés. Se basant sur Wezel, Bellon *et al.* (2009), ils établissent que « *l'agroécologie n'est définie ni exclusivement par des disciplines scientifiques, ni exclusivement par des mouvements sociaux, ni exclusivement par des pratiques. Elle est appelée à devenir un concept fédérateur d'action intermédiaire entre ces trois dimensions.* » (p.28). En conséquence, ce triptyque est

devenu indissociable et nécessaire dans une perspective de transformation totale du système alimentaire (Gliessman, 2018 ; Houde-Tremblay, 2019).

Figure n° 1 : Les trois dimensions de l'agroécologie



Source : Auteur, 2021

Dans ce mémoire, nous utiliserons la définition de l'Association d'Agroécologie Europe à laquelle se réfère Wezel *et al.* (2018) : « *Agroecology is considered jointly as a science, a practice and a social movement. It encompasses the whole food system from the soil to the organization of human societies. It is value-laden and based on core principles. As a science, it gives priority to action research, holistic and participatory approaches, and transdisciplinarity including different knowledge systems. As a practice, it is based on sustainable use of local renewable resources, local farmers' knowledge and priorities, wise use of biodiversity to provide ecosystem services and resilience, and solutions that provide multiple benefits (environmental, economic, social) from local to global. As a movement, it defends smallholders and family farming, farmers and rural communities, food sovereignty, local and short marketing chains, diversity of indigenous seeds and breeds, healthy and quality food* » (p.2). Cette définition est, selon nous, la plus contemporaine et a l'avantage d'éclairer en profondeur quant à la triple dimension du concept.

2. L'institutionnalisation de l'agroécologie : le cas français

En Belgique, il existe bien un mouvement social autour de l'agroécologie ainsi qu'un groupe scientifique, le GIRAF (Van Dam *et al.*, 2012). Cependant, l'agroécologie n'est que peu reconnue au niveau politique. À l'inverse, l'agriculture biologique, moins contraignante, est plutôt bien considérée, comme en témoigne le nouveau « Plan Bio 2030 » lancé en juin 2021 par le Ministre wallon de l'Agriculture, Willy Borsus (Willy Borsus, 2021). Notons toutefois que la distinction entre les deux concepts ne serait qu'hypothétique et alimente les débats au sein de la communauté scientifique (Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020).

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à la mise en œuvre de politiques agroécologiques à l'échelle d'un État, à l'institutionnalisation du concept. Ici, l'institutionnalisation est comprise comme « *un procédé graduel de création et stabilisation de relations entre acteurs ainsi qu'un partage d'idées et de normes communes qui rendent des actions collectives possibles* » (traduit de Bellon & Ollivier, 2018, p.2). Le cas français est éclairant car le pays est considéré comme l'un des premiers à avoir mis en place des politiques agroécologiques en Europe et à les avoir retranscrites en lois (Wezel & David, 2020), à l'instar de son homologue brésilien sur le continent américain (Guéneau *et al.*, 2020). De plus, la France a l'avantage d'être relativement proche du modèle belge. L'étude de son cas met donc en exergue les possibles voies de l'agroécologie en Belgique et les pièges qui lui sont tendus.

2.1. Une institutionnalisation récente :

Depuis 2012, la France est considérée comme pionnière en Europe en matière d'agroécologie suite à l'investiture du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Le Foll (Wezel & David, 2012 ; Bellon & Ollivier, 2018). Celui-ci mit en place la même année le « Projet Agroécologique Français » soutenant la transition agroécologique mais aussi l'éducation et la recherche agroécologique. En octobre 2014, après deux années de concertation, la « Loi d'Avenir » fut ratifiée. Elle soutient l'agroécologie et la considère comme la solution aux enjeux agricoles, avec l'ambition que 200 000 fermes appliquent le concept d'ici 2025 (Bellon & Ollivier, 2018 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019 ; Wezel & David, 2020). Cette loi devait aussi permettre une triple performance agricole : économique, environnementale et sociale.

L'outil principal fut les Groupes d'intérêt économique et environnemental (GIEE) qui associent plusieurs exploitations agricoles sur un même territoire et leur permettent de bénéficier d'aides financières si elles s'engagent à promouvoir des projets agroécologiques dans une logique *bottom-up* (Claveirole, 2016 ; Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020 ; Wezel & David, 2020).

Plusieurs programmes mis en œuvre après le Grenelle de l'environnement de 2007, tels que les programmes « Ecophyto » et « Ambition Bio », furent également intégrés au plan d'action du ministre Le Foll (Wezel & David, 2020). Cette institutionnalisation politique est en réalité le fruit de plusieurs décennies de combat pour la reconnaissance et promotion de l'agroécologie.

2.2. Un lent développement :

Le terme apparut pour la première fois en France en 1957 à l'IRD⁴, en lien avec la critique de la modernisation agricole portée par de petits réseaux d'agriculteurs, comme le Réseau d'Agriculture durable (Rad), qui défendaient un modèle agricole extensif basé sur l'autonomie et la réduction des intrants (Coquil et al., 2019 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019 ; Carvin & Farges, 2020). Il fallut ensuite attendre les années 1980 pour que le concept se développe largement dans les mouvements sociaux puis, plus lentement, dans les instituts de recherche et réseaux agricoles nationaux (Bellon & Ollivier, 2018).

Ainsi, l'agroécologie fut d'abord soutenue par les mouvements sociaux. Parmi les figures centrales des mouvements sociaux français autour de l'agroécologie, il y a bien sûr Pierre Rabhi qui, dès les années 1980, travailla au développement du concept. Il le considérait comme une éthique de vie, une façon de se reconnecter à la nature tout en combattant le dogme destructeur de la croissance infinie (Pierre Rabhi, n.d. ; Bellon & Ollivier, 2012 ; Bellon & Ollivier, 2018 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019). À travers des documentaires, les « Cahiers de l'agroécologie », et surtout par la création de nombreuses ONG dont « Terre et Humanisme » ou le réseau « Colibris », il réussit à sortir le concept de la marge, en France et dans le monde (Bellon & Ollivier, 2011 ; Bellon & Ollivier, 2012 ; Bellon & Ollivier, 2018 ; Wezel & David, 2020). En parallèle, dès la fin des années 1980, Nature & Progrès, une association de consommateurs et producteurs, s'intéressa au concept pour se l'approprier au début des années 2000. En 2008, l'association initia le colloque international d'agroécologie à Albi qui fédéra le mouvement agroécologique français, à l'exception du mouvement de Pierre Rabhi (Bellon & Ollivier, 2012 ; Bellon & Ollivier, 2018 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019 ; Wezel & David, 2020).

Ce sont ensuite les institutions de recherches et académies qui mirent l'agroécologie en lumière, la France se positionnant d'ailleurs comme leader mondial de la recherche agroécologique. Les références à l'agroécologie augmentèrent alors de manière exponentielle à partir de 1995 au CIRAD, notamment par l'agrégation du concept avec les recherches sur l'agriculture de

⁴ Institut de Recherche pour le Développement.

conservation et l'écologie intensive (Bellon & Ollivier, 2011 ; Bellon & Ollivier, 2012 ; Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020 ; Carvin & Farges, 2020 ; Wezel & David, 2020). L'INRAE attendit 2006 avant d'employer le terme pour ensuite comptabiliser dix fois plus de références à l'agroécologie que le CIRAD (Wezel & David, 2020). En effet, le rapport de l'IAASTD⁵, paru en 2008 et prolongé par le rapport de référence de l'IPBES⁶, influença nettement la réflexion sur les orientations de l'institut de recherche qui donna une place centrale à l'agroécologie dans son « document d'orientation 2010-2020 ». Le concept y est alors défini comme une science à la convergence de l'agronomie et de l'écologie. L'institutionnalisation de l'agroécologie au niveau académique permit ensuite aux réseaux scientifiques de s'allier aux mouvements sociaux dans la promotion du concept (Bellon & Ollivier, 2011 ; Bellon & Ollivier, 2012 ; Lamine, Niederle, Ollivier, 2019 ; Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020).

Dans les réseaux agricoles nationaux, le concept fut intégré de manière assez tardive. La FNSEA, l'union agricole principale, n'est apparue dans le débat autour de l'agroécologie qu'en 2009, puis lors de la mise en œuvre de la politique du ministre Le Foll (Wezel & David, 2020). De son côté, la Confédération paysanne, l'union agricole de gauche, est associée au concept depuis 2001 mais ne soutient officiellement l'agroécologie que depuis 2010. L'union défend plutôt l'agriculture « paysanne » et, bien que le lien entre les deux concepts ait été vivement débattu, s'inspire de l'agroécologie qu'elle appréhende d'un point de vue radical, pour une transformation profonde de la société (Bellon & Ollivier, 2012 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019 ; Wezel & David, 2020 ; Lampkin, Schwarz, Bellon, 2020).

2.3. L'art du compromis :

En 2014, la Confédération paysanne parle « d'agroécologie paysanne » pour « *la distinguer de la campagne de communication du Ministère français de l'Agriculture et de son ministre, M. Stéphane Le Foll, qui brandit le drapeau de l'agroécologie dans le seul but de consolider une politique agricole à vocation majoritairement exportatrice, ainsi que sa volonté de “produire plus”, y compris à des fins énergétiques* » (Confédération paysanne, 2014). En effet, si l'agroécologie s'est institutionnalisée en France, ses plus fervents défenseurs pointent du doigt son travestissement. De fait, le ministre Le Foll a utilisé une définition de l'agroécologie délibérément floue dans sa « Loi d'Avenir » afin de rester consensuel (Bellon & Ollivier, 2018).

⁵ International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.

⁶ Intergovernmental Science-Policy Platform for Biodiversity and Ecosystem Services.

Ceci est la conséquence des fortes résistances de la part des acteurs agroindustriels et des fermiers, inquiets de la profonde réorganisation de leur métier et des impacts économiques de la stratégie politique des socialistes visant un modèle agricole durable (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Coquil *et al.*, 2019 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019 ; Wezel & David, 2020). Ainsi, le gouvernement a redéfini le concept d'agroécologie dans une logique pacificatrice afin de plaire à la majorité des acteurs du monde agricole (Lamine, Niederle & Bellon, 2019 ; Lampkin, Scwarz & Bellon, 2020). La conception française de l'agroécologie se base alors principalement sur les concepts d'agriculture de conservation et de SI (voir point 1.1.) (Bellon & Ollivier, 2018). Cette dernière, formalisée en 2007 lors du Grenelle de l'environnement, est primordiale dans la « Loi d'Avenir » (Griffon, 2017 ; Carvin & Farges, 2020). Elle fut définie par Michel Griffon, ancien directeur du CIRAD, comme une « *agriculture utilisant intensivement et en priorité les processus écologiques et biologiques sans refuser les intrants conventionnels, pourvu que leur usage soit subsidiaire et en cohérence avec la logique écologique et biologique* » (Griffon, 2017, p.2). Nous le constatons, les principes de l'agroécologie pure n'y sont pas tous respectés.

Le gouvernement a également mis en place sa « transition agroécologique » à travers un discours positif qui ne demandait pas de modifications majeures des objectifs de production ni des rapports de pouvoir au sein du secteur agroalimentaire (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Ainsi, le « Projet Agroécologique Français » qu'incarne la « Loi d'Avenir » n'est qu'un agrégat d'anciennes mesures dont les résultats ne sont, par ailleurs, que modestes à cause d'un manque de fonds et d'outils contraignants (Bellon & Ollivier, 2018 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Mentionnons toutefois que le nombre d'agriculteurs sensibilisé au concept et appliquant les pratiques agroécologiques a augmenté (Wezel & David, 2020).

La politique de Le Foll, soutenue par la DGPE⁷, n'est donc qu'une adaptation de l'agroécologie et reprend les programmes politiques préexistants qui visaient le développement économique du secteur agricole (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020). Le gouvernement français a de fait choisi de promouvoir, à travers la modernisation écologique, la coexistence de différents modèles agricoles pour obtenir un consensus des différents acteurs du système agroalimentaire autour de la transition agroécologique (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). De plus, le programme Le Foll n'a pas obtenu les résultats espérés par les partisans d'une agroécologie « radicale » prônant l'entière transformation du système agroalimentaire

⁷ Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises.

(Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020). Au contraire, il s'inscrit dans une vision technique et scientifique, omettant la dimension sociopolitique du concept (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019). Il ne tend qu'à une écologisation des pratiques agricoles sans impacter tout le système agroalimentaire (Lamine, Niederle & Ollivier, 2019).

Ainsi, l'agroécologie est définie par la Loi comme « *un ensemble de pratiques agricoles qui privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité en maintenant ou augmentant leur profit financier, en améliorant la valeur ajoutée de leur production, tout en réduisant leur consommation d'énergie, d'eau, de fertilisants, de produits phytosanitaires et de médication vétérinaire, particulièrement l'utilisation d'antibiotiques* » (traduit de Carvin & Farges, 2020, p.88).

En réaction, les mouvements paysans qui avaient participé au colloque d'Albi ainsi que les associations de Pierre Rabhi se fédérèrent fin 2012 sous le nom « Collectif pour une agroécologie paysanne ». L'alliance s'opposa à la récupération du concept par le Gouvernement au sein de la « modernisation écologique », puis entama un processus de redifférenciation, mettant en avant « l'agroécologie paysanne » comprise comme un outil de transformation sociale (Lamine, Niederle & Ollivier, 2019). Leur protestation rejoint les accusations portées par la Déclaration de Nyéléni sur la cooptation de l'agroécologie (Carvin & Farges, 2020).

2.4. Synthèse :

L'agroécologie en France s'est structurée à travers les mouvements sociaux marginaux pour atteindre les sphères agricoles et académiques avant d'investir la place publique. Cependant, si la « Loi d'Avenir » prône le concept, sa définition reste floue afin d'englober un maximum d'acteurs (Bellon & Ollivier, 2012 ; Carvin & Farges, 2020). De plus, son application privilégie la double performance économique et environnementale au détriment des aspects sociopolitiques qui lui sont généralement associés (Goulet & Meynard, 2012 ; Lamine, Niederle & Ollivier, 2019). Selon Bellon & Ollivier (2018), les acteurs majeurs du système agroalimentaire ont réussi à s'emparer du concept pour orienter les politiques et pratiques agricoles. Ajates Gonzalez *et al.* (2018) parlent alors d'une hybridation plutôt que d'une cooptation, le changement étant bilatéral. Qu'en sera-t-il en Belgique ?

3. Les freins à la transition agroécologique et pistes de solution :

Si la transition agroécologique est considérée comme nécessaire dans la littérature sur l'agroécologie, sa diffusion reste très lente... En effet, de nombreux obstacles, appelés

« verrouillages sociotechniques », l'entravent. Un verrouillage est une situation où une technologie dominante empêche le développement de trajectoires alternatives car le standard semble difficile à changer (Fares, Magrini & Triboulet, 2012 ; Baret *et al.*, 2013 ; Meynard *et al.*, 2013). De nombreux facteurs peuvent expliquer ce phénomène, que nous pouvons résumer par le terme de « mécanismes d'auto-renforcement ». Parmi ceux-ci, l'accumulation des connaissances, les relations entre acteurs des filières, le coût d'adoption d'une technologie alternative, etc. (Fares, Magrini & Triboulet, 2012 ; Meynard *et al.*, 2013). Dans le cadre de ce mémoire, il est primordial d'illustrer les différents blocages à la transition agroécologique mis en avant par la littérature scientifique afin réfléchir aux éventuelles clés pour dénouer la situation en Belgique francophone.

3.1. Les freins des producteurs :

Les obstacles à la transition agroécologiques se cachent notamment chez les premiers concernés : les producteurs eux-mêmes. Notons que selon Antoinette Dumont (2017), la plupart des producteurs wallons convertis à l'agroécologie ne proviennent pas du monde agricole mais sont des personnes à la recherche d'un travail redonnant sens à leur vie, motivées par un idéal de production agroécologique très précis. Par ailleurs, moins tolérants envers les conditions de travail du monde agricole, considérées comme « normales » par les agriculteurs « pure souche », ils espèrent un certain équilibre entre vie professionnelle et familiale.

Tout d'abord, le critère de la pénibilité du travail est l'un des plus rébarbatifs à la transition agroécologique. En effet, selon les recherches d'Antoinette Dumont (2017), la majorité des producteurs en agroécologie expérimentent une pénibilité du travail parfois si forte qu'elle les pousse à envisager d'abandonner la profession. La pénibilité du travail se divise en plusieurs dimensions, la première étant physique. Les producteurs (néo)ruraux subissent en effet une surcharge de travail, notamment par le nombre d'heures de travail et l'organisation complexe de la production. Pourtant, s'ils ne travaillent « que » 2.500 heures par an contre plus de 4.000 heures pour les producteurs conventionnels, ils n'en ont pas l'habitude et les rapports scientifiques font état de tâches répétitives et physiquement éprouvantes, comme le désherbage à la main (De Schutter, 2013 ; Grain de sel, 2014 ; Lasbleiz, 2015 ; Dumont, 2017). En outre, la transition agroécologique augmente également le travail cognitif du producteur car changer de pratiques demande de repenser entièrement le fonctionnement de la ferme, d'accumuler des connaissances, de se former et, *in fine*, de redéfinir en profondeur son métier. Continuer selon le modèle conventionnel reste alors l'option la plus confortable (Viaux & Lemonnier de Gouville, 1994 ; Aubertot *et al.*, 2005 ; Lasbleiz, 2015 ; Mayen, 2016).

En deuxième lieu, la pénibilité du travail est financière. Ainsi, comme le confirment les recherches d'Antoinette Dumont (2017), la plupart des producteurs en agroécologie considèrent ne pas être assez rémunérés et, si leur revenu est plutôt stable, ils n'ont généralement que très peu de capital personnel. Cette limite financière, additionnée à des aides agricoles auxquelles ils ne peuvent accéder, les empêche d'investir comme ils le voudraient tout en les obligeant à offrir des contrats précaires à leur main-d'œuvre (Dumont, 2017). Celle-ci, bien plus importante étant donné que la production en agroécologie déconseille l'utilisation massive de machines motorisées, représente un coût non négligeable (De Schutter, 2013). Par ailleurs, la modification des pratiques agricoles résulte de prime abord en une baisse de rendement, appelée « coût du changement ». L'ensemble de ces difficultés financières créent un rejet de l'innovation, jugée trop risquée, et un sentiment d'insécurité au travail que presque seule une meilleure rémunération des produits agroécologiques pourrait résoudre (Fares, Magrini & Triboulet, 2012 ; Grain de sel, 2014 ; Parmentier, 2014 ; Lasbleiz, 2015 ; Claveirole, 2016 ; Dumont, 2017). Malheureusement, les méthodes de commercialisation de ces derniers sont désavantageuses pour les producteurs, même si les circuits-courts permettent une plus grande marge de manœuvre que les supermarchés. Les producteurs en circuits-courts considèrent de fait leurs prix actuels comme étant beaucoup trop faibles en comparaison de leur coût de production. En effet, le système très répandu en Belgique des paniers de légumes s'est démocratisé, à tel point que la concurrence est aujourd'hui trop forte. Ainsi, les consommateurs peuvent désormais choisir leurs légumes à la carte sur des plateformes en ligne, contraignant les petits producteurs à être de plus en plus flexibles pour attirer la clientèle. En conséquence, pour rester compétitifs et pouvoir s'octroyer de meilleures conditions de travail, certains producteurs choisissent de faire de l'achat-revente, une pratique sujette à controverse dans le milieu tant elle va à l'encontre des principes de base de l'agroécologie (Dumont, 2017).

Outre cette pratique, certains producteurs ont également dû se motoriser davantage pour augmenter leur rentabilité, diminuer leur temps de travail ainsi que sa pénibilité. Ceci est parfois difficilement vécu par les producteurs qui doivent remettre en cause les valeurs écologiques sous-jacentes au modèle agroécologique qu'ils soutiennent. En effet, le contexte socioéconomique ambiant les empêche d'atteindre leurs idéaux et les oblige à réévaluer leurs attentes et leurs pratiques. De plus, le peu de reconnaissance du travail qu'ils fournissent quotidiennement par les consommateurs procure chez beaucoup d'entre eux un sentiment d'injustice et d'impuissance, sachant que tous espèrent sensibiliser leur clientèle au modèle

agroécologique sans pour autant réussir. À la pénibilité du travail physique et financière s'ajoute alors la pénibilité psychique, relative à une très grande fatigue et frustration (Dumont, 2017).

Ensuite, si les producteurs en agroécologie utilisent souvent les canaux de vente directe considérés comme des lieux d'échanges de savoirs, les recherches d'Antoinette Dumont (2017) démontrent un manque général d'échange entre pairs. En effet, bien qu'ils partagent leurs réflexions sur l'organisation de leurs fermes, sur l'agroécologie, voire se forment les uns chez les autres, ils évitent d'échanger sur le meilleur compromis entre vie sociale, économique et idéaux. Pourtant, un bon compromis augmenterait l'intérêt de la transition agroécologique pour les producteurs conventionnels et autres travailleurs agricoles. D'un autre côté, des décennies d'utilisation des pratiques conventionnelles ont affiné les connaissances des agriculteurs, résultant en un puissant mécanisme d'autorenforcement (Fares, Magrini & Triboulet, 2012 ; Claveirole, 2016). En France par exemple, la profession toute entière mésestime l'agroécologie et empêche la mise en application de lois qui la soutiennent (de Lombardon & Grimonprez, 2018). Ainsi, pourquoi changer de pratiques auxquelles les producteurs sont adaptés, si le restant de la profession ne le fait pas non plus ? (Aubertot *et al.*, 2005 ; Lamine *et al.*, 2009 ; Claveirole, 2016). Investir localement dans la formation participative à l'agroécologie, comme les visites à la ferme ou la démonstration au champ, permettrait d'initier une synergie de connaissances adaptées à chaque région et, en conséquence, un nouveau mécanisme d'autorenforcement bénéfique (Grain de sel, 2014 ; Parmentier, 2014 ; Lasbleiz, 2015 ; Claveirole, 2016 ; Lécole & Thoyer, 2017).

Finalement, les producteurs font face à des difficultés pour accéder aux terres et à leurs ressources naturelles à un prix accessible. Comme l'explique Antoinette Dumont (2017), un hectare de qualité médiocre en Belgique coûte au minimum 8.000 euros quand une terre de très bonne qualité peut atteindre 40.000 euros. De plus, alors que le modèle agroécologique suppose des exploitations de taille relativement restreinte, les subsides régionaux à l'installation et à l'investissement n'incluent pas les fermes de superficie aussi faible (Dumont, 2017). Dans le monde, l'accaparement des terres empêche également les petits producteurs d'accéder aux ressources naturelles dont ils ont besoin (Altieri & Nicholls, 2014 ; Parmentier, 2014 ; Lasbleiz, 2015). Au Brésil par exemple, moins de 1% des exploitations concentrent 45% de la surface agricole disponible et la tendance à la concentration des terres augmente, obligeant les petits exploitants à s'enfoncer toujours plus loin dans la jungle (Petersen, 2014 ; Guéneau *et al.*, 2020). Enfin, l'insécurité foncière peut également représenter un frein à la transition agroécologique (Altieri & Nicholls) qui demande plusieurs années pour s'implanter. Toutefois,

nous retrouvons plutôt ce phénomène dans les exploitations louées à l'année comme dans certaines régions d'Afrique (Grain de sel, 2014).

3.2. Les freins des consommateurs :

La transition vers l'agroécologie « forte », supposant une transformation profonde et radicale de l'ensemble du système agroalimentaire, vise également les consommateurs. Pourtant, ces derniers manquent d'informations et ne sont pas assez sensibilisés aux enjeux agroalimentaires (De Schutter, 2013). Alors que leurs choix peuvent favoriser une évolution vers des modèles agroécologiques, la plupart des consommateurs préfèrent des produits bon marché et accessibles en permanence, peu importe leur provenance. Si l'agroécologie permettrait à tous d'accéder à une alimentation saine à un prix abordable (De Schutter, 2010), certains auteurs pensent qu'il est primordial, en premier lieu, de sensibiliser les consommateurs aux enjeux de l'agroécologie en termes de santé, d'environnement, d'économie, etc. Notons que nous ne soutenons pas entièrement cette analyse qui minimise le rôle des grandes firmes au détriment de celui de l'individu. Il s'agit aussi de revaloriser le métier d'agriculteur et de reconnecter les consommateurs au monde rural délaissé depuis plusieurs décennies. Des initiatives telles que les AMAP devraient être davantage soutenues, ces-dernières prônant la production agroécologique et la responsabilisation des consommateurs (Claveirole, 2016).

L'agroécologie souffre également de son invisibilité. Selon Wezel et David (2020), l'agroécologie manque d'une labellisation comme en bénéficie l'agriculture biologique depuis 1999 dans l'UE. De fait, la seule alternative visible à l'agriculture conventionnelle est l'agriculture biologique. La labellisation permettrait également une meilleure rémunération des producteurs, les poussant ainsi à se tourner davantage vers ce modèle (Lasbleiz, 2015 ; Lécole & Thoyer, 2017). Cependant, elle supposerait un cahier de charges incompatible avec le modèle agroécologique (Lécole & Thoyer, 2017). Le débat reste ouvert...

3.3. Les freins structurels :

Le modèle agroécologique ne peut être mis en œuvre sans une totale redéfinition du système agroalimentaire par les politiques (Lécole & Thoyer, 2017). Malheureusement, il fait face à de nombreux obstacles structurels.

3.3.1. L'idéologie de la modernisation :

L'agroécologie demande un changement complet de notre façon de penser l'agriculture (Mayen, 2016). Cependant, en France par exemple, l'idéologie de la « triple performance

agroécologique : économique, sociale et environnementale » relève d'une logique d'intensification de l'agriculture (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018), d'un narratif de la productivité. Ce dernier comprend le développement humain comme intrinsèquement lié à la croissance économique sans prendre en compte la finité des ressources naturelles (Herren, Haerlin & IAASTD+10 Advisory Group, 2019). Selon Ajates Gonzalez *et al.* (2018), les politiciens influencés par le narratif de la productivité tentent majoritairement d'intégrer l'agroécologie à l'idéologie dominante de la modernisation agricole. Ce paradigme se résume en deux points : l'augmentation de l'échelle de la production et son intensification. Il prône également l'efficacité technique et la création de revenus en ne tenant compte que du rendement à l'hectare sans intégrer les externalités socio-environnementales négatives (Petersen, 2014 ; Claveirole, 2016). Bénéficiant de l'intervention politique et législative des États, la modernisation agricole a alors imposé une vision dichotomique du monde rural. Les pratiques qui n'appartenaient pas à cette modernité, telles que les pratiques traditionnelles soutenues par les mouvements de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie, ont été jugées archaïques (Petersen, 2014 ; Parmentier, 2014 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Selon Olivier De Schutter (Claveirole, 2016), l'agroécologie est considérée comme un retour en arrière, face à une conception unilinéaire et destructrice du progrès.

Aujourd'hui, les politiciens conçoivent toujours le développement agricole selon le modèle industriel des pays occidentaux (De Schutter, 2013) à cause de l'effet de dépendance à l'idéologie de la modernisation (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). En Afrique, par exemple, les politiciens prônent encore le modèle de la Révolution verte, considéré supérieur, à la manière des pays développés (Grain de sel, 2014 ; Petersen, 2014). Selon Parmentier (2014), il est néanmoins primordial que les politiciens reconnaissent les bénéfices de l'agroécologie, sans quoi la profonde modification du système agroalimentaire est peu probable.

3.3.2. Relations de pouvoir et démocratie :

Nous avons déjà parlé de la pluralité des définitions de l'agroécologie et des tentatives de cooptation du concept par les acteurs conventionnels (voir point 1.1.). De fait, l'agroécologie, à la croisée des chemins entre une conception *top-down* visant l'écologisation du système agroalimentaire et une conception *bottom-up* plus proche des revendications des mouvements sociaux (Houde-Tremblay, 2019), est reprise par l'industrie agroalimentaire, les fédérations agricoles et les gouvernements du monde entier. La cooptation du concept, favorisée par le flou actuel autour de sa définition qui rappelle le cas de l'agriculture biologique au sein de l'UE dans les années 1990 (Lampkin, Schwarz & Bellon, 2020), est principalement la conséquence

des relations de pouvoir au sein de l'arène politique. Nous pouvons affirmer que le poids des acteurs dominants de l'agroalimentaire, grâce à l'idéologie prégnante de la modernisation agricole, leur permet de peser dans les négociations et d'imposer leur vision de l'agroécologie afin qu'elle corresponde à leurs intérêts. En effet, partisans et bénéficiaires du système agroindustriel, les multinationales agrochimiques, les banques ou encore les industriels de l'agroalimentaire et de la distribution, par exemple, y perdraient au change (Claveirole, 2016 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Dominant le système agroalimentaire, ceux-ci influencent alors le processus de décision par l'action des lobbies pour maintenir le status-quo. Ainsi, bien qu'ils pratiquent l'art du compromis, les politiques ont souvent tendance à écouter davantage les acteurs conventionnels, au détriment des acteurs de la transition agroécologique (Parmentier, 2014 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018 ; Wezel *et al.*, 2018).

Ces relations de pouvoir préexistantes empêchent l'accès de l'agroécologie « forte » à l'agenda politique, les acteurs alternatifs n'accédant que rarement à la table des négociations et au processus législatif (Parmentier, 2014 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Au Brésil, par exemple, un ministère du Développement agricole fut créé en 2000 afin de promouvoir le développement agricole durable. Sous-financé, ce petit ministère porta notamment des politiques agroécologiques jusqu'à sa dissolution en 2016 par le gouvernement Temer. À l'inverse, le ministère de l'Agriculture brésilien encore existant a toujours bénéficié de soutiens importants des forces politiques, de par son poids économique, avec 44% de la Chambre et 40% du Sénat à sa botte (Guéneau *et al.*, 2020).

Seul un renversement des forces dans le système agroalimentaire favorable aux organisations paysannes (Lasbleiz, 2015) permettrait de briser la chaîne. De plus, la cooptation du concept agroécologique prouve la nécessité d'un processus de décision démocratique au sein du monde agroalimentaire afin de définir l'agroécologie selon les revendications de tous les acteurs, et non uniquement des dominants (Parmentier, 2014 ; Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Ainsi, selon Parmentier (2014), la « *démocratisation des processus de décision et, en particulier, l'augmentation de la participation active des paysans dans les décisions qui les affectent et forment les systèmes agroalimentaires devrait être l'absolue priorité pour faire passer les approches agroécologiques à un niveau plus élevé* » (traduction, p.71).

3.3.3. La recherche agroécologique :

Pour légitimer un modèle agricole comme l'agroécologie ou l'agriculture industrielle, les politiques attachent plus de valeur aux résultats scientifiques qu'aux connaissances des acteurs

de terrain (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018). Si la Belgique est à la pointe de la recherche et de la formation en agroécologie (Lasbleiz, 2015), la recherche agroécologique dans son ensemble reste comparativement trop faible par rapport à la recherche de l'agriculture industrielle (De Schutter, 2013) bénéficiant de bien plus de soutien (Parmentier, 2014). En effet, il existe un mouvement de privatisation de la recherche, construit sur le pouvoir disproportionné des lobbies de l'agro-industrie, qui empêche l'essor de la recherche agroécologique. Les acteurs de l'agriculture conventionnelle qui profitent de ce mécanisme, tels que les industries des pesticides ou des OGM, n'ont en effet aucun d'intérêt à se concentrer sur l'agroécologie et préfèrent la laisser de côté (Parmentier, 2014).

Ainsi, alors que le développement de l'agroécologie passe logiquement par la recherche et la diffusion des résultats obtenus (Altieri & Nicholls, 2014 ; Lasbleiz, 2015), nous observons que la tendance à la privatisation de la recherche par l'agriculture industrielle bloque la transition. L'impulsion des autorités publiques (Parmentier, 2014) pourrait toutefois permettre l'essor du modèle agroécologique.

3.3.4. Le cas de la PAC :

Dans le contexte européen, il est impossible de parler des freins à la transition agroécologique sans mentionner l'importance qu'a la Politique Agricole Commune dans la définition des orientations agricoles de l'UE. Comme nous l'avons démontré, un manque de soutien politique empêche de mettre en œuvre la transition agroécologique. Si la PAC a entamé une verdisation depuis 30 ans, elle continue de subventionner un modèle agroindustriel en déclin (Lasbleiz, 2015). En conséquence, l'agroécologie y reste marginale (Lampkin, Scwharz & Bellon, 2020).

Pour rappel, la PAC entra en vigueur en 1962 et visait à soutenir l'agriculture pour assurer l'accès à une alimentation abordable à tous les citoyens européens ainsi qu'un niveau de vie décent aux agriculteurs. La réforme de 1992 suivant le Sommet de la Terre de Rio introduit les mesures agroenvironnementales compensant les agriculteurs qui adoptaient des pratiques plus respectueuses de l'environnement. La verdisation de la PAC s'accéléra ensuite jusqu'à la réforme de 2014 (Lasbleiz, 2015 ; Lécole & Thoyer, 2017). Malheureusement, les politiques adoptées par celle-ci — c'est-à-dire les surfaces d'intérêt écologique, la diversification des cultures et le maintien des prairies permanentes — furent bien plus faibles et moins impactantes que prévues suite à la pression des lobbies agroindustriels (Lasbleiz, 2015 ; Lécole & Thoyer, 2017). Par ailleurs, les impacts environnementaux des instruments économiques de la PAC ciblant, jusqu'en 2014, directement l'environnement — à savoir la conditionnalité, l'aide dans

les zones défavorisées et les contrats agroenvironnementaux — furent mitigés (Lécole & Thoyer, 2017). Notons également que si 15% des aides de la PAC ciblent des systèmes de production attentifs aux effets socio-environnementaux, ces derniers sont manifestement ignorés par les 85% restantes (Claveirole, 2016).

Aujourd'hui, la nouvelle réforme de la PAC 2021-2027 se finalise mais, à nouveau, les mesures socio-environnementales sont plus faibles qu'espérées, bien que le « Green Deal », la stratégie « Farm to Fork » et la « Stratégie Biodiversité » ont influencé les négociations. Toutefois, le dispositif « Ecoscheme » ainsi que la plus grande liberté laissée aux États membres qui concevront leurs plans stratégiques nationaux (Lampkin, Scwharz & Bellon, 2020 ; Massot, 2021) pourraient laisser espérer que tout n'est pas perdu pour la transition agroécologique.

En définitive, cantonnée dans le modèle agroindustriel, la PAC n'a pas su orienter son modèle agricole vers un système respectueux de l'environnement (Lécole & Thoyer, 2017 ; Fosse *et al.*, 2019) et nous ne pouvons qu'espérer quelques mesures originales de la part des États de l'Union Européenne pour relever le niveau. En outre, la PAC ne soutient pas la transformation du système agroalimentaire dans son ensemble, une condition *sine qua non* à la transition agroécologique (Wezel *et al.*, 2018 ; Wezel & David, 2020). Selon Claveirole (2016), afin de promouvoir cette dernière, la PAC devrait urgemment : faire des produits issus de l'agroécologie la nouvelle référence de qualité ; réorienter les soutiens aux agriculteurs en faveur de l'agroécologie et les doter des moyens techniques nécessaires ; réorienter les filières agroalimentaires vers l'agroécologie ; favoriser la transformation et commercialisation des produits au sein des territoires, etc.

4. Conclusion :

Ce chapitre s'est concentré sur l'étude de la littérature traitant de la définition de l'agroécologie, de son institutionnalisation et des freins à la transition. Nous avons pu observer que l'agroécologie souffre d'une pluralité de définitions bien qu'elle soit majoritairement reconnue comme étant un ensemble de pratiques, une science et un mouvement social. Le flou autour du concept permet alors aux acteurs de l'agriculture conventionnelle de se l'approprier pour minimiser la transformation du système agroalimentaire. Notons que ceci n'est pas la seule raison de la cooptation de l'agroécologie, l'agriculture biologique étant mieux définie mais subissant tout de même une forme d'appropriation. Ainsi, alors que l'agroécologie résoudrait de nombreux enjeux mondiaux, le cas français nous enseigne que son institutionnalisation n'est pas aussi simple et que le poids des acteurs de l'agro-industrie empêche le soutien politique

d'une agroécologie « forte ». En outre, nous avons listé de nombreux obstacles à la transition agroécologique au niveau des producteurs, des consommateurs et à une échelle plus globale. Nous retiendrons que la route est encore longue avant que la transition agroécologique ne soit généralisée. Heureusement, ses partisans, chaque jour plus nombreux, travaillent sans relâche au changement du système agroalimentaire.

Dès lors, nous nous intéresserons dans les chapitres 5 et 6 au travail de ces derniers et plus particulièrement au mouvement social *Agroecology in Action*. Nous nous demanderons alors :

- Quels impacts le mouvement a-t-il pu avoir sur les politiques en Régions wallonne et bruxelloise afin de favoriser la transition agroécologique ?
- Quels sont les obstacles à la transition agroécologique dans ces Régions ?
- Ces obstacles sont-ils particuliers à la Belgique francophone ?
- Etc.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

L'objet de ce chapitre est de définir le cadre théorique et conceptuel utilisé en parallèle de notre approche méthodologique afin d'ouvrir le regard du chercheur pour *in fine* interpréter avec pertinence les propos recueillis lors des entretiens individuels. L'intérêt du cadre théorique est également de prendre du recul sur les données recueillies et existantes. Dans le cadre de notre étude, nous nous concentrerons sur trois théories...

Tout d'abord, nous nous pencherons sur la sociologie des mouvements sociaux d'Alain Touraine qui conçoit que la société est capable de se transformer d'elle-même à travers l'action des mouvements sociaux. Cette théorie orientera notre compréhension du mouvement *Agroecology in Action* dans un contexte de transformation plus globale de la société.

Ensuite, nous présenterons la théorie de la perspective multiniveaux qui divise la société en trois niveaux interagissant. Elle nous permettra d'appréhender la transition agroécologique à partir d'un modèle précis de la transition et de prendre du recul sur le contexte dans lequel elle s'inscrit.

En dernier lieu, nous nous baserons sur la théorie de la transition de Grin selon la perspective de la gouvernance, en lien avec la théorie précédente. Celle-ci nous permettra de saisir les transformations dans les sociétés contemporaines à partir des structures et de l'action des individus. Elle nous offrira un point de vue davantage basé sur le niveau politique.

1. La sociologie du mouvement social :

Selon Touraine (1978), la société est un ensemble hiérarchisé de rapports sociaux entre acteurs d'intérêts opposés mais appartenant au même champ social, et qui partagent des orientations culturelles. Les deux composantes fondamentales de la société sont l'historicité, soit le travail de la société sur elle-même guidé par les orientations culturelles, et les rapports sociaux qui retranscrivent ces orientations en pratiques sociales. La lutte des classes se comprend alors comme le conflit incessant pour le contrôle social de l'historicité. La société est dominée par ce conflit ; elle est toujours action et rapports sociaux.

Cette vision de la société, appelée sociologie du mouvement social ou actionnalisme, s'oppose aux sociologies classiques dites fonctionnalistes (Touraine, 1978 ; Lebel, 2013) car ces dernières ne laissent aucune place au changement. La sociologie de Touraine s'oppose également à celles qui pensent l'acteur comme agissant exclusivement selon ses propres

intérêts, celles qui réduisent la société à un système de domination ou celles qui insistent sur les rôles sociaux plutôt que sur les relations sociales. Ainsi, la sociologie du mouvement social affirme que la société est le résultat instable de sa transformation perpétuelle par l'action sociale, les rapports et conflits sociaux, mais aussi les orientations culturelles qui en découlent, et non des réponses à des situations (Touraine, 1978 ; Lebel, 2013).

Le sujet de l'action n'est ni la société, ni l'individu ou un acteur collectif comme un parti politique (Lebel, 2013) ; les acteurs principaux de l'action sociale sont les mouvements sociaux définis comme « *la conduite collective organisée d'un acteur luttant contre son adversaire pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète* » (Touraine, 1978, p.104) et non comme n'importe quelle forme de contestation (Lebel, 2013). Ils ne sont pas des accidents et, s'ils sont parfois faibles ou désorganisés, ils sont au cœur de la vie sociale.

La sociologie du mouvement social nous permet également d'appréhender le changement sociétal comme relevant d'un autre type d'échelle dans lequel l'État n'occupe pas la place centrale. En effet, selon Touraine (1978), les mouvements sociaux ne cherchent pas à défaire l'État mais à combattre une vision de la société, résultant parfois en une transformation étatique. Ainsi, « *un mouvement social n'est pas le créateur d'une société plus moderne ou plus avancée que celle qu'il combat ; il défend, dans un champ culturel et historique donné, une autre société* » (Touraine, 1978, p.108). Cette vision implique l'abandon des conceptions évolutionnistes selon lesquelles une société suit un chemin évolutif (du simple au complexe, du symbolique au rationnel) et de remplacer « évolution » par « alternative » (Touraine, 1978).

2. La théorie de la perspective multiniveaux (MLP) :

Dans le but d'aider le chercheur à appréhender la transition agroécologique à l'échelle du système agroalimentaire, et non à l'échelle individuelle ou des systèmes de production, nous utilisons la théorie de la perspective multiniveaux dite MLP. Cette théorie est primordiale dans le champ des *sustainability transition studies* car elle permet de comprendre et d'influencer les dynamiques globales et complexes des transitions d'un système sociotechnique à un autre (Geels & Schot, 2010 ; Geels *et al.*, 2016). Selon Geels et Schot (2010), ces systèmes sont relatifs à de grands domaines d'activité comme les secteurs de la mobilité, de l'énergie ou de l'agriculture. Dans le cadre de la théorie MLP, l'approche sociotechnique se concentre particulièrement sur les transitions vers un développement durable, considérées co-évolutives, multiacteurs, radicales, à long terme et macroscopiques.

À l'instar des échelles de temps multiples de Braudel, la théorie MLP définit trois niveaux hiérarchiques croissants et imbriqués les uns dans les autres formant le système sociotechnique (voir Annexe n° 2) : les niches-innovations, les régimes sociotechniques et le paysage sociotechnique (Geels & Schot, 2010).

– Les systèmes sociotechniques incluent de nombreux groupes ou régimes sociaux dont la coordination et la coévolution des trajectoires sont représentées par le concept de régimes sociotechniques (voir Annexe n° 2 bis.). Ces derniers sont au cœur de la théorie MLP car ils définissent les deux autres niveaux. Ils permettent également d'appréhender les verrous à la transition car l'interpénétration et la coordination des régimes stabilisent généralement les systèmes sociotechniques (Geels & Schot, 2010).

– Les niches-innovations, à la marge de la société, agissent comme des chambres d'incubation pour les innovations radicales, résultant du tri des inventions sur plusieurs décennies. Ce processus lent est basé sur des réseaux instables d'acteurs protégés des contraintes et pressions exercées par le régime sociotechnique (Geels & Schot, 2007 ; Geels & Schot, 2010).

– Le paysage sociotechnique forme un environnement extérieur bien au-delà de l'influence des régimes et des niches. Nous distinguons trois sortes de facteurs influençant le paysage : ceux qui ne changent pas ou peu comme le climat ; ceux qui changent sur le long terme comme l'industrialisation ; ceux qui changent rapidement comme les guerres (Geels & Schot, 2010).

La théorie de la perspective multiniveaux émet l'hypothèse que les transitions ne sont pas linéaires mais émergent d'une coévolution inter- et intraniveaux. Ainsi, si le paysage et/ou les régimes sociotechniques subissent une pression en situation de crise, les trajectoires de ces derniers peuvent mal s'ajuster. En conséquence, une fenêtre d'opportunité se crée et permet aux innovations des niches de se diffuser. Souvent, ce processus implique une transition, les niches-innovations étant alors des clés pour déverrouiller les verrous sociotechniques. Cependant, il faut mentionner que les niches sont influencées par les régimes et le paysage (voir Annexe n° 2 ter.). Les innovations peuvent par exemple rester au stade « larvaire » si les acteurs des régimes empêchent leur diffusion. Ce sont donc les interactions entre les trois niveaux du système qui permettent, ou non, le changement (Geels & Schot, 2010 ; Fares, Magrini & Triboulet, 2012).

3. Théorie de la transition selon la perspective de la gouvernance (Grin, 2010) :

Afin d'appréhender la réalité dans laquelle évolue la transition agroécologique, nous utilisons également la théorie de la transition selon la perspective de la gouvernance. Cette dernière, dans

la lignée de la théorie de la perspective multiniveaux, envisage celle-ci de manière plus concrète. En effet, moins généraliste, « superficielle », elle use de la théorie MLP pour comprendre les transformations structurelles dans les sociétés contemporaines sans omettre l'importance des politiques et tout en mettant en avant le rôle des individus dans les dynamiques multiniveaux.

L'hypothèse de cette théorie peut se résumer comme suit : les transitions et les systèmes d'innovations émergent lorsque des individus changent délibérément les structures sociales et lorsqu'apparaissent des pratiques innovantes dans lesquelles de nouvelles façons d'agir sont développées. La notion de structure, empruntée à la théorie d'Anthony Giddens, équivaut au régime sociotechnique tandis que les pratiques correspondent aux niches-innovations. Les transitions dépendent des interactions et des renforcements entre ces deux conditions sur une très longue période, mais aussi de l'influence des tendances sociétales exogènes correspondant aux paysages sociotechniques.

Selon Grin, les structures sont aussi bien les moyens que les résultats de l'action car elles forment l'action des individus et celle-ci forme les structures. Ainsi, le rôle de l'individu, ou agent est primordial dans cette théorie. Ceux-ci sont capables de *reflexive monitoring*, soit la capacité à agir sur les conséquences prévues et imprévues de leurs propres actions. Cette capacité est essentielle pour la restructuration des sociétés et la transition durable. Les agents savent modifier les sociétés en anticipant les changements au niveau des pratiques, en faisant pression sur les structures par les politiques ou en renforçant les deux actions précédentes. Notons qu'ils ne sont pas capables d'agir directement sur les tendances exogènes.

Enfin, la théorie de Grin nous permet de saisir que la transition vers des sociétés durables dépend de la coexistence et de l'interpénétration de diverses transformations structurelles. Les trois principales sont les transformations structurelles affectant les politiques locales ; les transformations structurelles dans les systèmes d'innovation qui résultent également d'un processus de dé-différenciation⁸ ; et les nouvelles formes de gouvernance transnationale.

Ces processus de transformation, induisant toujours un certain degré de dédifférenciation des politiques, sont les conséquences de deux mécanismes : l'influence sur les structures des tendances exogènes, comme l'eupéanisation ou la globalisation, et la réponse des individus aux enjeux auxquels ils ont dû faire face à la suite des tendances précédemment citées.

⁸ La dé-différenciation résulte de l'hybridation entre le système d'innovation et les régimes existants, menant à une hétérogénéité plus importante au sein de ces régimes ainsi qu'à un repositionnement dans les niches.

4. Conclusion

Ces trois théories nous offrent un angle de vue original sur le mouvement *Agroecology in Action* et son travail. Ainsi, la sociologie du mouvement social de Touraine nous permet d'envisager le mouvement AiA comme un acteur principal de l'action sociale luttant contre les acteurs de l'agro-industrie pour contrôler l'historicité. De ce fait, le travail d'*Agroecology in Action* est de proposer un autre type de société basée sur un paradigme en totale opposition avec le modèle agroindustriel et, en conséquence, sur un paradigme sociétal radicalement différent.

De son côté, la théorie MLP nous permet d'appréhender la transition agroécologique à l'échelle du système agroalimentaire, compris comme un système sociotechnique. Celui-ci est divisé en trois niveaux imbriqués les uns dans les autres : les niches-innovations, c'est-à-dire l'agroécologie prônée par AiA ; les régimes sociotechniques, à savoir le modèle agroindustriel ; le paysage sociotechnique qui est, selon nous, l'idéologie capitaliste et néolibérale. À partir de cette théorie, nous comprenons que le travail d'AiA permettrait à l'avenir l'institutionnalisation de l'agroécologie comme régime sociotechnique, étant donné la fenêtre d'opportunité créée par le contexte socioéconomique et environnemental instable du monde agricole actuel. La théorie MLP explique également en partie la stagnation du concept au stade de niche-innovation, tant les acteurs du régime sociotechnique en place s'opposent à son développement.

Enfin, la perspective de Grin nous permet d'appréhender la transition agroécologique et l'étude du mouvement AiA à partir d'un point de vue plus concret, basé sur le niveau politique et prenant en compte l'action individuelle. Les transitions sont en effet comprises comme résultant de l'action délibérée des individus et de l'apparition de pratiques innovantes. Nous retrouvons ces deux critères dans le travail du mouvement *Agroecology in Action* à travers son organisation collective et la cause qu'elle défend : l'agroécologie comme nouveau modèle dominant du système agroalimentaire.

CHAPITRE 3 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Approche méthodologique :

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons utilisé une approche ethnographique et qualitative. Elle vise à recueillir des données primaires verbales dans une démarche compréhensive afin de répondre aux questions « quoi ? », « pourquoi ? » et « comment ? » (Aubin-Auger *et al.*, 2008). En effet, notre approche se base sur la sociologie compréhensive de Max Weber qui adopte un regard participant pour comprendre les choses de l'intérieur, à l'inverse de la sociologie explicative qui analyse froidement la réalité sociale de l'extérieur dans une sorte d'universalité neutre (Crespi, 2005).

La sociologie compréhensive accorde la possibilité aux individus d'être entendus (Jeffrey & Maffesoli, 2005) afin de comprendre l'acte social. En effet, considérant la vérité comme étant un processus de recherche et le sens comme étant vécu plutôt que connu (Crespi, 2005), elle nous pousse à étudier le sens des pratiques, des actions et des représentations des interviewés ainsi que leurs motivations et leurs raisonnements (Van Campenhoudt, Marquet & Quivy, 2017). Expliquer un acte revient alors à comprendre « le rapport de sens », soit les attributions de sens et de valeurs suivant lesquelles les agents individuels et les groupes sociaux, seuls capables d'atteindre le changement social, orientent leurs actions (Crespi, 2005 ; Kaesler, 1996). Ainsi, la démarche compréhensive *« part du sens “subjectif” des acteurs individuels, mais l'idée de sens “visé” subjectivement rend manifeste que ce sens n'est pas toujours celui qui détermine effectivement l'action actuelle, et que l'individu n'a pas à être conscient de ses motifs “réels”, des motifs réellement efficaces, de son action »* (Kaesler 1996, p.203). En conséquence, nous analyserons les dires des membres du mouvement et le sens qu'ils donnent à leur travail dans un contexte de changement social.

Notre approche est également basée sur une démarche hypothético-inductive qui consiste à observer des caractéristiques particulières et essayer ensuite de les généraliser en hypothèses (Aktouf, 1987). Aucune hypothèse n'a donc été formulée en début de recherche ; elles seront développées à partir des données collectées et de leur traitement.

2. Phase exploratoire :

La première étape de notre travail est une phase exploratoire représentée par une revue de la littérature analysant les rapports scientifiques en lien avec le sujet de notre recherche. Cette

étape a pour but d'appréhender le concept d'agroécologie, le contexte et l'historique de la transition agroécologique, ainsi que ses freins. Nous avons également consulté par la suite des documents d'*Agroecology in Action* que l'on peut qualifier de « littérature grise », afin d'en apprendre plus sur le mouvement. Ce sont des données qui ne sont pas éditées mais qui ont été produites par le mouvement *Agroecology in Action* et ses membres (rapports, cartes blanches, mémorandums, procès-verbaux de réunions, échanges de courriers électroniques, etc.).

3. Collecte de données :

La deuxième étape consiste en 10 entretiens de recherche semi-structurés effectués entre mars et mai 2021 auprès de différents membres du mouvement *Agroecology in Action*. L'objectif principal était l'étude des impacts du mouvement au niveau politique de par son travail de plaidoyer, ainsi que l'étude des freins à la transition agroécologique en Belgique francophone selon les ressentis des membres. Au cours de ces entretiens, nous avons également approfondi l'étude du mouvement en lui-même (organisation, historique, membres, projets) afin de pouvoir analyser avec pertinence les données récoltées.

Ces entretiens semi-structurés se sont basés sur un éventail de questions pour lesquelles les interviewés ont eu un degré de liberté de réponse plus ou moins large (Atkouf, 1987). Nous pouvons également parler d'entretiens « actifs » car nous avons coconstruit le sens de l'entretien avec les interviewés afin de mieux saisir leurs propos (Boutin, 2019).

L'échantillon des interviewés a été construit de manière raisonnée et non probabiliste, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un échantillon statistique. La sélection des interviewés s'est faite à la suite des échanges avec la coordinatrice du mouvement qui m'a aidé à définir les membres répondant aux critères de ma recherche. Les critères qui ont été pris en compte sont :

- Faire partie de la coordination du mouvement ou faire partie du groupe de travail « Plaidoyer » ou faire partie du groupe de travail « Bruxelles » ou faire partie du RéSAP. Nous avons également eu un entretien avec un ancien membre de la Mutuelle « Solidaris » qui n'est plus investi dans l'un des groupes mentionnés précédemment mais qui reflète l'intérêt du mouvement pour les questions de santé ;
- Provenir d'associations diverses de par leurs missions et les thématiques qui y sont abordées ou être chercheur/chercheuse.

L'échantillon entend représenter une diversité de membres du mouvement tant par le type d'association qu'ils représentent que par leur fonction dans le mouvement. Les caractéristiques des interviewés sont reprises en annexe (voir Annexe n° 3).

Les dix membres du mouvement constituant notre échantillon correspondent aux personnes contactées durant notre recherche et qui ont accepté de passer l'entretien individuel. La taille de cet échantillon peut paraître plutôt réduite mais l'objectif de notre recherche n'est pas de réaliser une étude statistique basée sur un échantillon représentatif et significatif. Notre échantillon est donc suffisant pour établir une recherche exploratoire autour du mouvement.

Cependant, il est également important de mentionner que nous sommes conscients des faiblesses de notre échantillon et que nous aurions souhaité pouvoir interviewer des personnes provenant des administrations publiques, des cabinets politiques, de la Commission européenne, etc. Malheureusement, la période actuelle nous a déjà posé énormément de difficultés pour atteindre les membres du mouvement AiA et le temps nous manquait. De plus, même si nous avons effectué un stage dans l'une des associations-membre du mouvement (Le Réseau des GASAP), le contexte sanitaire nous a empêchés de rencontrer en personne davantage de membres d'AiA. Nous avons tout de même assisté à un séminaire ainsi qu'à deux réunions autour de la stratégie *Good Food* auxquels AiA a participé.

Enfin, outre les données qualitatives récoltées lors des entretiens, nous nous sommes également basés sur des données provenant de la littérature grise du mouvement (voir point 2)

4. Élaboration du guide d'entretien :

Notre guide d'entretien (voir Annexe n° 3 bis), outil primordial dans la tenue d'entretiens, avait pour objectif de récolter des informations spécifiques concernant notre travail de recherche.

Nous avons élaboré notre guide d'entretien à la suite des recherches théoriques analysées dans le second chapitre de ce mémoire. Il a ensuite évolué au fur et à mesure de nos lectures, de nos entretiens individuels et de nos questionnements de recherche.

Comme expliqué précédemment, nos entretiens furent semi-structurés impliquant que notre guide d'entretien n'était pas entièrement développé. En effet, il comprenait les principaux thèmes et les principales questions mais était assez ouvert pour nous permettre de rebondir aux réponses des interviewés lorsque le besoin s'en faisait sentir (Demoncey, 2016).

Nous avons généralement préféré les questions « comment ? » et « quoi ? » au « pourquoi ? » qui demande une justification plutôt qu'une explication (Demoncey, 2016). Toutes les questions

du guide d'entretien étaient ouvertes afin d'amener l'interviewé à entamer une réponse processuelle détaillant par des exemples son parcours, ses réflexions, ses interrogations, etc. Nous avons majoritairement porté attention à ce que les questions n'influencent pas les réponses des interviewés en choisissant nos mots avec soin (Demoncy, 2016).

Le guide d'entretien se décomposait en plusieurs parties : une présentation succincte de l'objet de recherche et de l'interviewé ; une discussion sur le mouvement (historique, points forts, points négatifs, etc.) ; une discussion sur le groupe de travail dont l'interviewé fait partie et l'impact que leur travail a pu avoir au niveau politique ; une discussion sur les freins à la transition agroécologique dans le cadre du mouvement. Le guide d'entretien se terminait par une question ouverte poussant l'interviewé à approfondir certains points ou à en faire émerger de nouveaux.

5. Entretiens individuels :

Nos entretiens semi-structurés ont permis de laisser place à la spontanéité durant les entretiens. Nous avons bénéficié des questions préparées dans le guide d'entretien et avons en tête les différents thèmes que nous voulions aborder. Nous avons régulièrement adapté nos entretiens au cours de la discussion et n'avons pas forcément suivi le déroulement exact de notre guide d'entretien initial. Nous avons également coconstruit les entretiens avec nos interviewés et, de ce fait, avons parfois posé des questions qui n'étaient pas prévues afin de clarifier certains propos ou d'en approfondir d'autres. Nous avons autant que possible laissé courir la conversation de manière informelle.

La durée des entretiens était variable avec une moyenne d'une heure. Cette durée a varié en fonction des personnes interviewées, selon leur personnalité, leur fonction et leur investissement dans le mouvement. Ainsi, l'entretien avec la coordinatrice, qui occupe une position centrale dans le mouvement, a duré deux heures.

En ces temps de pandémie, les entretiens ne pouvaient avoir lieu en face à face, comme de coutume. Nous avons donc eu recours aux vidéoconférences « Zoom ».

6. Traitement des données :

Après avoir prévenu les interviewés, les entretiens individuels ont été enregistrés à l'aide des enregistrements vidéos proposés par l'application « Zoom ». Nous les avons ensuite écoutés et retranscrits quasiment intégralement ; quelques passages ont été ôtés car ils n'étaient pas pertinents vis-à-vis de notre sujet de recherche.

Les retranscriptions ont finalement été analysées en profondeur tout en prenant soin d'interpréter les discours des interviewés dans leur contexte particulier. Cette analyse s'est passée en deux temps : une analyse par entretien, c'est-à-dire suivant la chronologie du discours, puis une analyse par thématique, c'est-à-dire que nous avons codé chaque fragment d'entretien pour les réarranger en une liste de catégories et faire apparaître les thèmes principaux. Finalement, nous avons pu envisager de construire des hypothèses explicatives (Aubin-Auger *et al.*, 2008 ; Demoncy, 2016). Notons que ces thèmes n'ont pas été définis par leur fréquence mais par l'intérêt qu'ils apportaient à la recherche. De plus, l'analyse s'est basée sur un corpus théorique (voir chapitre 1 et 2) afin d'éviter de la construire sur base de nos propres croyances (Aktouf, 1987).

7. Difficultés opérationnelles :

Durant notre recherche, nous avons fait face à diverses difficultés opérationnelles liées majoritairement à la collecte des données, au niveau :

- Du manque de réponses : Près de dix membres du mouvement n'ont jamais répondu à notre demande d'entretien. Parmi les dix participants, la majorité n'a répondu qu'après deux ou trois rappels, ce qui a élargi le calendrier des entretiens.
- De la crise sanitaire : Elle nous a empêchés de rencontrer personnellement les différents membres du mouvement et nous a forcés à faire des entretiens par vidéoconférence. Ce mode d'entretien nous a souvent déforcés à cause de problèmes de connexion Internet ou en rendant les entretiens moins naturels. Elle a également empêché la tenue de plusieurs entretiens.

8. Protection des données personnelles :

Les interviewés font tous partie du mouvement *Agroecology in Action* et leurs propos lors des entretiens pourraient être mal perçus par le reste du mouvement à qui nous ferons parvenir ce travail. Nous avons donc demandé aux différents interviewés s'ils préféreraient garder l'anonymat. L'un d'entre eux l'a demandé. Dans un souci de respect de leur volonté, seule cette personne s'est vue anonymisée. Son nom et prénom a été remplacé par un numéro et les éléments des retranscriptions qui lui sont directement liés ont été ôtés.

CHAPITRE 4 : CONTEXTUALISATION

Les 9 et 10 décembre 2016, 400 à 600 personnes participent à une première en Belgique : un forum sur le thème de l'agroécologie et l'alimentation solidaire (Hermesse *et al.*, 2017) qui rassemble divers acteurs, principalement francophones mais aussi néerlandophones. L'évènement sera le point de départ d'un mouvement qui fait exister l'agroécologie et l'alimentation solidaire au niveau belge depuis près de cinq ans. Ce chapitre a pour intention de définir en profondeur ce qu'est *Agroecology in Action* (ou AiA) en tant que mouvement social porteur de changement.

1. Le RéSAP à l'origine du mouvement :

Le mouvement AiA n'est pas le fruit du hasard. Si en 2015 Stéphane Desgain du CNCD 11.11.11 a lancé l'idée du forum, l'évènement s'est organisé à la suite des nombreuses discussions au sein du RéSAP, le « Réseau de soutien à l'agriculture paysanne ». Celui-ci, créé en 2010 (Terre-en-Vue, 2019), soutient l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire au moyen d'actions et de mobilisations collectives. Réseau très informel composé de différentes ONG et organisations paysannes, il a répondu à l'appel de la *Via Campesina* de lancer la journée internationale des luttes paysannes dont la première édition eut lieu en 2014 en Belgique (RéSAP, 2019). Au fil des années, le RéSAP coordonna la création de plusieurs initiatives : la Plateforme pour la souveraineté alimentaire, l'association Terre-en-Vue, les Brigades d'actions paysannes et, finalement, le forum de 2016 et le mouvement *Agroecology in Action*.

2. Composition du mouvement :

Le forum de 2016 fut le lancement d'une forte dynamique autour de l'agroécologie et de l'alimentation solidaire rassemblant une diversité d'acteurs portant un discours radical pour la transition du système agroalimentaire et de la société en général. Avant de s'intéresser à la définition du mouvement, à ses objectifs et à son inscription dans un mouvement international, il est important de comprendre « *qui fait ce mouvement* ».

Tout d'abord, l'idée première du forum était de créer un mouvement national autour de l'agroécologie et de l'alimentation solidaire. Malheureusement, l'ambition nationale d'AiA s'est rapidement éteinte. En effet, comme l'explique très justement Barbara Van Dyck (Annexe n° 8), chercheuse et membre d'AiA, le mouvement était plus ancré du côté francophone que néerlandophone, le RéSAP étant lui-même composé de membres francophones. Si une

représentante de Greenpeace devait porter le mouvement du côté flamand, la collaboration prit fin pour des raisons organisationnelles. De plus, les associations flamandes étaient déjà en train de se constituer autour du réseau *VoedselAnders* inspiré du réseau du même nom aux Pays-Bas. Barbara Van Dyck (Annexe n° 8) nous rappelle également que l'agriculture est une compétence régionalisée. Il est donc plus compliqué de « *faire mouvement* » autour d'une question liée à une compétence qui n'est pas fédérale. En outre, notons que la Flandre est davantage tournée vers l'agriculture industrielle et intensive que ses deux régions sœurs, empêchant encore davantage une forte mobilisation autour de l'agroécologie (Van Hemert & Peeters, 2020). Depuis, le mouvement AiA poursuit son action en Région wallonne et en Région Bruxelles-Capitale, côte à côte avec le mouvement flamand. Depuis 2019, AiA a d'ailleurs davantage de liens avec le *BoerenForum* qui porte la voix paysanne en Flandre comme alternative aux organisations dominantes comme le *Boerenbond* (Agroecology in Action, 2019).

Actuellement, *Agroecology in Action* se compose de plus ou moins 35 organisations francophones travaillant sur des thématiques très différentes et à des échelles variables. Le mouvement se définit lui-même comme « *un mouvement qui rassemble des paysan·nes et des petit·es producteurs·rices, des associations et des collectifs citoyens engagés pour l'alimentation durable, des groupes de mangeur·euses responsables et solidaires, des chercheur·euses, des coopératives, des ONG, des défenseur·euses de l'environnement, des PME de l'économie sociale et solidaire, des acteurs·rices de la santé et de la lutte contre la précarité* » (Agroecology in Action, n.d.). Ainsi, on retrouve aussi bien des organisations environnementales, telles que Natagora ou Greenpeace, que des organisations paysannes comme le MAP, mais aussi des organisations de plaidoyers telles que le CNCD-11.11.11 ou des chercheurs et chercheuses, notamment Noémie Maughan de l'Agroecology Lab et Barbara Van Dyck impliquée dans le RéSAP. Notons également la particularité d'AiA de faire converger les luttes en intégrant les questions de précarité, d'inclusion et de santé grâce à l'alliance avec le RWLP (Réseau wallon de lutte contre la pauvreté), la Mutualité chrétienne et, auparavant, avec Solidaris. De plus, certaines organisations travaillent à une échelle locale, comme le Réseau des GASAP, tandis que d'autres ont des liens plus internationaux (Agroecology in Action, 2019). Selon Éléonore Barrelet (Annexe n° 6), « *cette diversité fait partie des racines d'AiA car l'agroécologie ne peut pas être une discipline qui s'envisage uniquement via l'aspect environnemental ou social ou économique...c'est une discipline qui doit être transdisciplinaire (...)* ».

Ces différents acteurs sont impliqués de manière variable. Le mouvement est en effet organique, basé sur le temps et l'énergie que chacun peut y investir. En 2019, AiA a fait un état des lieux de ses membres et les a divisés en plusieurs catégories selon leur investissement (Agroecology in Action, 2019 ; Agroecology in Action, 2019 bis.) :

- Les sympathisants : On y retrouve des organisations qui ont un lien avec AiA et se mobilisent ponctuellement mais qui n'ont pas la possibilité d'être membre actif. Les sympathisants, tels « Entraide & Fraternité » ou le RWLP, « *font nombre* ».
- Les actifs : Ces organisations, telles que la CATL (Ceinture Aliment-Terre Liégeoise) ou le Réseau des GASAP, sont investies dans le mouvement par des groupes de travail ou l'élaboration d'événements. Elles sont consultées et ont un pouvoir de décision sur les sujets importants.
- La coordination : Représentante de la diversité des acteurs d'AiA, la coordination, outre les deux coordinateurs employés, prend seule les décisions de faible importance, discute des financements et de la stratégie générale. On pense notamment à FIAN Belgium, au MAP (Mouvement d'Action Paysanne) et à la FUGEA, le syndicat agricole.
- Les nouveaux venus : Ils participent au mouvement mais n'ont pas de pouvoir de décision avant leur adhésion officielle. En 2019, il y avait notamment le Réseau des Consommateurs Responsables et WORMS ASBL.

3. Définition du mouvement :

Agroecology in Action se définit comme un mouvement social composé de membres favorisant la transdisciplinarité. Comme présenté dans le chapitre 2 (voir point 1), un mouvement social « *est la conduite collective organisée d'un acteur luttant contre son adversaire pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète* » (Touraine, 1978, p.104). L'historicité est le travail de la société sur elle-même, c'est-à-dire que « *les acteurs ne sont pas dans l'Histoire, ils la font* » (Dumazedier, 1974, p.602). Un mouvement social est donc l'acteur principal de l'action sociale et de la société à travers les conflits, ici avec le modèle agroindustriel et, plus largement, le néolibéralisme. Il entend agir sur l'Histoire et sa direction. Enfin, *Agroecology in Action* en tant que mouvement social défend une autre société et non une société plus moderne (Touraine, 1978).

3.1. Attachement international :

Le mouvement AiA « *agit concrètement en faveur de la transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires* » (Agroecology in Action, n.d.). Cet objectif

s'inscrit dans un mouvement social européen et international. En effet, Éléonore Barrelet (Annexe n° 6), la coordinatrice du mouvement, explique qu'AiA « *revendique un attachement au mouvement Nyéléni-Europe, à la Déclaration internationale sur l'agroécologie, à VoedselAnders Pays-Bas et à la déclaration sur l'agroécologie de la Via Campesina* ».

Le mouvement Nyéléni-Europe, organisé en 2011 en Autriche, fait écho au Forum international pour la Souveraineté Alimentaire qui eut lieu à Nyéléni, au Mali, en 2007. Ce mouvement revendique la souveraineté alimentaire comme facteur de changement des systèmes agroalimentaires, mais aussi de la société dans son ensemble (Nyeleni Europe, 2011). La souveraineté alimentaire, selon la vision de la *Via Campesina*, se définit comme « *le droit des populations, de leurs pays ou unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers* » (Le Réseau des GASAP, 2021). La souveraineté alimentaire comprend également « *des mouvements de défense de l'agroécologie paysanne, de la justice climatique et environnementale, des droits des paysan.ne.s, de la réforme agraire, et de la dignité et des droits des migrant.e.s et travailleur.se.s salarié.e.s, des pêcheur.se.s et autres. C'est cette convergence de luttes et de mouvements qui définit la souveraineté alimentaire et donne de la profondeur et de la force (...)* » (Anderson, 2018, p.12). En 2015, lors du Forum international sur l'Agroécologie, cette dernière fut également considérée « *comme une forme de résistance majeure à un système économique qui place le profit avant la vie* » (Déclaration du Forum international sur l'agroécologie, 2015, p.2).

Le mouvement s'appuie également sur les rapports scientifiques comme celui de l'IAASTD, les rapports des symposiums internationaux sur l'agroécologie de la FAO et le rapport sur l'agroécologie d'Olivier De Schutter, ex-rapporteur aux Nations Unies pour le droit à l'alimentation. Tous démontrent l'intérêt de l'agroécologie pour l'environnement, les conditions de vie des producteurs, les économies locales, la santé, mais aussi la sécurité et la résilience alimentaires (FAO, 2018). En effet, dans son rapport, Olivier De Schutter (2011) défend que l'agroécologie puisse accroître la production agricole avec des effets bénéfiques sur l'environnement. En conséquence, elle augmente l'accès à l'alimentation et, surtout, les revenus ruraux. La pauvreté étant la première cause de la faim dans le monde, l'agroécologie est la solution adéquate pour garantir le droit à l'alimentation pour tous.

3.2. Objectifs :

AiA est un mouvement qui s'inscrit dans une lutte internationale contre la vision néolibérale et ses conséquences sociales, environnementales et économiques. Le mouvement promeut la

transition vers des systèmes agroécologiques et solidaires dans le cadre de la souveraineté alimentaire à travers des initiatives paysannes et citoyennes mais aussi un travail de plaidoyer politique (Agroecology in Action, 2016). Notons que l'agroécologie est définie par le mouvement comme « *un ensemble de pratiques agricoles visant le recyclage de la biomasse, des conditions de sols favorables à la croissance des plantes sans dépendance aux intrants externes issus de la chimie de synthèse, une diversité des espèces et ressources génétiques dans le temps et l'espace, les synergies biologiques pour une biodiversité fonctionnelle et un ensemble de pratiques socioéconomiques visant le développement de systèmes agroalimentaires locaux, démocratiques, basés sur des échanges économiques ancrées dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, respectant des conditions d'emploi et de travail dignes, et assurant l'autonomie des producteur-rices dans la prise de décision* » (Agroecology in Action, 2021, p.2).

En 2016, à l'issue du forum qui a vu naître le mouvement, les participants ont établi une Déclaration d'engagement à laquelle tout nouveau membre doit adhérer. Celle-ci définit les objectifs du mouvement en cinq axes stratégiques travaillés à partir des visions internationales sur l'agroécologie et l'alimentation solidaire (Agroecology in Action, 2016) :

- Transformer les modes de production vers des systèmes de production agroécologique ;
- Promouvoir des modes de consommation agroécologiques basés sur des marchés territoriaux et des circuits courts entre producteurs et consommateurs ;
- Défendre les droits humains, en particulier le droit à une alimentation adéquate pour toutes et tous et des conditions de travail décentes pour les producteurs et les travailleurs des systèmes alimentaires ;
- Protéger les terres agricoles, les ressources naturelles et les biens communs ;
- Renforcer le mouvement social et politique pour l'agroécologie et l'alimentation solidaire et revendiquer une gouvernance démocratique des systèmes alimentaires et des politiques publiques intégrés.

Selon les différents entretiens individuels et la note stratégique du mouvement (Agroecology in Action, 2016 bis.), ses objectifs sont également de : mettre en réseau une diversité d'acteurs ; élargir le mouvement à d'autres acteurs et à d'autres thématiques ; renforcer le sentiment d'appartenance pour « faire mouvement » ; se former par l'échange ; structurer le mouvement autour de revendications collectives afin d'avoir plus de poids au niveau politique ;

« rassembler, soutenir, multiplier les nombreux dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique » (Agroecology in Action, n.d.).

4. Organisation collective et organique :

Comme le précise Éléonore Barrelet (Annexe n° 6) : « *l'idée n'est pas uniquement de connecter des membres, mais aussi de travailler collectivement (...)* ». Ainsi, *Agroecology in Action* est un collectif organisé selon une structure organique fonctionnant par *clusters*. Selon Jocelyne Robert (citée dans Dauby, 2019), ce type d'organisation se caractérise par une structure horizontale dans laquelle le pouvoir décisionnel est décentralisé, les règles sont restreintes, les tâches sont flexibles et redéfinies à intervalles réguliers, et la communication est généralement informelle. Ce fonctionnement par réseau, appelé « adhocratique » par Nizet et Pichault (2000), s'explique par la création de différents groupes de travail au sein du mouvement qui peuvent s'organiser de manière totalement autonome.

Notons que le mouvement favorise une politique *bottom-up*, considérée par Isabelle Pybourdin (2009) comme des procédures participatives partant du terrain, en opposition à l'approche *top-down* qui renvoie à une procédure hiérarchique et à sens unique provenant du « haut ».

Si l'horizontalité est privilégiée dans le mouvement, il est tout de même intéressant de mentionner qu'il se targue de deux coordinateurs rémunérés au sein du groupe de travail « Coordination », la première, Éléonore Barrelet, employée depuis 2018 tandis que le second est fraîchement arrivé en avril 2021. AiA ne possédant pas de statut juridique propre (Annexe n° 6), ces derniers sont engagés par FIAN Belgium qui représente le pilier administratif du mouvement. Selon Vincent Dauby (2019, p.32), le rôle de la coordination est de « *permettre le bon fonctionnement global de l'ensemble tout en s'assurant que les valeurs et principes qui dirigent une organisation organique soient maintenus* ». Comme le dit Éléonore Barrelet (Annexe n° 6) : « *AiA, ce n'est pas moi* ». Toutefois, le rôle de la coordination reste primordial ; Nizet et Pichault (2000) expliquent que, dans ce genre de mouvement, la direction de l'organisation a un rôle actif, notamment au niveau des décisions stratégiques.

Finalement, le mouvement se construit à partir de la motivation et de la disponibilité de chacun et chacune, soit un engagement basé sur un partage d'idéaux, de valeurs et d'objectifs (Nizet et Pichault, 2000). En effet, en dehors des deux coordinateurs, les personnes impliquées dans le mouvement ne sont pas rémunérées. Leur travail est bénévole bien qu'en tant que représentants des organisations-membres, ils soient employés par ces organismes (Dauby, 2019).

5. Organisation en groupes de travail :

Le mouvement *Agroecology in Action* s'organise en différents groupes de travail (voir supra) selon les intérêts et l'énergie des différents membres. François Allaire (2000) explique qu'un groupe de travail se réfère à un « *regroupement d'un nombre restreint de personnes aux ressources complémentaires dans la poursuite d'un objectif commun ; ce regroupement peut être permanent ou temporaire, autonome ou rattaché à une organisation qui l'englobe, à but lucratif ou non.* » (p.97). Ainsi, Amaury Ghijselings du CNCD-11.11.11 racontait (Annexe n° 9) que le mouvement fonctionnait par vagues : l'activité connaît souvent des pics avant de retomber pour mieux repartir ensuite. Les groupes de travail résultant de cette énergie ont suivi la même tendance lorsqu'ils ont eu la chance d'exister, certains rentrant parfois dans une phase de dormance après plusieurs mois d'activité intense.

On dénombre plusieurs groupes de travail, ou « GT », au fil de l'histoire du mouvement. Certains n'ont jamais dépassé le stade d'idée, comme le GT Producteurs, tandis que d'autres oscillent entre phases d'activité et de flottement, comme le GT Féminisme. Notons que certains GT qui n'ont pas été concrétisés pourraient l'être dans le futur lorsque le contexte organisationnel y sera plus propice. Toutefois, plusieurs groupes se sont installés dans la durée au sein d'AiA. Nous nous attarderons principalement sur trois d'entre eux qui ont un intérêt particulier pour ce mémoire : le GT Plaidoyer, le GT Bruxelles et le Résap, considéré comme pôle « mobilisation ». Voici une brève présentation de ces trois groupes dont le travail sera présenté plus en profondeur dans le chapitre 5 :

– Le GT Plaidoyer a été formalisé au début de l'année 2018 suite à la Mise au Vert de 2017 (voir point 6.). Celui-ci est composé d'une trentaine de personnes, dont une dizaine formant le noyau dur. On y retrouve FIAN Belgium, le MAP, la FUGEA ou encore le CNCD-11.11.11. Le défi de ce GT est de construire une vision politique d'ensemble pour porter des revendications communes auprès des autorités politiques, principalement wallonnes.

– Le GT Bruxelles est quant à lui plus récent étant donné qu'il a été officiellement créé au début de l'année 2021, bien qu'il ait travaillé de manière informelle depuis la fin de l'année 2019. Alors que le GT Plaidoyer est plutôt en contact avec la Région wallonne et les questions transversales au niveau national, le GT Bruxelles est entièrement et uniquement impliqué dans le plaidoyer politique au niveau bruxellois. Depuis sa création, le groupe travail se concentre principalement sur la stratégie *Good Food*, une initiative du gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale, et la coconstruction de la stratégie *Good Food 2.0*.

– Enfin, le RéSAP (voir point 1.) constitue le pôle « mobilisation » d’AiA. Lorsque le mouvement apparut, la question fut posée de savoir si AiA créerait un pôle « mobilisation » alors qu’il y avait de plus en plus de demandes de soutenir d’autres initiatives partageant les mêmes valeurs, idéaux et objectifs en Belgique. Comme tous les membres du RéSAP étaient impliqués dans le mouvement AiA et que la mission du réseau informel était déjà de soutenir des mobilisations, notamment au travers de la journée internationale des luttes paysannes, il a été décidé que celui-ci représenterait le pôle « mobilisation » d’*Agroecology in Action*. Toutefois, le RéSAP garde une totale autonomie et est assuré d’avoir le soutien d’AiA. L’intérêt est néanmoins important car les échanges avec les membres d’AiA, si divers soient-ils, donnent une plus-value au discours du RéSAP lors de ses mobilisations.

6. Redéfinitions stratégiques et structuration :

Dans un mouvement aussi diversifié, basé sur le respect des énergies et du temps de chacun, et divisé en différents groupes de travail, le besoin de s’accorder sur les objectifs et la stratégie du mouvement s’est rapidement fait ressentir.

En 2017, le mouvement se rassembla lors d’une « Mise au vert » suite à la création de la Déclaration d’engagement en décembre 2016. Cette rencontre fut primordiale pour AiA, tant pour « faire mouvement » que pour définir ses priorités. Ainsi, plusieurs chantiers à court et moyen terme furent établis selon un agenda précis. On retrouve notamment la volonté de systématiser l’état des lieux du mouvement pour identifier ses forces et faiblesses, de renforcer la dynamique de mouvement entre ses membres et avec des acteurs extérieurs, ainsi que de consolider la convergence des luttes (Agroecology in Action, 2017). Ce dernier point permit le rapprochement avec les acteurs de la santé et de la lutte contre la précarité afin de lier l’agroécologie à l’idéal d’une alimentation saine pour toutes et tous. Cette thématique fait depuis partie de la colonne vertébrale du mouvement.

Deux ans plus tard, une seconde Mise au Vert fut organisée, suivie d’une Mise au Clair, pour finaliser le travail (Agroecology in Action, 2019 bis.). Ce moment fut important pour AiA car il a permis de clarifier plusieurs points au niveau de la gouvernance : la gestion des nouveaux membres (voir point 2), les différents niveaux de participation des membres (voir point 2), le processus de prise de décision (voir point 2), les besoins stratégiques du mouvement et la comptabilité d’AiA. Ces deux rencontres permirent également de définir ce que le mouvement avait déjà mis en place et ses objectifs pour le futur. Eléonore Barrelet (Annexe n° 6) raconte

également que ceci a abouti à « *des prises de décision qui ont été collectivement formulées* », témoignant de l'importance du travail en intelligence collective au sein du mouvement.

Finalement, suite aux deux rassemblements de 2019, *Agroecology in Action* a décidé de se rencontrer une fois par an pour une Réunion Stratégique Annuelle ou « RSA ». En 2019, cette RSA fut l'occasion de faire le tour des actualités du mouvement, de visualiser l'évolution des membres, mais aussi de réfléchir et débattre via des présentations des mouvements-frères au nord du pays et des acteurs de la précarité promouvant la nécessité d'une convergence des luttes, d'une transdisciplinarité des visions au sein d'AiA. Cette journée se termina par des tables de discussion qui ont permis de démarrer de nouveaux groupes de travail (*Agroecology in Action*, 2019). Malheureusement, en 2020, cette réunion stratégique dut avoir lieu en ligne, ce qui amoindrit la profondeur de l'exercice.

7. Actions politiques :

Le mouvement, à travers les GT « Plaidoyer » et « Bruxelles », organise un travail de plaidoyer politique pour que les Régions wallonne et bruxelloise soutiennent la transition agroécologique et un changement profond de notre système agroalimentaire. Le mouvement soutient également de nombreuses mobilisations telles que les journées internationales de luttes paysannes. Le tableau en annexe (voir Annexe n° 4) reprend les grands travaux politiques d'AiA.

8. Conclusion :

À travers ce chapitre, nous avons pu entrevoir l'histoire du mouvement, depuis ses origines jusqu'à son état actuel. Ses racines s'ancrent tant dans la diversité des acteurs qui sont rassemblés autour d'objectifs communs que dans son attachement à un mouvement international. Par un travail collectif, la structure organique a su « *faire mouvement* », profitant de l'énergie de ses membres pour travailler en autonomie au sein des différents groupes de travail. Les nombreuses rencontres organisées ont permis de clarifier les positionnements du mouvement, son processus de gouvernance et ses projets à court, moyen et long terme.

Au fil des années, *Agroecology in Action* a ainsi évolué pour devenir un groupement fort portant des revendications communes radicales en Belgique francophone, mais aussi à une échelle internationale, afin d'obtenir un changement des systèmes agroalimentaires et de la société en général.

CHAPITRE 5 : RÉSULTATS

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats obtenus à la suite des entretiens individuels avec les membres d'*Agroecology in Action*. Les résultats sont développés en deux étapes : les travaux du mouvement et leurs impacts politiques, puis les freins à la transition agroécologique en Belgique francophone.

1. Impacts politiques du mouvement :

Si aucune politique propre à l'agroécologie n'a encore été lancée dans les différentes régions belges, *Agroecology in Action* s'emploie dans ce but à faire pression sur la classe politique. Cette partie a pour objectif de présenter les divers travaux du mouvement et leurs impacts politiques, qu'il s'agisse de l'influence multiple des travaux du mouvement sur les politiques, qu'elle soit idéologique et psychologique ou plus concrète, comme de l'intégration du mouvement à des stratégies politiques.

Les résultats sont divisés en sous-points relatifs aux trois groupes de travail qui nous intéressent : le RéSAP, le GT « Plaidoyer » et le GT « Bruxelles ».

1.1. Le RéSAP :

Le RéSAP, soit le pôle « mobilisation » du mouvement, coordonne principalement la journée mondiale des luttes paysannes du 17 avril. Durant cette journée, le RéSAP associe un cas local à la lutte paysanne belge et mondiale dans l'idée d'être moins déconnectés de la réalité en tant qu'associations et de fournir un soutien concret à des agriculteurs ou citoyens. La mobilisation à Perwez en 2017 en fut représentative. Celle-ci consista, avec succès, à soutenir des agriculteurs qui allaient se faire expulser de leurs terres pour construire une route. Ce fut un moment marquant car, selon Damien Charles : « *derrière la victoire des terres agricoles, il y a la victoire d'un argumentaire politique. Ce ne sont pas juste des terres agricoles préservées mais comment elles ont pu être préservées par un combat de mouvement social et avec un argumentaire privilégiant la souveraineté alimentaire [qui est important]* » (Annexe n° 7).

En 2021, le RéSAP a dénoncé l'installation d'une méga-usine à frites de la firme Clarebout à Frameries. La mobilisation consistait à soutenir le collectif « la Nature sans Friture » à travers un rassemblement devant le site, des animations, etc. La mobilisation dénonçait « *le modèle plus général qui se cache derrière le modèle agroindustriel d'export qui est totalement incohérent avec le discours et les engagements pour la relocalisation, la résilience, etc.* »

(Manuel Eggen, Annexe n° 10). En effet, l'agrobusiness de la patate produit près de 16 fois les besoins alimentaires du pays. Que ce soit par l'utilisation intensive de pesticides ou la promotion de traités internationaux, cette industrie est désastreuse pour l'environnement et les conditions de travail des producteurs (RéSAP, 2021 ; Agroecology in Action, 2021 bis.).

Le RéSAP a donc engrangé plusieurs succès au niveau local mais aussi au niveau de son argumentaire politique.

1.2. Le GT « Plaidoyer » :

Pour rappel, le GT « Plaidoyer » vise à construire une vision politique d'ensemble dans le mouvement pour porter des revendications communes auprès des autorités politiques, principalement wallonnes.

1.2.1. Mobilisation à Frameries :

Le groupe de travail « Plaidoyer » travaille en collaboration avec le RéSAP et a notamment soutenu la mobilisation à Frameries en écrivant une carte blanche dénonçant le projet d'usine à frites et le modèle sur lequel il se base. Selon Manuel Eggen, l'intérêt du groupe de travail était alors de montrer qu'il « *ne s'agit pas que d'un enjeu local (...), mais c'est vraiment le système agricole derrière qui va à l'encontre des engagements [de la Région]* » (Annexe n° 10). Cette carte blanche, signée par de nombreuses associations et collectifs, est parue dans le journal « La Libre ».

Après de nombreuses interpellations en ligne, AiA a envoyé ses revendications aux différents ministres du gouvernement wallon, au Parlement wallon et au ministre fédéral de l'agriculture, David Clarinval (Agroecology in Action, 2021 bis.). Le mouvement a reçu plusieurs réponses positives, notamment du Ministre-Président de la Région Wallonne Elio Di Rupo. Nous ne pouvons cependant pas parler d'une victoire car, si les membres du Parlement ont été convaincus, le ministre wallon de l'Agriculture, Willy Borsus, n'a pas donné de réponse claire. En outre, le MR dont il fait partie a évoqué dans la presse qu'il restait favorable au projet de Clarebout et pensait plutôt le déplacer sur un autre site. Notons que l'industrie de la pomme de terre est la plus lucrative en Région wallonne (Belpotato, 2021) et qu'il est peut-être naïf de penser que cela pourrait changer aussi rapidement. Toutefois, il faut rappeler qu'AiA soutient une transformation radicale de la société et du système agroalimentaire. Ainsi, la mobilisation continue et AiA affirme que les lignes bougent. Par exemple, la ministre de l'Environnement,

Céline Tellier, a publié une vidéo et un communiqué dénonçant le « modèle patate belge » (Agroecology in Action, 2021 ter.).

1.2.2. Les mémorandums pour les élections locales et régionales :

En 2018, le groupe de travail a envoyé à l'ensemble des communes wallonnes un mémorandum pour les élections locales basé sur la Déclaration d'engagement du mouvement. Ce document revendiquait notamment la garantie du droit à l'alimentation pour tous, le soutien à la transition agroécologique et aux nouveaux paysans, ou encore la promotion des modes de consommation agroécologiques locaux. Il contenait également des pistes pour atteindre ces revendications, notamment la mise à disposition des terres publiques à des projets agroécologiques afin de protéger les terres agricoles et les ressources naturelles (Agroecology in Action, 2018). S'il y a eu quelques rencontres politiques et ateliers d'appropriation, le mouvement n'a pas eu les capacités de faire un suivi complet. Selon Manuel Eggen, *« pour être efficace, tu dois aller rencontrer les gens parce que le document, ils ne vont pas le lire. Si tu veux vraiment avoir un impact jusqu'au bout, il faudrait faire ce suivi, ce qui est infaisable pour nous. (...) Il faudrait dédier plus d'énergie pour rencontrer le conseiller du parti sur ces questions alimentaires et faire ça pour les différents partis politiques (...) »* (Annexe n° 10). Notons que cette incapacité de suivi est notamment due au manque de temps, d'énergie et de financement des membres du mouvement.

En 2019, le mémorandum pour les élections locales fut retravaillé et transposé pour les élections régionales puis envoyé à tous les partis wallons. Parmi les revendications, nous retrouvons notamment la défense d'un changement des règles du commerce international, la préservation des terres agricoles ou encore la promotion d'une PAAC⁹ favorisant un modèle agroalimentaire sain, durable, juste et respectant les droits humains (Agroecology in Action, 2019 ter.). Ce mémorandum contenait également des pistes pour atteindre les revendications du mouvement. Toutefois, le travail fut moins poussé et moins suivi par le groupe de travail.

1.2.3. Relocalisation des systèmes alimentaires et transition agroécologique :

En 2020, la journée mondiale des luttes paysannes, annulée à cause de la crise sanitaire, fut remplacée par un plaidoyer autour de la relocalisation des systèmes alimentaires et de la transition agroécologique. Il prit la forme d'une carte blanche qui mit en lumière l'urgence de relocaliser les systèmes alimentaires et de soutenir la transition, d'autant plus vu le contexte

⁹ Politique Agricole et Alimentaire Commune.

sanitaire qui a fragilisé le marché mondial dont nous sommes dépendants (Agroecology in Action, 2020). Cette note fut reprise par l'Alliance résilience alimentaire¹⁰ qui a établi des recommandations pour le plan de relance du gouvernement fédéral.

Un document de revendications politiques fut ensuite envoyé aux ministres Borsus¹¹, Di Rupo, Morreale¹² et Tellier¹³ (Agroecology in Action, 2020 bis.). Forte de réponses positives, la campagne s'est concentrée sur le ministre Borsus que le mouvement a pu rencontrer. Cette entrevue fut un défi pour le GT « Plaidoyer » mais elle a permis au mouvement de se faire connaître du ministre qui a depuis utilisé quelques revendications d'AiA dans ses allocutions. Selon Éléonore Barrelet, *« on a semé une graine mais encore faut-il qu'elle germe. (...) Bien sûr, nous n'avons pas changé le système alimentaire wallon. Il nous a entendus, peut-être pas écoutés »* (Annexe n° 6).

Toutefois, d'autres rencontres ont porté leurs fruits, notamment celle de l'Alliance résilience alimentaire avec le cabinet de la ministre de la Santé qui a permis d'entamer des discussions sur la transversalité de l'alimentation, notamment par la mise à disposition de produits locaux dans les épiceries sociales (Alliance résilience alimentaire, 2020). Ce sont surtout les discussions avec le cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement qui sont les plus encourageantes. En effet, à travers l'Alliance, AiA a poussé la ministre à s'investir pour la relocalisation des systèmes alimentaires. Depuis, son appel à projets « Relocalisation » a permis de soutenir 46 projets pour un montant de près de 12 millions d'euros (Céline Tellier, 2020).

1.2.4. La nouvelle PAC :

Le mouvement a « pris le train en retard » concernant la réforme de la PAC car le GT « Plaidoyer » avait estimé qu'il n'était pas assez outillé pour s'attaquer à ce sujet. Finalement, le groupe de travail s'est positionné en octobre 2020 suite à l'adoption *express* de la nouvelle PAC, en relative inadéquation avec les objectifs du *Green Deal*. En effet, il faut mentionner que l'on observe tout de même une certaine verdisation de la PAC, bien qu'elle soit assez faible étant donné l'équilibre complexe à trouver entre la dimension économique, environnementale et les conditions de vie des producteurs. Manuel Eggen continue : *« d'autant plus que la*

¹⁰ Alliance informelle rassemblant les initiatives sur la relocalisation alimentaire dont fait partie AiA.

¹¹ Vice-Président de la Wallonie, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.

¹² Vice-Présidente et Ministre wallonne de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.

¹³ Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.

réforme de la PAC se veut fortement décentralisée (...). Ça faisait donc plus de sens que nous, en tant que mouvement national, on s'y attaque » (Annexe n° 10). Le GT a alors cosigné plusieurs interpellations dans le cadre de la campagne européenne « Withdraw the CAP » :

- Une lettre avec VoedselAnders, le mouvement agroécologique flamand (Agroecology in Action, 2020 ter.) ;
- Une carte blanche « Sauvons les pots cassés de la PAC » publiée dans « La Libre » qui ciblait la Région wallonne afin de la pousser à avoir de plus grandes ambitions pour son plan stratégique régional (Agroecology in Action, 2020 quater.) ;
- Une interpellation au ministre Borsus pour la meilleure régulation des marchés agricoles et la refonte des règles de l'OCM¹⁴, qui n'a pas vraiment abouti étant donné les limites de son mandat (Agroecology in Action & Coalition contre la faim, 2021) ;
- Une lettre pour l'intégration de conditionnalités sociales qui fut envoyée aux députés européens belges et pour laquelle AiA reçut plusieurs réponses positives ;

Cependant, selon Manuel Eggen, « *ça donne au final un travail qui, en termes d'aboutissement et de revendications concrètes, reste assez faible comparé aux vrais experts de la PAC que sont la FUGEA (...) et la Coalition Impact¹⁵* » (Annexe n° 10).

1.2.5. Audition au Parlement wallon :

Si les travaux du mouvement sur la PAC n'eurent pas autant de poids que les revendications d'experts confirmés, AiA fut tout de même invité à s'exprimer sur les enjeux de la PAC, sur le plan stratégique régional et sur la relocalisation des systèmes alimentaires au sein du Parlement wallon. Éléonore Barrelet, coordinatrice du mouvement, s'y est rendue afin de « *remettre l'église au milieu du village* » (Annexe n° 6).

Cette audition fut tout d'abord l'occasion pour AiA de présenter ses recommandations pour le plan stratégique wallon et la PAAC en reposant notamment la question des subsides (à qui les accorde-t-on ?) et de l'agrobusiness. Ces recommandations prônaient entre autres le soutien aux petites fermes paysannes, l'inclusion d'une conditionnalité sociale, la relocalisation alimentaire et le renforcement du pilier environnemental de la PAC (Agroecology in Action, 2021). Ce fut également l'occasion de visibiliser AiA au sein du monde politique wallon car, selon François Sonnet : « *Les gens ne savaient pas qui était AiA* » (Annexe n° 11). Toutefois, notons que

¹⁴ Organisation Commune des Marchés

¹⁵ Coalition environnementale composée de Greenpeace, Natagora, le WWF, Nature & Progrès et l'iew.

Sabine Laruelle, ancienne présidente de la FWA¹⁶, a attaqué AiA en le comparant à la COPA-COGECA¹⁷. C'est une bonne chose selon Damien Charles (Annexe n° 7) : « *Ils perçoivent la menace, et quand un adversaire perçoit la menace, j'estime qu'on avance* ».

1.3. Le GT « Bruxelles » :

1.3.1. Stratégies « Good Food » :

AiA a été subsidié en 2019 pour faire partie du conseil participatif de la stratégie *Good Food*, un élément clé de la politique alimentaire bruxelloise. Lancée par Céline Frémault en 2015, elle promeut un système alimentaire local, durable et accessible en Région bruxelloise (GoodFood, n.d.). Le cabinet Maron¹⁸, à la tête de *Good Food* depuis les dernières élections, a mené en 2020 l'évaluation de la stratégie 1.0 avec le conseil participatif. Selon Jonathan Peuch, employé chez FIAN Belgium : « *C'est hyper intéressant parce c'est dans le conseil que sont prises les décisions et les orientations* » (Annexe n° 14). Les membres du GT « Bruxelles », investis dans les différents groupes de travail de la stratégie, ont alors remis énormément d'avis au sein du conseil participatif basés sur les positionnements d'AiA. Leur implication a été saluée par la Région et le cabinet Maron. En conséquence, nous observons la mise en place d'un GT « Agroécologie » dans la co-construction de la stratégie *Good Food 2.0* lancée en février 2021 (GoodFood, n.d.).

Une évaluation devra être réalisée par AiA pour décider si elle continue l'aventure *Good Food* mais Éléonore Barrelet, coordinatrice du mouvement, estime que le mouvement continuera à s'impliquer. En effet, même s'ils savent que toutes leurs recommandations ne seront pas reprises, les membres du GT « Bruxelles » s'estiment « entendus ». Selon la coordinatrice (Annexe n° 6) : « *Il y a d'ailleurs eu rarement autant d'échanges avec le monde politique. Ce GT Bruxelles est extrêmement dynamique et témoigne de beaucoup plus de relations avec la Région bruxelloise que ce qu'on a avec la Région wallonne. Je pense que c'est aussi parce qu'AiA est identifié en Région bruxelloise et est légitime* ». De plus, selon Jonathan Peuch (Annexe n° 14) : « *Je pense que le local sert s'il arrive à influencer le global. (...) Je vois la*

¹⁶ Fédération Wallonne de l'Agriculture, syndicat agricole principal en Wallonie soutenant l'agriculture conventionnelle.

¹⁷ Le Copa et la Cogeca sont la voix des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive (Copa-Cogeca, n.d.).

¹⁸ Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative.

stratégie Good Food et les ceintures alimentaires comme le lieu de réunion entre le local (...) et (...) le niveau administratif et législatif ».

1.3.2. Plan stratégique régional de la PAC :

Bien que le contexte urbain soit assez particulier au niveau de la production agricole, la Région bruxelloise essaye d'obtenir des subsides de la PAC. Elle a contacté AiA pour avoir son avis sur ce sujet et le GT « Bruxelles » travaille désormais avec deux autres acteurs pour remettre une étude au cabinet Maron. Comme le dit Noémie Maughan, chercheuse à l'*Agroecology Lab* : *« Force est de constater qu'à nouveau AiA a été identifié comme un acteur important qu'il fallait entendre sur ces thématiques-là »* (Annexe n° 13).

1.3.3. Rencontres parlementaires et invitations politiques :

Comme nous l'avons vu, le mouvement est identifié par les politiques bruxellois. Ainsi, il a notamment été invité à participer à un GT interne du parti Ecolo sur la labellisation de l'agriculture biologique en Région bruxelloise. AiA reçoit également de nombreuses sollicitations parlementaires. Ce type d'entrevues, parfois informelles, font partie du plaidoyer politique du mouvement.

1.4. Conclusion :

Nous avons pu le constater, le plaidoyer politique d'AiA a été très fourni depuis quelques années (voir le récapitulatif en Annexe n° 4). Si certains projets n'ont pas porté leurs fruits, d'autres sont encourageants et *« il y a une sorte de reconnaissance institutionnelle d'AiA »* (Martin Biernaux, Annexe n° 15). Toutefois, certains membres estiment que le mouvement manque de résultats : *« Il y a eu des milestones qui ont été atteints comme être invités au Parlement wallon (...) mais ce n'est pas un objectif selon moi, c'est un échelon »* (Interviewé n° 1, Annexe n° 12). D'autres sont plus réalistes : *« le changement social qu'on veut avec l'agroécologie prend des décennies »* (Jonathan Peuch, Annexe n° 14).

Au-delà des impacts politiques concrets, le mouvement a également réussi à « faire mouvement » et à « faire exister l'agroécologie ». Tout d'abord, nous observons un élargissement du mouvement car *« beaucoup d'acteurs se sont manifestés et se sont investis avec peut-être pas une diversité équilibrée mais une diversité d'acteurs tout de même, bien qu'uniquement du côté francophone »* (Martin Biernaux, Annexe n° 15). AiA est alors devenu un mouvement qui a pu *« donner de la voix aux initiatives de ces parties en les amplifiant »* (Damien Charles, Annexe n° 7). La spécificité d'AiA est de pouvoir apporter un point de vue

novateur sur l'agroécologie de par sa transdisciplinarité et la transversalité des thématiques qu'il investit.

Enfin, AiA a su « *ouvrir les imaginaires (...), tisser des liens et (...) faire des coopérations* » (Barbara Van Dyck, Annexe n° 8). L'agroécologie « *n'est plus juste une notion évanescence* » comme le dit Damien Charles, membre du RéSAP (Annexe n° 7). Selon Amaury Ghijselings : « *il s'agit plutôt de parler de la mise en œuvre et non de débattre de l'intérêt du concept* » (Annexe n° 9). Il s'agit également de débloquer les freins qui empêchent la transition. Nous nous y intéressons dans la seconde partie de ce chapitre.

2. Les freins à la transition agroécologique :

Alors que la transition agroécologique est considérée par de plus en plus de citoyens comme la solution pour nos systèmes agroalimentaires, de nombreux obstacles lui font face. Cette partie vise à mettre en lumière les freins à la transition agroécologique perçus par les membres du mouvement *Agroecology in Action*. Nous avons séparé les freins internes au mouvement, ralentissant le travail de plaidoyer pour la transition agroécologique, des freins externes. Dans un souci de compréhension, les freins recensés se trouvent dans un tableau en annexe (voir Annexe n° 5).

2.1. Les freins internes à la transition agroécologique :

2.1.1. Une légitimité remise en question :

Eléonore Barrelet parlait de la rencontre avec le ministre Borsus en affirmant : « (...) *il y a un travail à faire pour que le mouvement soit reconnu au niveau politique (...). Il nous a entendus, peut-être pas écoutés* » (Annexe n° 6). Selon François Sonnet, il y a là un enjeu de légitimité : « *On manque peut-être de visibilité et d'un truc dont on peut dire qu'AiA l'a obtenu. (...) Il faut qu'on ne soit pas juste un concept vague et fumeux (...)* » (Annexe n° 11). Notre interviewé n° 1 confirme : « *Si on fait une carte blanche signée AiA ou si on la fait signer Greenpeace (...), il n'y a pas photo sur la visibilité* » (Annexe n° 12).

Si d'un côté, certains acteurs remettent en question la légitimité du mouvement lui-même par rapport aux politiques, par ailleurs, certains membres ont du mal à légitimer leurs positionnements face à des membres qui ont plus de poids comme Greenpeace ou Natagora. Par exemple : « *Une des questions techniques de la PAC, c'est le revenu des petites exploitations. Au sein du mouvement, des associations comme la Ceinture AlimenTerre de Liège ou le Réseau des GASAP pourraient demander [aux Régions] d'utiliser cet outil de la PAC qui*

permet aux petits exploitants de recevoir des subsides (...). La FUGEA n'est pas spécialement favorable à cette mesure [et] ce n'est pas une priorité pour les environmentalistes. Comme on a envie de suivre leurs revendications, on oublie de faire de la place aux revendications d'acteurs du mouvement plus petits (...) ». Selon Amaury Ghijselings, membre du CNCD-11.11.11, c'est un défi d'intelligence collective afin de ne pas uniquement « *donner le pouvoir* » aux plus grosses associations (Annexe n° 9).

2.1.2. Frein financier :

Selon Éléonore Barrelet, un autre défi pour le mouvement est « (...) *d'arriver à se stabiliser d'un point de vue financier pour arrêter d'investir trop d'énergie dans la demande de subsides et (...) pouvoir travailler sur les objectifs d'AiA en tant que tels* ». Malheureusement, outre le fait que les associations-membres rémunèrent rarement leurs employés pour leur travail au sein du mouvement, le revenu de la coordinatrice elle-même n'est pas assuré. Comme nous le savons : « *l'argent, c'est le nerf de la guerre. Si tu es prisonnier de petits financements, tu ne peux pas engager de forces vives ni d'énergie* » (Éléonore Barrelet, Annexe n° 6). Pour Martin Biernaux : « *peut-être que je le [le mouvement] verrais plus institutionnalisé, avec un statut juridique clair, pour accéder plus facilement à des financements* » (Annexe n° 15).

2.1.3. Trop ou pas assez de ressources humaines ?

Parallèlement, l'un des freins les plus importants est le manque de ressources humaines. Selon Martin Biernaux : « *La taille du levier et sa force dépendent de l'implication des membres. C'est la force et la faiblesse du mouvement. (...) On devrait sans doute avoir plus de ressources humaines en interne (...)* » (Annexe n° 15). De plus, ce « *que l'on retrouve tant dans le RéSAP que chez AiA, c'est qu'il y a souvent des petits noyaux qui font avancer l'ensemble* » (Damien Charles, Annexe n° 7). Manuel Eggen (Annexe n° 10) précise que les membres sont subsidiés pour certains projets relatifs à leur association-mère et doivent remplir leurs obligations, ce qui ne leur permet pas de dégager beaucoup de temps et d'énergie pour le mouvement.

Pour certains, une augmentation du nombre d'acteurs permettrait d'éviter la fatigue des membres actuels et serait bénéfique d'un point de vue idéologique pour refléter « *la diversité des enjeux de la transition agroécologique et la diversité des points de vue (...)* » (Éléonore Barrelet, Annexe n° 6). Néanmoins, comme l'évoque notre interviewé n° 1, il y a « *une difficulté à coordonner un nombre d'associations élevé autour d'un projet commun* ». En effet : « *le principal défi est de construire une vision politique ensemble et que les organisations acceptent de travailler ensemble* » (Manuel Eggen, Annexe n° 10). Ainsi, certaines tensions se

font parfois sentir en lien avec la question du plus petit dénominateur commun entre les membres. Notons toutefois que ceci est le propre de tout processus démocratique.

2.1.4. Freins stratégiques internes :

Tout d'abord, notre interviewé n° 1 (Annexe n° 12) explique qu'au sein même du mouvement, il n'y a pas de prise de conscience claire, ni des différents freins existants, ni de ceux sur lesquels le mouvement pourrait avoir un impact. Les positionnements du mouvement ne pointent donc pas précisément les verrous à la transition agroécologique. Ce frein est extrêmement important car il explique, entre autres choses, pourquoi certaines stratégies ne sont pas encore mises au point. Notons également que les revendications du mouvement sont parfois trop générales. D'après Manuel Eggen : *« On doit réussir à (...) faire ressortir quelque chose de novateur et d'innovant du point de vue agroécologique et des autres organisations en dehors du pôle environnemental et agricole, comme les initiatives du style GASAP, Terre-en-Vue (...) »* (Annexe n° 10).

Ensuite, plusieurs membres ont pointé l'enjeu du dépassement de « l'entre-soi ». François Sonnet explique : *« (...) ça reste des gens qui vont dans la même direction et qui ont plus ou moins la même vue. (...) on défend la même chose »* (Annexe n° 11). Selon notre interviewé n° 1 : *« Ça devrait devenir une fédération professionnelle comme celle de l'énergie renouvelable dans laquelle tu pourrais avoir des acteurs économiques (...). Tant qu'on reste des ONG avec un poids faible, on restera peanut »* (Annexe n° 12).

Ceci peut être mis en lien avec le manque de représentation de la population. Martin Biernaux évoque que : *« les organisations comme AiA sont en troisième ligne et ne sont pas directement en contact (...) avec les familles précarisées, ni d'ailleurs avec les producteurs conventionnels. Cet éloignement ne permet pas à l'action d'être très transformatrice. (...) »* (Annexe n° 15). Noémie Maughan complète : *« (...) il faut pouvoir porter la voix de ceux qui font l'agroécologie »* (Annexe n° 13), d'où la création d'une « Fédération des agriculteurs urbains » à Bruxelles. Il faudrait aussi, selon Amaury Ghijselings, que le mouvement se positionne comme organisation de défense des consommateurs (Annexe n° 9). Néanmoins, cela demandera un long travail *« pour comprendre comment parler à certains publics qu'individuellement nous ne connaissons pas »* (Éléonore Barrelet, Annexe n° 6).

Notre interviewé n° 1 parle ensuite du frein des alliances politiques : *« Pour AiA, je ne sais pas quels sont ses alliés politiques actuels ou désirés et comment ils vont construire des alliances politiques pour atteindre un changement par rapport aux opposants qui sont en place »*. Ceci

fait écho à « *un manque de clarté sur les objectifs politiques d’AiA (...) et sur les stratégies qu’AiA souhaite utiliser pour arriver à ses objectifs* » (Annexe n° 12). Selon lui, le plaidoyer n’est pas toujours la meilleure manière pour atteindre les buts du mouvement. Il existe également un flou sur les bases politiques d’AiA selon Manuel Eggen, membre de FIAN Belgium et de la coordination : « *Je ne suis pas sûr que ce soit toujours clair pour l’ensemble des membres d’AiA, c’est qu’on se revendique clairement de l’alignement sur le mouvement Nyéléni (...)* » (Annexe n° 10).

Finalement, si les acteurs académiques reconnaissent de plus en plus l’agroécologie, leurs liens avec le mouvement devraient être beaucoup plus forts selon Barbara Van Dyck, chercheuse et membre du RéSAP : « *j’espère (...) qu’on arrivera à mieux articuler les connexions entre AiA et des réseaux comme le GIRAF afin de faciliter l’émergence de collaborations qui n’existent pas encore* » (Annexe n° 8).

2.2. Les freins externes à la transition agroécologique :

2.2.1. Le cadre politique belge :

Tout d’abord, Damien Charles, membre du RéSAP, évoque l’existence d’une « (...) *organisation en silo où on a une politique de santé, d’aménagement du territoire, agricole, etc. Or, l’alimentation est multidimensionnelle (...). Il y a un défaut d’intégration et d’interconnexion des politiques, un défi de cohérence des politiques* » (Annexe n° 7). Amaury Ghijssels donne par ailleurs l’exemple du CWAD¹⁹ : « *Ils nous obligent et nous condamnent à fonctionner en silo. (...) Chaque association se bat pour que ses priorités deviennent celles du CWAD. Au contraire, ça devrait être un espace de concertation pour définir des politiques qui tendent vers l’intérêt général* » (Annexe n° 9). Il s’en suit des difficultés pour créer de la cohérence et des synergies entre les politiques, ainsi que pour prendre en compte la transversalité de l’enjeu de l’alimentation.

Deuxièmement, il y a l’organisation participative du pays. Selon Jonathan Peuch, « *le pouvoir n’est pas très centralisé, il y a beaucoup d’opposition donc ça prend du temps* ». Cette grande diversité de partis est à double tranchant : « *il y a aussi un levier de la législature actuelle (...)*

¹⁹Collège Wallon de l’Alimentation Durable composé de représentants du système alimentaire wallon, de la santé, de l’environnement, de l’éducation, etc. Il soutient la transition vers un système agro-alimentaire durable.

Alain Maron²⁰ est particulièrement ouvert sur ces questions-là mais ça aurait pu être d'autres personnes et ça n'aurait peut-être pas été la même chose » (Annexe n° 14).

Ensuite, Noémie Maughan pointe un « manque de vision [des politiques] et sans doute le manque de compétences qui est sous-jacent. Par exemple, je suis assez critique vis-à-vis du conseil participatif Good Food. (...) Tout ça fait fort penser à quelque chose de très top-down avec un peu (...) du “participatif washing”, je ne sais pas si on peut dire ça. (...) Je pense que la politique à ce stade-ci fonctionne encore comme un cheval fou. (...) Ce qu'on attend des administrations ou des cabinets, c'est de se dire “OK, comment je peux me mettre à l'écoute et avoir l'honnêteté intellectuelle de dire que je n'ai pas de vision ? Est-ce que vous voulez bien construire cette vision ensemble ?” » (Annexe n° 13). En ce sens, François Sonnet parle d'un monde politique fermé et antidémocratique : « C'est très dur de savoir ce qu'il se passe dans les arcanes du pouvoir et qui décide de quoi au final » (Annexe n° 11).

Enfin, Éléonore Barrelet évoque la régionalisation de l'Agriculture : « Je pense aussi que la Région bruxelloise est très avancée sur sa politique alimentaire. La Région wallonne a entamé le travail et avance bien, mais c'est institutionnalisé depuis beaucoup plus longtemps en Région bruxelloise » (Annexe n° 6). Jonathan Peuch ajoute : « La thématique de l'alimentation durable, c'est un truc très urbain généralement. (...) Ce ne sont pas du tout les acteurs les plus progressistes qui ont le pouvoir dans les autres régions. Et l'Agriculture reste dans les mains de l'agriculture conventionnelle (...) » (Annexe n° 14). Notons toutefois que, si la Région bruxelloise est bien placée en matière de transition agroalimentaire, le GT « Bruxelles » doit réussir à mêler la vision néerlandophone à ses propres revendications.

2.2.2. La représentativité du mouvement :

Si les politiques n'appliquent pas encore la transition agroécologique en Belgique francophone, c'est peut-être parce qu'ils manquent d'intérêt pour ce qu'elle a à leur offrir. Selon Éléonore Barrelet : « Les initiatives agroécologiques ne font plus partie d'un discours de niche (...) mais on reste assez marginalisé au niveau politique, en tout cas en Belgique. (...) Les lobbies de l'agriculture conventionnelle (...) ont plus facilement l'oreille du politique » (Annexe n° 6). Notre interviewé n° 1 analyse : « (...) Il y a une vraie logique de gauche chez AiA. Or, les partis de gauche n'en ont rien à faire de l'agroécologie. (...) Ils disent qu'ils poussent l'agroécologie

²⁰Ministre du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative.

mais ils veulent surtout ne rien changer parce qu'ils ne veulent surtout pas se faire taper dessus par le monde agricole qui a du mal pour l'instant » (Annexe n° 12).

D'après François Sonnet, le peu d'écoute politique serait lié à un manque de représentation : *« C'est aussi peut-être parce qu'on n'a pas assez de personnes derrière le mouvement et qu'on ne représente pas non plus [beaucoup de personnes]* » (Annexe n° 11). Ainsi, selon notre interviewé n° 1 : *« (...) Aucun parti politique ne va nous donner de la place si ce n'est pas clair auprès de quel groupe d'électeurs ils gagnent des points* ». Il démontre que ce qui manque également : *« ce sont les acteurs qui vont bénéficier du modèle qu'on défend économiquement. (...) Le jour où les PME de transformation, de distribution et les producteurs seront fédérés dans un mouvement d'agroécologie (...), je pense qu'il y aura des oreilles plus attentives (...)* ». Pour l'instant : *« Le ministre [de l'Agriculture] voit très bien ce qu'il y perd, mais pas ce qu'il y gagne* » (Annexe n° 12).

Toutefois, Damien Charles comprend ce frein autrement : *« (...) Dans le monde politique, il y a des personnes qui sont vraiment motivées par l'idée d'implémenter une vraie agroécologie mais, à côté de ça, il y a des politiques économiques qui favorisent l'agrobusiness et des traités de libre-échange (...)* » (Annexe n° 7). Manuel Eggen explique : *« (...) Il y a un temps de latence entre quand le discours a évolué et les mesures concrètes (...)* » (Annexe n° 10).

2.2.3. Le frein narratif :

Si les politiques n'écoutent pas le mouvement agroécologique, c'est également à cause d'un problème de narration. Selon Éléonore Barrelet : *« (...) les interlocuteurs politiques (...) n'appréhendent pas bien le concept d'agroécologie. Il y a tout un travail de sensibilisation à faire qui prend du temps* ». Ainsi : *« Le narratif du mouvement est important par rapport au narratif dominant des lobbies : Comment on se raconte aux autres et à nous-mêmes ? Comment on explique qu'on est l'alternative avec un grand "I" par rapport au lobby dominant et à ce schéma de pensée lié à l'agriculture conventionnelle ?* ». Enfin, *« l'alimentation comme bien commun ne fait pas partie du narratif dominant* » (Annexe n° 6).

2.2.4. L'opposition de l'agriculture conventionnelle :

Comme Jonathan Peuch l'évoque (Annexe n° 14), il faut comprendre que les revendications du mouvement seront toujours retravaillées pour s'intégrer à la réalité de la société. Cependant, l'agro-industrie empêche ce processus. Selon Barbara Van Dyck : *« AiA porte un message de transformation radicale des systèmes alimentaires (...). Ceux qui sont au pouvoir ont intérêt à*

protéger le status quo et c'est normal qu'ils n'adaptent pas leurs politiques suivant nos recommandations. C'est naïf de penser que ça pourrait se passer comme ça » (Annexe n° 8). Damien Charles complète : « (...) c'est compliqué parce qu'ils savent jouer de cette puissance pour que les choses restent dans une configuration qui les arrange » (Annexe n° 7).

Le blocage du changement politique par le lobby agroindustriel interroge également notre démocratie. Selon Damien Charles : *« C'est sûr qu'on n'a pas du tout, du tout le même poids que la FWA qui est systématiquement invitée à n'importe quelle réunion en lien avec l'agriculture. (...) ils sont plus forts, au point de quasiment choisir des ministres parfois et à se faire entendre pour privilégier un modèle qui leur convient. (...) Le mouvement agroécologique n'est pas encore assez fort et cette faiblesse est un frein »* (Annexe n° 7). François Sonnet enchaîne : *« On est quand même face à des industries (...) qui sont bien huilées au niveau du lobbying politique, de leurs revendications, et nous on fait avec les moyens du bord. (...) Il y a du copinage, il n'y a rien à faire et c'est un monde qu'il faut percer »* (Annexe n° 11). Par exemple, d'après Amaury Ghijselings, ils n'hésitent pas à empêcher l'accès d'acteurs subversifs comme AiA aux espaces de discussion : *« (...) En Wallonie, il y a le RAWAD²¹ qui est plus légitime pour parler au niveau wallon qu'AiA (...) mais ce qui est problématique c'est que le RAWAD est quasiment mort. Il y a le CWAD qui a été lancé (...). AiA a postulé et n'a pas été retenu alors que le RAWAD bien. (...) C'est bizarre... »* (Annexe n° 9).

2.2.5. Verrous idéologiques et sociotechniques :

Selon Jonathan Peuch (Annexe n° 14), ce sont aussi les positions de l'Union Européenne et de la Belgique, au niveau fédéral et européen, qui bloquent. Les verrous sociotechniques et idéologiques sont les causes de ces blocages. D'après Manuel Eggen : *« c'est tout un système et un modèle économique au niveau international qui doit être revu »* (Annexe n° 10). Damien Charles confirme : *« On ne peut pas avoir une agroécologie qui fonctionne parfaitement dans un modèle capitaliste. (...) L'agrobusiness, par définition (...) il ne peut pas coexister avec l'agroécologie (...). L'un doit croître pour survivre, l'autre pas »* (Annexe n° 7).

Ainsi, l'alimentation est considérée comme la propriété des puissants avec *« de très grands groupes qui (...) font la pluie et le beau temps sur les prix agricoles. Tant qu'on est dans ce système politique qui leur permet cette puissance et de jouer de leur influence, c'est un petit peu peine perdue »* (Damien Charles, Annexe n° 7). Et si le discours politique a parfois évolué, *« Tu as un peu deux poids, deux mesures où on va parler relocalisation [des systèmes*

²¹ Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable.

alimentaires] *via le projet Relocalisation (...) mais rien que le projet Relocalisation a la même enveloppe que l'indemnisation des producteurs de patates conventionnels* » (Manuel Eggen, Annexe n° 10).

D'après Jonathan Peuch : *(...) Le niveau structurel et macroéconomique ne changera pas si le local n'arrive pas à faire le lien avec le global* » (Annexe n° 14). Or, le local alternatif ne pourra pas se développer sans aides. Pourtant, l'idéologie derrière la PAC empêche celui-ci de se développer : *« (...) On te demande de produire, de te spécialiser. On demande la rentabilité. (...) Ce qui est valorisé c'est la production, le nombre d'hectares que tu cultives. La main-d'œuvre n'est même pas valorisée* ». François Sonnet, lui-même producteur, continue son analyse et estime qu'il faudrait également revoir les paliers car, selon lui, il n'y a aucune aide lorsque les superficies et les chiffres d'affaires sont trop faibles pour rentrer dans les cases. De plus : *« C'est compliqué aussi de prendre le temps de remplir les papiers, etc. quand tu as déjà plein de choses à gérer durant la saison* » (François Sonnet, Annexe n° 11).

2.2.6. Freins psychologiques et socioéconomiques :

Le fait que l'agriculture conventionnelle crée rapidement de l'emploi et de la croissance impacte les politiques au niveau psychologique. Eléonore Barrelet (Annexe n° 6) explique que les subsides ne sont que rarement attribués à la transition agroécologique car les politiques se basent sur une logique de résultats rapides. Amaury Ghijssels développe : *« Ce verrou du court-termisme nous empêche de développer une transition de nos systèmes agroalimentaires parce que cette transition n'est pas facile. (...) On a trop peur que ça ait un impact sur l'emploi, le niveau de production, la croissance économique...changer ça fait peur et donc les politiciens choisissent la facilité. (...) C'est aussi le frein psychologique des politiciens qui veulent être réélus (...)* » (Annexe n° 9).

Pour Damien Charles, il existe également l'incapacité du monde politique à penser différemment les enjeux agricoles (Annexe n° 7).

Finalement, Martin Biernaux évoque un frein lié à la sensibilisation de la population précarisée : *« (...) Ce n'est pas facile d'adopter de nouveaux comportements quand on est contraints dans plein de domaines de sa vie (...). Recevoir des injonctions au changement alimentaire alors que c'est peut-être l'un des seuls côtés de la vie où l'on peut se faire un petit peu plaisir, c'est un frein qui est très difficile à lever* » (Annexe n° 15).

CHAPITRE 6 : DISCUSSION

Ce chapitre clôture notre travail en proposant une discussion entre nos résultats, notre revue de la littérature, notre cadre théorique et notre contextualisation.

Avant tout, il nous semble important de rappeler les deux questions de recherche qui structurent ce travail : « *De quelle manière le mouvement Agroecology in Action impacte les politiques en Belgique francophone en faveur de la transition agroécologique ?* », ce qui interroge la capacité du mouvement à influencer le monde politique pour entamer une transition du modèle agroindustriel vers un modèle agroécologique. La seconde question vient compléter la première : « *Quels sont les freins à la transition agroécologique en Belgique francophone ?* » et s'intéresse aux différents freins empêchant la transition agroécologique, qu'ils soient internes au mouvement en lui-même ou externes à celui-ci.

Notons que, suivant la sociologie compréhensive de Max Weber, nous concevons que les résultats des entretiens sont la « vérité », ou la « réalité » vécue par les membres du mouvement et qu'elle est subjective.

1. Impacts politiques du mouvement :

Si l'on se réfère à l'approche de la perspective multiniveaux de Grin (2010), ce sont bien les individus qui ont la capacité de changer les structures sociales, ou régimes sociotechniques, par des pratiques innovantes. Dans notre cas, les membres du mouvement AiA tentent de faire pression sur le régime agroindustriel et les gouvernements régionaux pour intégrer l'agroécologie à l'agenda politique. De fait, celle-ci a pu se diffuser dans certains pays, tels que la France et le Brésil, et à travers le modèle agroindustriel grâce à une fenêtre d'opportunité créée par la pression des individus sur le régime dominant à la suite des externalités négatives (environnementales, sociales, économiques, sanitaires) qui lui sont imputées.

Comme nous avons pu le découvrir au travers des différents entretiens menés parmi les membres du mouvement AiA, celui-ci a fourni un travail de plaidoyer politique conséquent afin d'obtenir l'attention du monde politique et favoriser la transition agroécologique. Pourtant, à l'inverse du cas français, aucune politique agroécologique à proprement parler n'a encore été lancée en Régions wallonne et bruxelloise. Si cette inexistence pourrait nous laisser penser que la cooptation du concept par le modèle agricole dominant n'a pas encore eu lieu, comme cela s'est passé avec la « Loi d'Avenir » du Ministre Le Foll en France, il n'en est rien. Par exemple,

Antoinette Dumont démontre dans sa thèse que, pour survivre financièrement, les producteurs wallons en agroécologie doivent parfois accepter de se motoriser puis, pour être plus efficace, d'augmenter leur surface de production (Dumont, 2017), allant à l'encontre des principes de l'agroécologie.

Le mouvement AiA a donc diversifié ses actions, tant au niveau de la Région wallonne que de la Région bruxelloise, pour atteindre la transition agroécologique. Nous pouvons notamment mentionner les mobilisations pour les journées internationales des luttes paysannes, le mémorandum pour les élections locales, l'audition au Parlement wallon concernant la relocalisation des systèmes alimentaires et le plan stratégique régional de la PAC, ou encore la participation active aux stratégies *Good Food* à Bruxelles. Si toutes ces actions n'ont pas eu les effets escomptés (par manque de suivi, par manque d'expertise, etc.), AiA peut tout de même compter de belles victoires. De fait, l'agroécologie n'est plus aujourd'hui un concept qui doit être validé, bien qu'il manque encore de visibilité. Le débat porte plutôt aujourd'hui sur la mise en œuvre des principes agroécologiques. Ceci témoigne de la reconnaissance croissante de l'agroécologie au niveau politique, mais aussi de l'intégration du mouvement au sein des acteurs *qui comptent*. En effet, AiA a su petit à petit se faire identifier par les deux Régions, qui connaissent désormais son existence et ses revendications : « *Il y a un mouvement agroécologique en Belgique qui est organisé et le monde politique le sait, il sait qui c'est et il sait qu'on va être embêtant s'ils vont dans une autre direction* » (Damien Charles, Annexe n° 7). Nous observons néanmoins une différence d'impacts entre les deux régions...

En Région bruxelloise, le GT « Bruxelles » a pu intégrer le conseil participatif de la stratégie *Good Food* qui définit la politique alimentaire bruxelloise. La co-construction de la stratégie 2.0, à laquelle prend part le mouvement, va d'ailleurs définir les orientations de cette politique pour les cinq années à venir : « *Ce qui compte, c'est ce qu'on décide maintenant (...)* » (Jonathan Peuch, Annexe n° 14). Notons également qu'AiA compte parmi ses alliés au sein de la stratégie l'ensemble des acteurs dits « émergents » et l'administration, c'est-à-dire le cabinet du Ministre Alain Maron. Hormis les acteurs conventionnels qui sont plus dans une position d'observation que d'opposition, cela représente deux tiers des acteurs impliqués dans la stratégie. Par ailleurs, AiA a été invité : à travailler sur les possibilités d'application de la PAC à Bruxelles ; à intégrer un GT interne du parti Ecolo ; à rencontrer divers parlementaires. En conséquence, nous pouvons affirmer que le mouvement a été clairement identifié en Région bruxelloise, mais aussi, et surtout qu'il est légitime dans l'environnement alimentaire bruxellois.

En Région wallonne, par contre, les relations du mouvement avec le monde politique sont bien moins dynamiques et fournies. Si nous analysons les actions du GT « Plaidoyer » qui ont eu des impacts concrets sur la politique wallonne, nous nous rendons compte que très peu d'entre elles ont eu les effets escomptés. Par exemple, les travaux de mémorandums pour les élections locales et régionales n'ont pas pu être suivis jusqu'au bout. Nous ne pouvons pas nous assurer que l'une ou l'autre revendication du mouvement ait été mise en œuvre au niveau communal ou régional. De plus, tout comme les travaux sur la PAC, l'audition au Parlement wallon n'a pas eu l'impact des interventions d'experts environnementaux ou agricoles. Nous pouvons cependant mentionner les belles victoires du mouvement lors des mobilisations à Perwez et Frameries en collaboration avec son pôle mobilisation, le RéSAP. De même, pointons les échanges constructifs quant à la relocalisation des systèmes alimentaires avec les Ministres wallons Christie Morreale, Céline Tellier et Willy Borsus. Ces derniers ont d'ailleurs été suivis d'un projet Relocalisation lancé par la ministre de l'Environnement, Céline Tellier.

Si le mouvement n'est pas encore bien identifié au niveau wallon, comme l'évoquait la coordinatrice d'AiA, c'est aussi parce que la Région wallonne compte bien plus d'opposants à la transition agroécologique que la Région bruxelloise. En effet, là où le mouvement fait notamment face à la FWA en Wallonie, le poids des lobbies agroindustriels et la résistance des agriculteurs conventionnels sont beaucoup moins importants en Région bruxelloise. De fait, celle-ci dénombre moins de contentieux agricoles étant donné le peu de terres agricoles et de producteurs qu'elle compte. Ainsi, Amaury Ghijssels (Annexe n° 9), membre du CNCD-11.11.11 et du GT Plaidoyer, donnait l'exemple du CWAD en Wallonie dans lequel AiA ne siège pas, au profit du Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable (RAWAD). Selon lui, ce dernier aurait été choisi car il est moins subversif (une hypothèse à nuancer ?). À l'inverse, le mouvement est très actif et écouté au sein de la stratégie *Good Food* à Bruxelles. Finalement, dans les deux Régions, les relations avec les acteurs de terrain, à savoir les producteurs et agriculteurs, ne sont pas très fournies, voire inexistantes. Ceci est clairement un manque développé dans le point suivant.

2. Freins à la transition agroécologique :

La théorie de la perspective multiniveaux nous apprend que les innovations, surtout radicales, peuvent longtemps rester au stade « larvaire » lorsque les acteurs des régimes sociotechniques bloquent leur diffusion. Dans le cas de la Belgique francophone, de nombreux blocages à la transition agroécologique existent. Ils sont principalement liés à l'opposition des acteurs de l'agro-industrie et à l'idéologie qu'ils défendent, soit ce qu'on appelle les « verrouillages socio-

techniques »²². Toutefois, de nombreux freins internes au mouvement sont également à prendre en compte concernant son fonctionnement, ses membres, ses objectifs et ses stratégies.

Il est également important de mentionner que les membres d'AiA n'ont quasiment pas fait part de freins liés aux producteurs et aux consommateurs, bien que nous ayons pu constater leur diversité dans la revue de la littérature. C'est notamment dû au fait que la majorité des membres du mouvement ne représentent pas les producteurs. Toutefois, nous pouvons nous demander pourquoi certaines associations en relation avec les acteurs de terrain, telles que *Le Réseau des GASAP* ou *Terre-en-Vue*, n'apportent pas cet angle primordial pour le mouvement afin de dépasser l'expertise intellectuelle. Cette réflexion est néanmoins à envisager à titre d'hypothèse car nous n'avons pas pu interviewer les membres proches du terrain ni obtenir leurs points de vue quant aux freins à la transition agroécologique en Régions bruxelloise et wallonne.

2.1. Freins internes :

Le mouvement *Agroecology in Action* fait face à plusieurs freins liés à son fonctionnement interne, comme l'enjeu de légitimité par rapport aux politiques mais aussi dans les relations entre membres, ainsi qu'un manque de financement. Il existe également deux autres freins répertoriés : le frein des ressources humaines et le frein stratégique.

Le premier évoque les problèmes rencontrés par le mouvement lorsque ses membres ne s'impliquent pas assez à cause de leurs propres obligations. Il leur est alors difficile de trouver le temps et l'énergie à investir dans AiA. Ainsi, le mouvement tendrait à s'élargir, entre autres pour s'assurer que chaque membre soit apte physiquement et psychologiquement à s'investir (Allaire, 2000). Toutefois, comme l'évoquait l'un des membres employé chez Greenpeace, nous constatons que le mouvement a parfois du mal à s'organiser autour d'un projet commun. Si l'augmentation du nombre de membres est inévitable, il faudra que ces derniers acceptent de poursuivre des objectifs communs bien définis, avec le risque de dénaturer le message politique en se basant sur le principe du plus petit dénominateur commun.

Le deuxième frein démontre quant à lui des lacunes stratégiques empêchant le mouvement d'atteindre ses objectifs, entre autres choses. Nous avons notamment observé des positionnements trop généraux, mais aussi :

- Un manque d'identification des freins à la transition agroécologique selon certains membres du mouvement ;

²² Voir revue de la littérature.

- Le problème de « l'entre-soi », le mouvement ne comptant pas d'acteurs économiques, de producteurs ou de citoyens *lambdas* en son sein ;
- Un manque de liens avec le terrain et un manque de représentation de la population ;
- L'inexistence d'alliances politiques, conséquence du flou autour des objectifs politiques du mouvement.
- La faiblesse des alliances avec le monde académique, en dehors du GIRAF²³. En effet, alors que la recherche agroécologique belge reste comparativement trop faible face à l'agro-industrie (De Schutter, 2013), le cas français a pourtant démontré que l'appropriation du concept par les institutions de recherche et les collaborations avec celles-ci sont de puissants leviers pour la mise en œuvre de la transition agroécologique.

2.2. Freins externes :

Tant les études scientifiques que les acteurs du mouvement ont identifié de nombreux freins externes qui limitent la transition agroécologique. En premier lieu, nous pouvons pointer le frein idéologique et narratif. Selon Éléonore Barrelet (Annexe n° 6), coordinatrice d'AiA, le monde politique ne prête pas l'oreille aux revendications agroécologiques. En effet, le mouvement lui-même doit réussir à se raconter face à un lobby agroindustriel surpuissant tandis que l'alimentation considérée comme bien commun²⁴ ne fait toujours pas partie du narratif dominant. De fait, selon Ajates Gonzalez *et al.* (2018), l'idéologie de la modernisation agricole se base sur un narratif de la productivité qui juge les pratiques agroécologiques comme archaïques, comme un retour en arrière empêchant le progrès. En ce sens, les institutions européennes et ses instruments tels que la PAC favorisent la modernisation agricole tout en bloquant la transition agroécologique. En effet, comme l'expliquait par exemple François Sonnet, la PAC empêche le développement d'alternatives car elle se base sur la logique agroindustrielle : la production, la spécialisation et la rentabilité. Ainsi, alors que les mouvements tels qu'AiA visent la transformation de l'ensemble du système agroalimentaire et du modèle économique qui le sous-tend, la PAC et l'Union Européenne continuent de soutenir le modèle conventionnel. Toutefois, les institutions agricoles européennes se transforment petit à petit, en témoignent les accords autour du *Green Deal*, la stratégie *Farm to Fork* et la stratégie Biodiversité. De plus, il est important de pointer que, selon les interviewés, l'agroécologie n'est

²³ Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie rattaché au Fonds national de la recherche scientifique belge (FNRS).

²⁴ Selon Stéphanie Leyronas *et al.*, faire de l'alimentation un bien commun suppose que les biens alimentaires ne soient plus des marchandises, que toute personne soit garantie d'y accéder et que cet accès soit institutionnalisé.

plus un discours de niche, que le concept est connu et que le narratif de l'agroécologie se répand. Il faudra toutefois rester vigilants car il existe un certain flou autour de la notion, ce qui a notamment permis au gouvernement français de soutenir une agroécologie « faible ».

Deuxièmement, comme en France où la cooptation de l'agroécologie est la preuve de la puissance des lobbies de l'agro-industrie, nos entretiens nous ont démontré que ces derniers sont également actifs en Belgique francophone et qu'ils sont décidés à ne pas perdre leurs intérêts. Damien Charles (Annexe n° 7) évoquait notamment le poids de la FWA en Région wallonne qui a le privilège de pouvoir se faire entendre par le monde politique et favoriser le modèle qui lui convient, à savoir le modèle agroindustriel. En comparaison, le modèle agroécologique est encore bien trop faible pour imposer ses revendications. En effet, de nombreux chercheurs mettent en lumière l'influence des lobbies de l'agro-industrie pour maintenir le status quo au détriment de la transition agroécologique, mais aussi pour privatiser la recherche et légitimer leur modèle. Rappelons que, d'après Lasbleiz (2015) et Parmentier (2014), seul un renversement du système agroalimentaire en place à travers la démocratisation des processus de décision en son sein permettrait la transition agroécologique à grande échelle.

Ensuite, nous avons mis en lumière des freins psychologiques et socioéconomiques tels que le verrou du court-termisme lié à la tendance des politiques à exiger une croissance rapide comme le propose le modèle conventionnel, là où la transition agroécologique demande, au départ, des investissements coûteux²⁵. Nous pointons également l'incapacité des politiques à penser autrement les enjeux agricoles que nous lions à l'effet de dépendance à la modernisation agricole (Ajates Gonzalez *et al.*, 2018), ou encore la difficulté des populations précarisées à adopter les comportements demandés par la transition agroécologique.

Par ailleurs, nos entretiens nous ont permis de dégager de nombreux freins originaux prenant leurs racines dans le modèle politique belge. Mentionnons l'organisation partitocratique du pays, le pouvoir peu centralisé, l'organisation « en silo » des politiques publiques, mais aussi la structure institutionnelle du pays. Ainsi, nous constatons des politiques régionales agricoles à deux niveaux, l'Agriculture étant une compétence régionalisée. En effet, la Région bruxelloise est plus progressiste et intègre déjà les revendications d'AiA, alors que la Région wallonne est toujours cloisonnée par l'agriculture agroindustrielle.

Finalement, notre cas d'étude a mis en exergue un autre frein lié au manque de représentativité du mouvement. En effet, si ce dernier est beaucoup moins écouté que l'agro-industrie, cela

²⁵ Voir revue de la littérature : Freins des producteurs.

serait dû au fait qu'il ne représente qu'une partie congrue de la population. Ceci empêcherait les alliances avec les partis politiques qui ne voient pas « *auprès de quel groupe d'électeurs ils gagnent des points* » (Amaury Ghijssels, Annexe n° 9) en soutenant des approches agroécologiques. D'autres membres du mouvement pointent plutôt le décalage entre les changements du monde politique et le temps demandé pour les concrétiser.

2.3. Freins du concept d'agroécologie :

Comme l'exprimait François Sonnet, producteur à la Ceinture AlimenTerre de Liège, la légitimité du mouvement est remise en question car le concept est, selon lui : « *vague et flou* » (Annexe n° 11). Ainsi, nous aimerions développer un frein peu développé jusqu'ici : le frein du concept d'agroécologie en lui-même. En effet, le concept reste assez flou tant sa définition est diverse. Comme nous l'avons vu, chaque pays le comprend de manière différente : un ensemble de pratiques, un mouvement social, une discipline scientifique, les trois à la fois, etc. De plus, les définitions se sont étoffées au fur et à mesure des décennies, chaque chercheur y allant de sa propre contribution. Ce nombre impressionnant de conceptions rend, à notre sens, l'agroécologie difficile à appréhender pour les politiques, les producteurs conventionnels ainsi que pour les citoyens lambda. Ainsi, afin d'éviter toutes les formes de cooptation et d'appropriation possibles, en supposant que nous les considérons comme étant mauvaises, il serait bénéfique que les experts du monde entier s'accordent sur une définition unique de l'agroécologie. Toutefois, notons que cette diversité d'acceptations peut représenter une force car elle offre la possibilité à l'agroécologie de réunir sous son étendard un nombre conséquent de mouvements agricoles alternatifs, comme les partisans de l'écologie intensive dont les principes se rapprochent de l'agroécologie, dans le sens large du terme, mais ne sont pas tout à fait similaires.

3. L'agroécologie comme mouvement social :

L'agroécologie en Belgique francophone (ici considérée comme un idéal type et non comme un ensemble de pratiques mises en œuvre sur le terrain, bien que le nombre de fermes « agroécologiques » augmente [Dumont, 2017]) s'est renforcée au fil du temps, notamment par la création du mouvement *Agroecology in Action*. Pourtant, à l'inverse de nos voisins qui ont pu compter sur le soutien des différentes institutions de recherche et académies telles que le CIRAD et l'INRAE, en Belgique francophone, en dehors du travail du GIRAF et de quelques chercheurs et chercheuses, l'agroécologie a pris plus de temps pour être intégrée aux programmes de recherche des académies. Ainsi, le mouvement est l'acteur principal de la

transition agroécologique en Belgique francophone. Toutefois, s'il tente de prendre le contrôle de l'historicité, comme l'envisage la théorie de Touraine (1978), le pari est loin d'être gagné. En effet, si le concept ne fait plus partie chez nous d'un discours de niche, comme l'évoque la coordinatrice du mouvement, il reste mal compris, mal identifié et, en conséquence, très peu appliqué. Heureusement, par son travail de plaidoyer politique, AiA est aujourd'hui sur la bonne voie pour sortir le concept de la marge et l'intégrer au régime sociotechnique agricole en Belgique francophone.

Enfin, bien que plus « faible » que d'autres mouvements sociaux d'ampleur internationale tels que la *Via Campesina*, AiA est un mouvement qui défend à son échelle non pas une meilleure société, plus avancée et plus moderne, mais bien une *autre* société. De fait, dans une attitude quasiment manichéenne, le mouvement oppose le « bon » modèle agroécologique, de la souveraineté alimentaire et de l'alimentation solidaire au « mauvais » modèle agroindustriel dominant et à l'idéologie capitaliste et néolibérale qui le sous-tend. Si la position du mouvement n'est certainement pas aussi simple et naïve, son objectif est lui radical : la profonde modification du système agroalimentaire et de la société sans aucun compromis possible. Cette position peut paraître irréaliste mais elle est la seule commune à l'ensemble des membres d'AiA, tant les positions collectives peuvent être compliquées à définir dans un mouvement si diversifié. Ainsi, si le mouvement est identifié et apprécié en Région bruxelloise, il a du mal à se faire entendre en Région wallonne où l'enjeu est pourtant bien plus important pour la transition agroécologique. Ainsi, à la croisée des chemins entre un slogan rassembleur mais trop flou et une position plus pragmatique mais perdant une partie du sens qui motive le mouvement depuis sa création, *Agroecology in Action* devra selon nous faire un choix pour espérer atteindre son but, *in fine*.

CONCLUSION

Revenons sur notre problématique de départ et les questions de recherche qui lui étaient sous-jacentes. Notre travail s'articulait autour de la problématique suivante : « *Pourquoi l'agroécologie, mondialement reconnue comme une alternative indispensable au modèle agroindustriel, ne se diffuse-t-elle pas dans le monde politique et, dans notre cas, en Belgique francophone ?* ». Ainsi, notre première question de recherche était : « *De quelle manière le mouvement Agroecology in Action influence les politiques en Belgique francophone en faveur de la transition agroécologique ?* ». Notre deuxième question de recherche complétait alors la première : « *Quels sont les freins à la transition agroécologique en Belgique francophone ?* ». Notons que nous suivions une démarche hypothético-inductive qui implique de formuler des hypothèses en fin de travail.

Tout d'abord et comme nous l'avons constaté, le travail du mouvement AiA pour mettre en œuvre la transition agroécologique n'en est qu'à son début, bien qu'il soit de plus en plus écouté et reconnu par le monde politique francophone. Les impacts du mouvement au niveau politique sont néanmoins différents entre les Régions bruxelloise et wallonne car l'Agriculture est une compétence régionale, mais aussi parce que le terrain est plus propice à la transition agroécologique en Région Bruxelles-Capitale qu'en Région wallonne où les agriculteurs conventionnels sont beaucoup plus nombreux. En conséquence et en nous basant sur la théorie de la perspective multiniveaux, nous émettons comme première hypothèse que l'agroécologie est encore dans une niche-innovation en Région wallonne, là où le contexte sociopolitique bruxellois a permis au mouvement de faire davantage pression sur le régime sociotechnique agricole pour commencer à y intégrer l'agroécologie.

Ensuite, selon l'approche de Grin (2010), la transition vers des sociétés *durables* dépend de la coexistence et de l'interpénétration de plusieurs transformations structurelles qui, au niveau institutionnel, induisent un certain degré de dédifférenciation, d'hybridation entre le modèle dominant et le modèle alternatif. Ce processus, exemplifié par la « Loi d'Avenir » en France, n'est certainement pas du goût d'*Agroecology in Action* qui a pour objectif de transformer radicalement le système agroalimentaire et la société. Néanmoins, nous émettons comme seconde hypothèse que la voie de la coexistence, à défaut d'hybridation, sera inévitable à moins de la révolution de grande ampleur que nous espérons. En effet, les freins à la transition agroécologique sont bien trop nombreux. En outre, l'idéal du mouvement se heurte à un système

agroalimentaire ultracomplexe et à une société qui l'est encore davantage. Notre hypothèse est partagée par Antoinette Dumont (2017) qui estime qu'arriver à une situation de coexistence entre le régime sociotechnique agroindustriel et le régime agroécologique, bien que cette option ne soit pas formulée dans la théorie MLP, est la solution la plus logique. En conséquence, plusieurs questions se poseront :

- À quel point la coexistence entre le modèle agroécologique et agroindustriel et les interactions d'hybridation qui en découleront seront favorables à l'un et/ou à l'autre ?
- Quels seront les principes sur lesquels le mouvement ne fera pas de compromis, dans l'idée de permettre aux deux modèles de s'accorder pour défendre une agriculture d'avenir pour le bien commun ?

Quels devraient alors être les futurs développements du mouvement pour favoriser le modèle agroécologique ou, dans le cas d'un schéma de coexistence, le renforcer ? Si, Éléonore Barrelet, la coordinatrice du mouvement, se dit optimiste pour le futur d'AiA, elle n'est pas faussement naïve car le système agroalimentaire dominant est toujours bien ancré dans nos institutions. Le cas des négociations pour la nouvelle PAC l'illustre parfaitement. Toutefois, Éléonore Barrelet a une certitude : « *il faut le faire sinon personne ne le fera* » (Annexe n° 6). Par ailleurs, si le combat idéologique est aujourd'hui quasiment gagné selon Manuel Eggen²⁶ (Annexe n° 10), il reste à engranger davantage de victoires stratégiques. Ainsi, les mobilisations continuent, toujours plus fortes et soutenues par toujours plus d'organisations et de citoyens. En attestent les activités pour intégrer l'agroécologie au paysage public. Le mouvement est d'ailleurs impliqué dans le Festival « Nourrir Bruxelles » sur la transition alimentaire et la justice sociale qui aura lieu en septembre 2021 et proposera différents types d'activités pour questionner nos modes de consommation et de production alimentaires au sein de la Région bruxelloise (Agroecology in Action, 2021 quater.). Néanmoins, bien que le mouvement continue à se développer, peut-être que la stratégie politique du mouvement gagnerait à être plus pragmatique et à être davantage ancrée dans la réalité socioéconomique des deux Régions, afin d'être vraiment écoutée. En outre, si nous sommes conscients des différences de stratégie agricole et environnementale entre les trois Régions de notre petit pays ainsi que des tentatives précédentes du mouvement, AiA pourrait créer davantage de ponts avec le mouvement agroécologique flamand afin d'obtenir un mouvement national basé sur des positions communes fortes. Ceci permettrait d'éviter des politiques agricoles régionales opposées ou en décalage les unes avec

²⁶ Membre de FIAN Belgium et du groupe de travail « Coordination ».

les autres, bien que cela serait très certainement un exercice difficile et énergivore. Les revendications de ce mouvement devraient par ailleurs représenter toute la diversité des populations des trois Régions du pays, leurs espoirs et leurs besoins. Une étude des freins à la transition agroécologique en Flandre et des leviers au renforcement du mouvement flamand serait, si elle existe déjà, à mettre en lien avec une étude similaire en Régions bruxelloise et wallonne.

BIBLIOGRAPHIE

1.Littérature scientifique :

- Ajates Gonzalez, R., Thomas, J. & Chang, M. (2018). Translating agroecology into policy: The case of France and the United Kingdom. *Sustainability*, 10(8), 1-19. Doi: <https://doi.org/10.3390/su10082930>
- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Retrieved from : http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_org.html
- Allaire, F. (2000). Le groupe de travail. In Tessier, R. & Tellier, Y. (Eds.), *Méthodes d'intervention. Consultation et formation : Tome 7* (pp. 97-134). Retrieved from : https://books.google.be/books?hl=it&lr=&id=gkiOVU8O71gC&oi=fnd&pg=PA97&dq=groupe+de+travail+d%C3%A9finition&ots=TUUQqIKlvE&sig=Q3yD0EP0tUMyk_z4HxXEa9k4eN4#v=onepage&q&f=true
- Altieri, M.A. & Nicholls, C.I. (2014). Diffuser l'agroécologie pour la souveraineté et la résilience alimentaires. In Delcourt, L. (Ed.), *Alternatives Sud : Agroécologie : enjeux et perspectives* (pp.35-64). Retrieved from : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiXlfWNzabyAhWVtKQKHbQLDq0QFnoECAUQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.cetri.be%2FIMG%2Fpdf%2Fas_agroecologie_pdf_final_2014_-3.pdf&usq=AOvVaw3dxJXTI4VCdsUF_JWsydDs
- Anderson, F. (2018). *La souveraineté alimentaire tout de suite ! Guide sur la souveraineté alimentaire*. Retrieved from : <https://www.eurovia.org/fr/la-souverainete-alimentaire-tout-de-suite-un-guide-detaille/>
- Aubertot, J-N., Barbier, J-M., Carpentier, A., Gril, J.J., Guichard, L., Savini, I. & Voltz, M. (Eds). (2005). *Pesticides, agriculture et environnement : Réduire l'utilisation des pesticides et limiter leurs impacts environnementaux. Synthèse du rapport d'expertise*. Retrieved from : <https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/2006-cemagref-inra-pesticides-synth.pdf>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A-M., Imbert, P., Letrilliart, L. & le groupe de recherche universitaire qualitative médicale francophone : GROUM-F. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-145. Retrieved from : https://www.researchgate.net/publication/285158641_Introduction_a_la_recherche_qualitative
- Baret, P., Stassart, P., Vanloqueren, G., Van Damme, J. (2013). Dépasser les verrouillages de régimes socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agroécologique. In van Ypersele, J-P. & Hudon, M. (Eds), *Quelles transitions pour nos*

sociétés ? *Alimentation, Agriculture et Elevage* (pp. 5-14). Retrieved from : http://www.agroecologyinaction.be/IMG/pdf/2013_transition_alimentation-agriculture-elevage.pdf

-Bellon, S., Ollivier, G. (2011). L'agroécologie en France : émergence, acceptions et développements. In *Les Journées Scientifiques. Partenariat entre l'enseignement technique, l'enseignement supérieur et la recherche. Agro-écologie, de quoi parle-t-on ?* (pp. 1-37). Retrieved from : <https://hal-univ-tlse3.archives-ouvertes.fr/INRA/hal-02810253>

-Bellon, S. & Ollivier, G. (2012). L'agroécologie en France : institutionnalisation d'utopies. In Goulet, F., Magda, D., Girard, N. & Hernandez, V. (Eds), *L'agroécologie en Argentine et en France : Regards croisés* (pp. 55-90). Retrieved from : https://www.researchgate.net/publication/235766852_L%27agroecologie_en_France_l%27institutionnalisation_d%27utopies

-Bellon, S. & Ollivier, G. (2018). Institutionalizing agroecology in France: Social circulation changes the meaning of an idea. *Sustainability*, 10(5), 1-30. doi:10.3390/su10051380

-Boutin, G. (2019). *L'entretien de recherche qualitatif : théorie et pratique*. Retrieved from : https://books.google.be/books?hl=it&lr=&id=0N-nDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT15&dq=traitement+de+donn%C3%A9e+entretien+individuel&ots=3170aAaXPG&sig=rgEFkUD36OZBb59j705TKgPPM_M#v=onepage&q&f=false

-Brandenburg, A. (2008). Mouvement agroécologique au Brésil : trajectoire, contradictions et perspectives. *Natures Sciences Sociétés*, 16, 142-147. DOI : 10.1051/nss:2008036

-Caquet, T., Gascuel, C. & Tixier-Boichart, M. (2020). L'agroécologie : des recherches pour la transition des filières et des territoires. Retrieved from : <https://www.semanticscholar.org/paper/Agro%C3%A9cologie-%3A-des-recherches-pour-la-transition-et-Caquet-Gascuel/45a5debeaebf8ce28b17e9476b5af19f0e9e4be7>

-Carvin, G. & Farges, J. (2020). Agroecology initiatives in France. Asensi Moya, J., Balazs, B., Balogh, L., Beghini, S., Bellon, S., Blaix, C., Carvin, G., Ceccarelli, V., Farges, J., Fernandez Gonzalez, C., Gaifami, T., Hallberg, L., Hellman, J., van Hemert, M., Juventia, S.D., Katzlinger, J., Li, C., Migliorini, P., Milošević, M., Monti, S., Navarro -Miró, D., Peeters, A., Re, M., Rethy, K., Sánchez Taboada, S., Škorjanc, K., Wezel, A. (Eds). *Agroecology initiatives in european countries* (pp. 86-103). Retrieved from: <https://www.agroecology-europe.org/mapping-of-agroecology-initiatives-in-eu/>

-Claveirole, C. (2016). La transition agroécologique : défis et enjeux. Les avis du CESE, 13, 1-114. Retrieved from : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_13_agroecologie.pdf

- Coquil, X., Soares Junior, D., Lusson, J-M., Miranda, M. (2019). Les réseaux Rad et Rede Capa : la technique au service d'un projet politique d'un autre modèle agricole ?. *Nature, Sciences, Sociétés*, 27(1), 53-62. Doi : <https://doi.org/10.1051/nss/2019021>
- Crespi, F. (2005). Sociologie compréhensive et critique sociale. In Jeffrey, D. & Maffesoli, M. (Eds.), *La sociologie compréhensive* (pp. 45-54). Retrieved from : <https://books.google.be/books?hl=it&lr=&id=zfXybgp0RyIC&oi=fnd&pg=PA1&dq=sociologie+compr%C3%A9hensive&ots=WCaMH2pX6o&sig=kK2yjWwQLcqeOx8g7-ED1n8B0RQ#v=onepage&q=sociologie%20compr%C3%A9hensive&f=false>
- Dalgaard, T., Hutchings, N.J., & Porter, J.R. (2003). Agroecology, scaling and interdisciplinarity. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 100, 39-51. doi:10.1016/S0167-8809(03)00152-X
- Dauby, V. (2019). *Parler d'agroécologie : construction d'un narratif agroécologique à partir des données récoltées par le collectif inter-associatif Agroecology in Action sur les années 2018 et 2019* (Master's thesis, Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech, Université Libre de Bruxelles).
- Déclaration du Forum international sur l'agroécologie. (2015, Février). Déclaration du Forum international sur l'agroécologie. In *Forum international sur l'agroécologie*. Symposium conducted at the meeting of Forum international sur l'agroécologie, Nyéléni. Retrieved from: <http://www.hlrn.org/img/documents/Declaration-du-Forum-International-sur-l'Agroecologie-Nyeleni-2015.pdf>
- Demoncey, A. (2016). La recherche qualitative : introduction à la méthodologie de l'entretien. *Kinésithérapie, la Revue*, 16(180), 32-37. Retrieved from : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1779012316301954?via%3Dihub>
- de Lombardon, A. & Grimonprez, B. (2018). Les freins juridiques à la transition agro-écologique. *Pour*, 234-235, 279-285. Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-pour-2018-2-page-279.htm>
- De Schutter, O. (2010). Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. In *Conseil des droits de l'homme, seizième session*. Symposium conducted at the meeting of Nations Unies, Genève. Retrieved from : http://www.bfc-international.org/IMG/pdf/Mission_a_l_Organisation_des_Nations_Unies_pour_l_alimentation_et_l_agriculture_fao_fr.pdf

- De Schutter, O. (2013). L'agriculture industrielle a des coûts cachés pour la collectivité. *Revue Projet*, 332(8), 5-10. Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-projet-2013-1-page-5.htm>
- Doré, T. & Bellon, S. (2019). *Les mondes de l'agroécologie*. Retrieved from : <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-02264190>
- Dumazedier, J. (1974). Touraine Alain, Production de la société. *Revue française de sociologie*, 15(4), 601-605. Retrieved from : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1974_num_15_4_5752
- Dumont, A. (2017). *Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché de frais en Région Wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique* (Doctoral dissertation, Université Catholique de Louvain). Retrieved from : <http://dial.uclouvain.be>
- European Coordination Via Campesina. (2014). *Agroécologie. La transformation sociale par la production d'aliments et la lutte paysanne*. Retrieved from : <https://www.eurovia.org/fr/agroecologie-la-transformation-sociale-par-la-production-daliments-et-la-lutte-paysanne/>
- FAO. (2014, Septembre). Final report. In International Symposium on agroecology for food security and nutrition. Symposium conducted at the meeting of FAO Food and agriculture organization of the United Nations, Rome. Retrieved from: <http://www.fao.org/about/meetings/afns/fr/>
- FAO. (2018, Avril). L'agroécologie au service des ODD – passer à l'échelle supérieure : Résumé du président. In 2^{ème} *Symposium international sur l'agroécologie*. Symposium conducted at the meeting of FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Retrieved from: <http://www.fao.org/about/meetings/second-international-agroecology-symposium/fr/>
- Fares, M., Magrini, M-B. & Triboulet, P. (2012). Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. *Cahiers Agricultures*, 21(1), 34-45. Retrieved from : <https://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30959>
- Geels, F.W. & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399-417. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>
- Geels, F.W. & Schot, J. (2010). The dynamics of transitions: A socio-technical perspective. In Grin, J., Rotmans, J. & Schot, J. (Eds.), *Transitions to sustainable development* (pp. 9-102).

Retrieved

from:

https://www.researchgate.net/publication/273697987_The_Dynamics_of_Transitions_A_Socio-Technical_Perspective

-Geels, F.W., Kern, F., Fuchs, G., Hinderer, N., Kungl, G., Mylan, J., Neukirch, M. & Wassermann, S. (2016). The enactment of socio-technical transition pathways: a reformulated typology and a comparative multi-level analysis of the German and UK low-carbon electricity transitions (1990-2014). *Research Policy*, 45(4), 896-913. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2016.01.015>

-Giraldo, O.F., Rosset, P.M. (2018). Agroecology as a territory in dispute: between institutionality and social movements. *The journal of peasant studies*, 45(3), 545-564. <https://doi.org/10.1080/03066150.2017.1353496>

-Gliessman, S. (2018). Defining agroecology. *Agroecology and Sustainable food systems*, 42(6), 599-600. DOI: 10.1080/21683565.2018.1432329

-GoodFood. (n.d.). *La stratégie Good Food*. Retrieved from : <https://goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>

-Goulet F., Meynard J-M. (2012). Quelle agroécologie pour quelle agriculture ? Regards croisés en France et en Argentine et place de la question environnementale. In Goulet, F., Magda D., Girard N., Hernandez V. (Eds.) *L'agroécologie en Argentine et en France : regards croisés* (pp. 225-238). Paris, L'Harmattan. Retrieved from : https://www.researchgate.net/profile/Frederic-Goulet/publication/260145005_Quelle_agroecologie_pour_quelle_agriculture_Regards_croises_en_France_et_en_Argentine_et_place_de_la_question_environnementale/links/580a451c08aeca934f9637a/Quelle-agroecologie-pour-quelle-agriculture-Regards-croises-en-France-et-en-Argentine-et-place-de-la-question-environnementale.pdf

-Grain de sel. (2014). Regards croisés: quels obstacles à l'agroécologie ?. *Revue Grain de sel*, 63:66, 1-3. Retrieved from : <https://www.inter-reseaux.org/publication/63-66-agroecologie-en-afrique-de-louest-et-du-centre-realites-et-perspectives/regards-croises-quels-obstacles-a-lagroecologie/>

-Griffon, M. (2017). Eléments théoriques en agroécologie : l'intensivité écologique. *OCL*, 24(3), 1-11. DOI:10.1051/ocl/2017016

-Grin, J. (2010). Part III : Understanding transitions from a governance perspective. In Grin, J., Rotmans, J. & Schot, J. (Eds.), *Transitions to sustainable development: New directions in the*

study of long term transformative change (pp. 222-319). Retrieved from: https://www.researchgate.net/publication/273697987_The_Dynamics_of_Transitions_A_Socio-Technical_Perspective

-Guéneau, S., Sabourin, E., Niederle, P.A., Schmitt, C.J. (2020). Tensions internes et ruptures politiques : Où en est le processus d'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil ?. *Economie rurale*, 372, 103-117. DOI : 10.4000/economierurale.7768

-Hermesse, J., Stassart, P.M., Dumont, A.M., Louah, L., Hautier, L., Hecquet, C. & Visser, M. (2017). Agroecology in Action: Agroécologie et alimentation solidaire. Réflexions et perspectives issues du groupe GIRAF. Retrieved from: <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?rubrique21>

-Herren, H.R., Haerlin, B. & IAASTD+10 Advisory Group. (2019). Transformation of our food systems: The making of a paradigm shift. Retrieved from: <https://www.globalagriculture.org/transformation-of-our-food-systems.html>

-Houde-Tremblay, E. (2019). Transformer le système alimentaire avec l'agroécologie : institutionnalisation, urbanisation et défis. In Zheng, Y. (Ed.), *L'interdisciplinaire : Journal scientifique étudiant de l'institut EDS* (p. 5). Retrieved from : <https://ieds.ulaval.ca/publications/linterdisciplinaire/archives/news/transformer-le-systeme-alimentaire-avec-l-agroecologie-institutionnalisation-urbanisation-et-defis/?L=0&cHash=307e7dcf42caf74182e7d4065f0e7485>

-Jeffrey, D. & Maffesoli, M. (2005). *La sociologie compréhensive*. Retrieved from : <https://books.google.be/books?hl=it&lr=&id=zfXybgp0RyIC&oi=fnd&pg=PA1&dq=sociologie+compr%C3%A9hensive&ots=WCaMH2pX6o&sig=kK2yjWwQLcqeOx8g7-ED1n8B0RQ#v=onepage&q=sociologie%20compr%C3%A9hensive&f=false>

-Kaesler, D. (1996). *Max Weber. Sa vie, son oeuvre, son influence*. Paris: Fayard.

-Lamine, C., Meynard, J-M., Perrot, N. & Bellon, S. (2009). Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'agriculture biologique et de la protection intégrée. *Innovations Agronomiques*, 4, 483-493. Retrieved from : <http://orgprints.org/15507/1/53-Lamine.pdf>

-Lamine, C., Niederle, P. & Ollivier, G. (2019). Alliances et controverses dans la mise en politique de l'agroécologie au Brésil et en France. *Natures Sciences Sociétés*, 27(1), 6-19. Doi : <https://doi.org/10.1051/nss/2019015>

-Lampkin, N., Schwarz, G. & Bellon, O. (2020). Policies for agroecology in Europe, building on experiences in France, Germany and the United Kingdom. *Landbauforschung*, 70(2), 103-112. DOI:10.3220/LBF1611684471000

- Lasbleiz, R. (2015). Agroécologie et politiques publiques en Europe. Retrieved from : <https://pouirlasolidarite.eu/en/publication/agroecologie-et-politiques-publiques-en-europe>
- Lebel, J-P. (2013). Alain Touraine – Des mouvements sociaux à l’acteur. *Les grands dossiers des sciences humaines*, 30(3), 25. <https://doi.org/10.3917/gdsh.0030.0025>
- Lécole, P. & Thoyer, S. (2017). La PAC et l’environnement : freins et leviers pour la transition agroécologique. In Lubello, P. et al. (Eds), *Systèmes agroalimentaires en transition* (pp. 51-70). Retrieved from : <https://www.cairn.info/systemes-agroalimentaires-en-transition---page-51.htm>
- Levidow, L. (2018). Sustainable intensification : Agroecological appropriation or contestation?. In Constance, D.H., Konefa, J.T. & Hatanaka, M. (Eds), *Contested sustainability discourses in the agrifood system* (pp. 19-41). Retrieved from: <http://oro.open.ac.uk/55763/>
- Leyronas, S., Coriat, B., Legroux, N., Le Guen, N. & Toro, Magali. (2019). Faire de l’alimentation un « bien commun » : Les enseignements tirés de trois expériences de lutte contre la malnutrition. *Papiers de recherche*, 114, 1-29. Retrieved from: <https://www.afd.fr/fr/ressources/faire-de-l-alimentation-un-bien-commun-les-enseignements-tires-de-trois-experiences-de-lutte-contre-la-malnutrition>
- Le Réseau des GASAP. (2021). *Glossaire de la charte des GASAP*. Retrieved from : <https://gasap.be/le-reseau-des-gasap/test/>
- Mayen, P. (2016). Connaître et penser, le défi d’intelligence des pratiques agroécologiques. *Agronomie : environnement & sociétés*, 6(2), 167-175. Retrieved from : https://agronomie.asso.fr/fileadmin/user_upload/revue_aes/aes_vol6_n2_decembre2016/pdf/aes_vol6_n2_dossier_complet.pdf
- Massot, A. (2021). *Vers la politique agricole commune de l’après-2020*. Retrieved from : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/113/vers-la-politique-agricole-commune-de-l-apres-2020>
- Meynard, J-M., Messéan, A., Charlier, A., Charrier, F., Fares, M., Le Bail, M., Magrini, M-B. & Savini, I. (2013). Freins et leviers à la diversification des cultures : étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. *OCL*, 20(4), 1-10. DOI : 10.1051/ocl/2013007
- Nizet, J., & Pichault, F. (2000). Les pratiques de gestion des ressources humaines. Paris : Editions du Seuil.
- Nyeleni Europe. (2011). La souveraineté alimentaire en Europe maintenant ! In *Forum européen pour la souveraineté alimentaire*. Symposium conducted at the meeting of Nyeleni Europe 2011, Krems. Retrieved from: http://www.quinoa.be/wp-content/uploads/2018/06/module-3-NYELENI_Declaration_Francais.pdf
- Parmentier, S. (2014). Scaling-up agroecological approaches: What, why and how? Retrieved from: http://www.agroecologyinaction.be/IMG/pdf/201401_scaling-up_agroecology_what_why_and_how_-oxfamsol-final.pdf

- Petersen, P. (2014). L'agroécologie comme dépassement du paradigme de la modernisation. In Delcourt, L. (Ed.), *Alternatives Sud : Agroécologie : enjeux et perspectives* (pp.87-106). Retrieved from : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiXlfWNzabyAhWVtKQKHbQLDq0QFnoECAUQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.cetri.be%2FIMG%2Fpdf%2Fas_agroecologie_pdf_final_2014_-3.pdf&usg=AOvVaw3dxJXTI4VCdsUF_JWsyDs
- Poux, X. & Aubert, P-M. (2018). Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine. Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen. *IDDRI Study*, 9, 1-78. Retrieved from : <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Id드리/Etude/201809-ST0918-tyfa.pdf>
- Pybourdin, I. (2009). Construction de la fracture par les usages de l'enseignement. *Les cahiers du numérique*, 5(1), 195-222. Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-195.htm%20Pybourdin%202009>
- Rivera-Ferre, M.G. (2018). The resignification process of Agroecology: Competing narratives from governments, civil society and intergovernmental organizations. In *Agroecology and Sustainable Food Systems*. <https://doi.org/10.1080/21683565.2018.1437498>
- Schaller, N. (2013). L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs. *Analyse*, 59, 1-4. Retrieved from : <https://agriculture.gouv.fr/lagroecologie-des-definitions-variees-des-principes-communs-analyse-ndeg59>
- Stassart, P.M., Baret, P., Grégoire, J-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., Stilmant, D., Vanloqueren & G., Visser, M. (2012). Chapitre 1: L'agroécologie: Trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In D. Van Dam (Ed.), *Agroécologie* (pp. 25-51). Retrieved from: <https://www.cairn.info/agroecologie---page-25.htm>
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Retrieved from : http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/voix_et_regard/la_voix_et_le_regard.pdf
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J., Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5^e éd.). Retrieved from: <https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/9782100765416/Feuilletage.pdf>
- Van Dam, D., Streith, M., Nizet, J. & Stassart, P.M. (2012). *Agroécologie : Entre pratiques et sciences sociales*. Retrieved from : https://books.google.be/books?hl=it&lr=&id=Ur95acIe59UC&oi=fnd&pg=PA1&dq=institutionnalisation+agro%C3%A9cologie+belgique&ots=hLU9Gk_9-n&sig=rwy41LYGzPYi8WNbzV8wsj4yeSg#v=onepage&q&f=true
- van Hemert, M. & Peeters, A. (2020). Agroecology initiatives in Belgium. Asensi Moya, J., Balazs, B., Balogh, L., Beghini, S., Bellon, S., Blaix, C., Carvin, G., Ceccarelli, V., Farges, J., Fernandez Gonzalez, C., Gaifami, T., Hallberg, L., Hellman, J., van Hemert, M., Juventia, S.D.,

Katzlinger, J., Li, C., Migliorini, P., Milošević, M., Monti, S., Navarro -Miró, D., Peeters, A., Re, M., Rethy, K., Sánchez Taboada, S., Škorjanc, K., Wezel, A. (Eds). *Agroecology initiatives in european countries* (pp. 44-63). Retrieved from: <https://www.agroecology-europe.org/mapping-of-agroecology-initiatives-in-eu/>

-Viaux, P. & Lemonnier de Gouville, E. (1994). *Le temps consacré par les agriculteurs à la prise de décision et au suivi technique des cultures*. Institut Supérieur Agricole de Beauvais.

-Vaughan, D. (2020). *World hunger levels: cause for optimism or alarm?*. Retrieved from: <https://www.concern.org.uk/news/world-hunger-levels-cause-optimism-or-alarm>

-Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D. & David, C. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29(4), 503-515. DOI:[10.1007/978-94-007-0394-0_3](https://doi.org/10.1007/978-94-007-0394-0_3)

-Wezel, A. & Soldat, V. (2009). A quantitative and qualitative historical analysis of the scientific discipline of agroecology. *International journal of Agricultural sustainability*, 7(1), 3-18. <https://doi.org/10.3763/ijas.2009.0400>

-Wezel, A. & David, C. (2012). Agroecology and the food system. In Lichtfouse, E. (Ed.), *Agroecology and strategies for climate change*. Sustainable Agriculture Reviews, vol.8. (pp. 17-33). https://doi.org/10.1007/978-94-007-1905-7_2

-Wezel, A., Goris, M., Bruil, J., Félix, G.F., Peeters, A., Bàrberi, P., Bellon, S. & Migliorini, P. (2018). Challenges and action points to amplify agroecology in Europe. *Sustainability*, 10(5), 1-12. doi:10.3390/su10051598

-Wezel A., Goette, J., Lagneaux, E., Passuello, G., Reisman, E., Rodier, C. & Turpin, G. (2018). Agroecology in Europe: Research, education, collective action networks and alternative food systems. *Sustainability*, 10, 1-18. Doi: 10.3390/su10041214

-Wezel, A. & David, C. (2020). Policies for agroecology in France: implementation and impact in practice, research and education. *Landbauforschung*, 70(2), 66-76. DOI:10.3220/LBF160866064000

2. Littérature grise :

-Agroecology in Action. (n.d.). *Qui sommes-nous?*. Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?rubrique19>

-Agroecology in Action. (2016). *Déclaration d'engagements*. Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article24>

-Agroecology in Action. (2016, bis). *Stratégie de la société civile pour l'agroécologie et l'alimentation solidaire*.

-Agroecology in Action. (2017). *Mise au vert à la ferme de Vévy-Wéron*.

-Agroecology in Action. (2018). Mémorandum élections locales 2018. Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article25>

-Agroecology in Action. (2019). *Compte-rendu de la réunion stratégique annuelle (RSA) du mouvement.*

-Agroecology in Action. (2019, bis). *Compte-rendu des décisions prises lors de la Mise au Clair d'Agroecology in Action.*

-Agroecology in Action. (2019, ter). *Nos revendications prioritaires pour les prochains accords de gouvernements.* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article34>

-Agroecology in Action. (2020). *Carte blanche: "Le covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires ».* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article39>

-Agroecology in Action. (2020, bis). *Priorités pour la relocalisation des systèmes agro-alimentaires et la transition agroécologique.*

-Agroecology in Action. (2020, ter). *Communication entre Agroecology in Action, Voedsel Anders et les députés européens.*

-Agroecology in Action. (2020, quater). *Carte blanche – "Réforme de la PAC : Sauvons les pots cassés ».* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article42>

-Agroecology in Action. (2021). *Priorités pour la relocalisation des systèmes agro-alimentaires et la transition agroécologique. Audition-Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture.*

-Agroecology in Action. (2021, bis). *Carte blanche : Enterrons une bonne fois pour toutes le projet d'usine à frites à Frameries (et partout ailleurs !).* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article45>

-Agroecology in Action. (2021, ter). *Usine Clarebout à Frameries : La mobilisation continue)!* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article44>

-Agroecology in Action. (2021, quater). *Nourrir Bruxelles – Du 16 septembre au 16 octobre, ensemble pour une transition alimentaire, écologique et sociale en Région bruxelloise.* Retrieved from : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article51>

-Agroecology in Action & Coalition contre la faim. (2021). *Réforme de la PAC – règlement de l'Organisation commune des marchés (OCM).*

-Alliance resilience alimentaire. (2020). *Compte-rendu de la rencontre avec le cabinet Morreale : le 06 juillet 2020.*

-Belpotato. (2021). *Le secteur belge.* Retrieved from : <https://belpotato.be/fr/secteur-belge-pomme-de-terre/>

-Céline Tellier. (2020). *46 projets pour soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie.* Retrieved from : <https://tellier.wallonie.be/home/presse--actualites/communiques-de-presse/presses/46-projets-pour-soutenir-la-relocalisation-de-l'alimentation-en-wallonie.html>

-Coalition contre la faim. (n.d.). *#Yes2Agroecology.* Retrieved from: <https://yes2agroecology.be/>

-Confédération paysanne. (2014). *L'agroécologie ne peut être que paysanne* [Blogpost]. Retrieved from : <http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=2908>

-CopaCogeca. (n.d.). Ensemble, cultivons l'avenir de l'Europe. Retrieved from : <https://copa-cogeca.eu/>

-Rabhi, P. (n.d.). *L'agroécologie* [Website]. Retrieved from: <http://www.pierrerabhi.org/agroecologie>

-RéSAP. (2019). *17 avril : Journée des luttes paysannes.* Retrieved from : <http://www.luttespaysannes.be/spip.php?article225>

-RéSAP. (2021). *Retours sur la journée internationale des luttes paysannes.* Retrieved from : <https://www.luttespaysannes.be/spip.php?article245>

-Terre-en-vue. (2019). *Historique.* Retrieved from : <https://terre-en-vue.be/presentation/article/historique>

-Willy Borsus. (2021). *La Wallonie adopte son Plan Bio 2030. Objectif: atteindre 30% de surface bio en 2030 !* [Blogpost]. Retrieved from : <https://borsus.wallonie.be/home/communiques-de-presse/communiques-de-presse/presses/la-wallonie-adopte-son-plan-bio-2030-objectif--atteindre-30--de-surface-bio-en-2030.html>

Ce travail propose une analyse du mouvement social *Agroecology in Action* prônant à travers son plaidoyer politique la transition agroécologique en Belgique francophone. Nous questionnons tout d'abord les impacts politiques du mouvement, tant en Région bruxelloise que wallonne, avant de nous intéresser aux freins à la transition agroécologique, qu'ils soient internes au mouvement ou externes. Dans une approche ethnographique, nous discutons de l'état actuel de la transition agroécologique en Belgique francophone et amenons des pistes de réflexion à partir d'entretiens avec certains membres du mouvement et d'une recherche approfondie de la littérature scientifique existante.

Mots-clés : transition agroécologique, Agroecology in Action, Belgique francophone, impacts politiques, freins

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad